

SEPTEMBRE 2008

MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Office du Ducroire:
l'exportation en toute sécurité

EDITORIAL

Dépenses publiques au Luxembourg: Comment trouver une approche innovante?



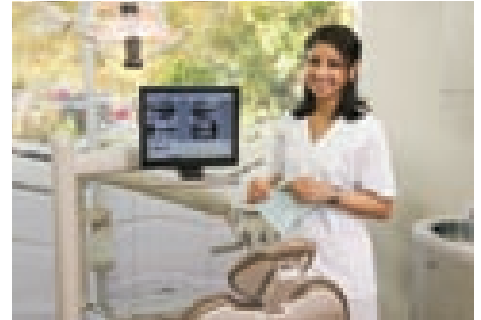
LEGISLATION ET AVIS

La nouvelle loi sur l'immigration

FORUM DE L'ENTREPRISE 2008

La plateforme des rencontres b2b dans la Grande Région

LEASING



Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site www.bcee.lu.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Dépenses publiques au Luxembourg: Comment trouver une approche innovante?

La Chambre de Commerce a publié en mars 2008 un *Actualité & Tendances* consacré aux fonds souverains, dans lequel elle recommandait la mise en place d'un tel fonds au Luxembourg, notamment afin de protéger l'économie luxembourgeoise de chocs externes et de la préserver des conséquences d'une éventuelle obsolescence des principales branches de l'économie grand-ducale. Se posait bien entendu la question du financement d'un tel fonds. Comme l'indique la Chambre de Commerce, la mise en orbite d'un fonds disposant des moyens appropriés coûterait à l'Etat environ 4% du PIB. Les administrations centrales ont certes engrangé un substantiel surplus en 2007, mais ce résultat reflète dans une large mesure les substantiels excédents de la sécurité sociale, qui devraient malheureusement disparaître graduellement à moyen terme en raison, notamment, de la progression prévisible des prestations de pension. Par ailleurs, les recettes publiques ont fait preuve d'un grand dynamisme en 2007. Or des impôts volatils tels que les droits d'enregistrement et la taxe d'abonnement devraient subir les conséquences de l'actuel ralentissement des marchés financiers. Une simple thésaurisation des excédents budgétaires ne constitue donc pas une modalité appropriée de financement d'un fonds, tant ces excédents paraissent fragiles.

L'accroissement de la fiscalité n'est bien entendu pas une option dans une petite économie ouverte telle que le Luxembourg, qui se caractérise d'ailleurs par une fiscalité sur les sociétés bien moins avantageuse que nombre de pays d'Europe centrale, que l'Irlande ou encore que des centres financiers asiatiques comme Hong Kong et Singapour. Une seule et unique option est dès lors disponible, à savoir un effort de maîtrise des dépenses.

Dans l'édition n°5 de son bulletin économique *Actualité & Tendances*, dont la publication est imminente, la Chambre de Commerce considère qu'un tel effort pourrait être mis en œuvre sans pour autant altérer les performances de notre secteur public, et même en améliorant ces performances dans des secteurs-clef tels que l'enseignement. Il conviendrait pour ce faire d'exploiter d'importants gisements d'efficacité, qui demeurent pour l'instant en friche. Les économies potentielles pouvant être réalisées de la sorte se monteraient selon les estimations de la Chambre de Commerce à plus de 10% du PIB. Ce résultat a été estimé sur la base d'une analyse quantitative, qui repose sur une comparaison des niveaux de dépenses observés au Luxembourg d'une part et dans la plupart des autres pays de l'UE d'autre part. Le constat d'importants gisements d'efficacité n'est en définitive guère étonnant, car les dépenses par tête au Luxembourg (hors transferts aux frontaliers) atteignent fréquemment un multiple des dépenses observées dans d'autres pays européens comparables.

L'économie potentielle estimée est d'une telle ampleur qu'il devient difficile de nier qu'un effort de maîtrise des dépenses, certes graduel, s'impose. Un tel effort permettrait de garantir le maintien de la pression fiscale à un niveau raisonnable – voire même d'amorcer sa diminution dans certains domaines où le Luxembourg est exposé à une forte concurrence internationale – et de dégager entre autres les moyens nécessaires à la montée en puissance d'un fonds souverain. Indépendamment même de ces deux objectifs, la maîtrise des dépenses s'impose: l'utilisation non optimale des ressources publiques, voire le gaspillage dans certains domaines, est difficilement défendable.

Une question fondamentale coule alors de source: comment et à quel rythme exploiter ces gisements d'efficacité? En ce qui concerne le rythme, la Chambre de Commerce ne préconise bien évidemment pas la réalisation intégrale et immédiate de ces économies, ce qui porterait d'ailleurs préjudice à la continuité des services publics. Elle recommande dans le nouvel *Actualité & Tendances* plutôt une réalisation graduelle des économies potentielles, qui se monteraient pour rappel à plus de 10% du PIB.

S'agissant du «comment», un effort de maîtrise des dépenses pourrait reposer sur l'«importation» au Luxembourg des mesures les plus prometteuses adoptées dans divers pays étrangers. Le Luxembourg pourrait s'inspirer de ces modèles étrangers. Cela exigerait en premier lieu une modification de la structure du budget. En clair, il faudrait abandonner la logique actuelle qui consiste à budgétiser des dépenses pour articuler le budget sur des missions et/ou programmes d'action, sur des objectifs généraux et enfin sur des objectifs spécifiques assortis d'indicateurs de performance. Un tel aménagement constituerait une véritable révolution copernicienne: à une logique de moyens se substituerait une optique de résultats, qui contribuerait puissamment à restaurer l'efficacité des dépenses publiques.

Afin de maximiser les chances de succès de la réforme, cette dernière devrait être préparée par un comité d'experts et s'étayer sur des projets-pilote. Il se pourrait que ces procédures doivent être répétées régulièrement. Certaines expériences étrangères (cf. notamment Canada, France, Pays-Bas) mettent en effet en évidence le caractère évolutif des réformes budgétaires, qui ne peuvent être définitivement «gravées dans le marbre». La réforme parfaite n'existe pas: toute innovation de ce type exige en effet un suivi constant, dans le cadre d'une stratégie par essais et erreurs. Ne mettre en œuvre une réforme que si le risque d'erreurs est réduit à zéro revient à se condamner à l'immobilisme.

Ces réflexions et d'autres pistes feront l'objet de l'*Actualité & Tendances* n°5, qui sera publié par la Chambre de Commerce à l'approche du dépôt du projet de loi budgétaire 2009. ■



DOSSIER

4 L'Office du Ducroire: l'exportation en toute sécurité

DOSSIER

4 L'Office du Ducroire: Guichet unique pour les exportateurs

INTERNATIONAL

- 12 4. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz: „Klima- und Umweltschutz – Chancen durch Innovation“
- 14 Nouveau salon «Eco Grand Est»
- 14 Mission économique en Indonésie et Thaïlande
- 16 Mission économique en Italie du Nord
- 18 Horecatel: le rendez-vous incontournable des métiers de la bouche
- 22 Salon PROCEED
- 24 Séance d'information sur «REACH»
- 24 Visite accompagnée au salon Security à Essen
- 26 International Brokerage event «Renewable Energy» in Budapest
- 26 b2fair Business & ICT Matching Days à Liège
- 27 Energetic Meetings: la bourse de contact des énergies renouvelables
- 28 Visite accompagnée au salon Pollutec à Lyon

- 29 Un Forum Economique pour l'expansion des PME dans la Grande Région
- 32 Textes européens publiés du 25 juin 2008 au 20 août 2008
- 33 Taux de TVA appliqués dans les Etats membres de l'UE – Edition 2008
- 34 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

FORMATION

- 38 Formation «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants»
- 38 Un nouveau directeur pour la Luxembourg School of Finance
- 40 Open University fête ses 20 ans au Luxembourg
- 42 IFCC – Cours de premiers secours
- 44 "MBA: une opportunité d'élargir son horizon. Du Luxembourg en Asie"

INNOVATION

- 48 Innover: un état d'esprit
- 50 Aider les entreprises luxembourgeoises à participer aux projets de recherche européens
- 52 2^e Forum «Business meets Research» de Luxinnovation
- 54 Creative Young Entrepreneur Luxembourg 2008: And the winner is....

INTERNATIONAL

12 4. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz: „Klima- und Umweltschutz – Chancen durch Innovation“

- 56 Soirée de clôture du parcours annuel de plans d'affaires 1,2,3GO
- 56 LBAN: 4 Years of Growth and Involvement
- 59 Universal design award 09 now own for entries

ECONOMIE

- 60 Statec: Nouveau pic d'inflation à 4,9% en juillet
- 62 Le chômage au Luxembourg: une approche intégrée
- 64 Le secteur bancaire luxembourgeois résiste à la crise des «subprimes»
- 65 Enquête Eurochambres
- 66 Enquête de conjoncture dans le secteur du commerce et des services: Analyse trimestrielle, septembre 2008

LEGISLATION/AVIS

- 68 La nouvelle loi sur l'immigration
- 69 La titrisation
- 69 Aide au développement régional du Ministère de l'Economie et du Commerce: nouvelles dispositions
- 70 REACH: nouveau guide pratique
- 71 Soutien au remboursement de la TVA payée dans les pays de l'Union européenne



INNOVATION

54 Creative Young Entrepreneur Luxembourg 2008: And the winner is...

72 Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

FEDERATION/U.E.L.

74 Assemblée générale de Design Luxembourg asbl

76 Défis 2020: Message de la Fedil aux partis politiques en vue des élections législatives de 2009



ECONOMIE

60 Statec et Eurostat: Nouveau pic d'inflation à 4,9% en juillet

78 Ouverture d'un Proxy Delhaize à Luxembourg-Cents

79 Remise des 1^{ers} trophées des Rubans du développement durable

80 Ernst & Young: Un chiffre d'affaires en hausse de 17%

82 Fortis Banque Luxembourg réalise une performance solide



INFO ENTREPRISES

79 Dexia-BIL: Remise des 1^{ers} trophées des Rubans du développement durable

82 Foyer s'associe avec Atradius

84 Goeres Horlogerie: nouvelle adresse dans la rue Philippe II

85 Ouverture des locaux entièrement réaménagés de l'agence Raiffeisen à Merl

BOURSE

86

LES 100 VISAGES DE LA CDC

88

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: <http://www.cc.lu>

Paraît 10 fois par an
Tirage: 32.00 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Violaine Mathurin

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



L'Office du Ducroire: Guichet unique pour les exportateurs

Créé en 1961, l'Office du Ducroire est un établissement public ayant pour objet de favoriser les relations économiques et financières internationales dans l'intérêt du Luxembourg, principalement par l'acceptation de risques dans le domaine de l'exportation, de l'importation et des investissements à l'étranger. Depuis la convention de coopération entre l'Office du Ducroire et l'Etat du 29 avril 2002, portant création du Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises (COPEL), le Ducroire assume le soutien des exportations luxembourgeoises par l'intermédiaire d'une participation partielle dans les frais de promotion, d'exposition et de formation à l'exportation. Le Ducroire exerce également sa fonction à travers sa participation dans les autres instruments du Commerce extérieur notamment dans «Luxembourg for Business».

La mission de l'Office du Ducroire est de soutenir les entreprises luxembourgeoises dans la promotion de leurs produits et services à l'étranger tout en maîtrisant les risques

clients et le risque pays, par l'intermédiaire de 2 outils:

- la participation aux frais de promotion, d'exposition et de formation à l'exportation
 - une assurance-crédit;
- En raison de son double rôle de soutien, l'Office du Ducroire est considéré comme le «guichet unique pour les exportateurs».

■ La participation aux frais de promotion, d'exposition et de formation à l'exportation

Les demandes pour l'obtention de soutiens financiers relatifs aux frais de promotion, d'exposition et de formation à l'exportation sont traitées par le sous-comité COPEL (Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises) créé le 29 avril 2002 par une convention de coopération entre l'Office du Ducroire et l'Etat.

Les soutiens financiers se conforment à la réglementation européenne relative aux aides publiques en matière d'exportation, en particulier au «Règlement de minimis» dont le plafond actuel est de 200.000 EUR par entreprise sur une période de 3 ans.

Entreprises éligibles

Peuvent obtenir un soutien financier les entreprises financièrement saines et justifiant des capitaux propres suffisants.

Ne sont pas éligibles selon l'article 1^{er} du règlement de minimis, les activités liées à la production, à la transformation ou à la commercialisation des produits agroalimentaires énumérés à l'annexe 1 du traité.

Pour les entreprises du secteur financier ou immobilier, seuls les activités, produits ou circuits de distribution à caractère innovateur au sens strict du terme peuvent bénéficier d'un soutien financier.

Exemples de frais éligibles

Un soutien financier, sans pour autant s'y limiter, peut être sollicité pour:

- *Conception et traduction de support promotionnel (brochures, site Internet, CD-Roms...)*

Peuvent être soutenues la conception et la traduction de supports promotionnels de qualité mis en place par des prestataires de services tierces et destinés à la prospection de marchés à l'exportation.

Il est à noter que les frais de conception ou d'élaboration d'un site Internet à vocation d'exportation peuvent faire l'objet d'une contribution financière unique limitée à 50% des coûts engagés avec un seuil d'intervention de 10.000 EUR.



Le secrétariat de l'Office du Ducroire : Nelson Texeira, Claudine Otto, Léon Donven et Simone Joachim (de g. à dr.)

- *Foires, salons spécialisés à l'étranger, séminaires et conférences*

L'intervention pour les frais de location de stand est plafonnée à:

- 50% des frais de location d'emplacement avec un plafond de 20.000 EUR par requérant et par an pour les 3 premières participations à une foire ou à un salon spécialisé;
- 25% des frais de location d'emplacement avec un plafond de 10.000 EUR par requérant et par an à partir de la 4^e participation.

Pour les frais liés aux foires autres que les frais de location de l'emplacement, notamment les frais d'élaboration (élément conceptuel) d'un stand, un soutien financier peut être accordé à hauteur de:

- 50% des frais engagés avec un plafond de 20.000 EUR par requérant et par an pour les 3 premières participations à une foire ou à un salon spécialisé;

- 25% des frais engagés avec un plafond de 10.000 EUR par requérant et par an à partir de la 4^e participation.

Un soutien financier maximal de 50% des frais d'inscription peut être accordé aux entreprises luxembourgeoises participant à des séminaires et conférences ayant un lien direct et irréfutable avec la promotion du commerce extérieur.

- *Formations à l'exportation*

Un soutien financier maximal de 50% peut être accordé pour les frais d'inscription aux formations ayant un lien direct et irréfutable avec la promotion du commerce extérieur.

- *Frais de publicité*

Peuvent bénéficier d'un soutien financier limité à 20% des frais encourus, les publicités dans des guides, revues, catalogues, cd-rom et site Internet à caractère professionnel et international.

- *Services de conseil, etc.*

Sont éligibles à hauteur maximale de 50% les services de conseil prestés par des tiers (juridique, fiscal, marketing,...) nécessaires au lancement d'un nouveau produit ou service, ou d'un produit existant sur un nouveau marché.

Il est à noter que ni les dépenses courantes liées à l'activité d'exportation telles que les frais de voyage de prospection et de séjour, les frais d'impression de brochures etc., ni les frais internes à l'entreprise ne sont éligibles.

Comment procéder pour bénéficier d'une aide financière?

Il suffit d'adresser une demande à priori, c'est-à-dire avant engagement des frais. Le formulaire à remplir pour faire cette demande est disponible sur le site Internet du Ducroire (www.ducroire.lu) ou peut être envoyé sur demande (tél.: 42 39 39-320). Le sous-comité COPEL procédera ensuite à l'analyse du projet. Ce sous-comité se réunit une fois par mois afin de décider de la recevabilité des demandes. En cas d'accord technique par le sous-comité COPEL, la demande est transmise pour accord final au comité Ducroire. En cas d'avis favorable par celui-ci, une promesse d'intervention valable pour 6 mois est émise. Le paiement final se fera sur base des factures acquittées ou des justificatifs de paiement.

■ L'assurance-crédit

L'Office du Ducroire offre une large gamme de produits d'assurance:

1) Assurance-crédit à l'exportation

Quand vous vendez un produit ou un service, vous vous attendez à être payé. Mais êtes-vous sûr de bien connaître vos clients et d'apprécier leur solvabilité? Malgré toutes vos précautions, vous n'êtes cependant jamais à l'abri d'un mauvais payeur ou de la faillite d'un acheteur fidèle que vous pensiez inébranlable.

En tant qu'assureur crédit, l'Office du Ducroire couvre les entreprises luxembourgeoises contre les risques de non-paiement de leurs clients, que ces risques soient d'origine politique ou liés à l'insolvabilité ou à la carence des clients.



En tant qu'assureur crédit, l'Office du Ducroire couvre les entreprises luxembourgeoises contre les risques de non-paiement de leurs clients

Sont assurables tant les exportations de biens de consommation que les contrats de prestations de services. Des sous-traitances étrangères sont assurables dans certaines limites, de même que les ventes des filiales d'un groupe dont le développement des activités présente un intérêt direct pour l'économie luxembourgeoise.

La grande flexibilité de l'Office du Ducroire lui permet d'offrir la solution d'assurance la plus adéquate aux besoins spécifiques des entreprises luxembourgeoises désireuses de promouvoir leurs produits et services à l'étranger.

1.1) Assurance-crédit pour les opérations de commerce courant

Sont assurables les exportations liées aux opérations du commerce courant dont la durée de crédit ne dépasse pas 360 jours, tels les biens de consommation, les semi-produits, les outillages, le petit matériel, les pièces de rechange, services etc.

La couverture porte généralement sur les risques liés à l'insolvabilité ou la carence du débiteur ainsi que sur les risques politiques et assimilés tels que risques du transfert ou pénurie de devises, guerres, révolutions, catastrophes naturelles et le fait du prince.

L'Office du Ducroire peut couvrir tant le risque survenant avant la livraison de biens ou la prestation de services, dit risque de résiliation, que le risque survenant après ces mêmes livraisons ou prestations, dit risque de non-paiement.

Fonctionnement

L'Office du Ducroire a pour mission d'accompagner les entreprises dans leur développement commercial à travers le monde en sécurisant et en optimisant la gestion de leur poste clients.

L'assurance-crédit se résume en 4 services:

- La **prévention du risque**, permettant d'asseoir le développement commercial de votre entreprise sur des clients solvables;
- La **surveillance** continue de vos clients assurés vous informe de leur comportement de paiement et vous permet de mieux vous protéger contre les mauvaises surprises;
- La **recupération** de vos factures est assurée grâce à un réseau de correspondants locaux;
- L'**indemnisation** de vos pertes sur les créances commerciales quand vos clients font défaut.



WHITE RUSSIAN IN
NEW YORK

APPRECIATE THE MOMENT.

PROMOTE YOUR BUSINESS.

OFFICE DU DUCROIRE – THE ONE-STOP SHOP FOR EXPORTERS.

Wherever you want to go – your business comes first. Our one-stop shop for exporters helps you to find adequate credit insurance and financial support for first-class promotion of your business and services around the world. One click, and you are there:

www.ducroire.lu

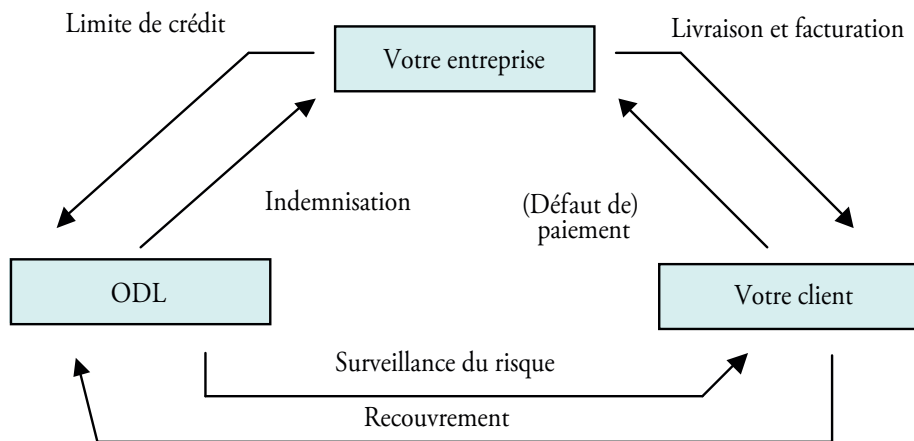
ENJOY YOURSELF. ENJOY YOUR BUSINESS.



**OFFICE DU
DUCROIRE**
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of the Economy and Foreign Trade



1.2) Assurance des marchés spéciaux payables au comptant

Sont assurables les exportations liées à des opérations payables au comptant, essentiellement des travaux d'entreprise ou des prestations d'ingénierie étalés sur plusieurs mois payables au fur et à mesure de leur exécution, et dont la durée de crédit ne dépasse pas 12 mois.

La couverture porte généralement sur les risques liés à l'insolvabilité ou à la carence du débiteur ainsi que sur les risques politiques et assimilés tels que risque de transfert ou pénurie de devises, guerres, révolutions, catastrophes naturelles et le fait du prince. L'Office du Dueroire peut couvrir l'exportateur tant contre le risque survenant avant la livraison de biens ou la prestation de service, dit risque de résiliation, que contre le risque survenant après ces mêmes livraisons ou prestations, dit risque de non-paiement. La saisie arbitraire des garanties bancaires à émettre par l'exportateur en faveur de son client peut également être couverte.

1.3) Assurance-crédit à moyen et long terme (assurance des crédits acheteurs et des crédits fournisseur)

L'assurance-crédit à moyen et long terme porte sur la couverture des opérations dont la durée de crédit dépasse 1 an.

Ces opérations sont soumises aux règles de l'Arrangement de l'OCDE relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, ayant comme objectif d'encadrer l'intervention publique dans les échanges et favoriser la transparence en vue de maintenir des condi-

tions de concurrence fondées sur des déterminants techniques et commerciaux et non financiers. Les principales dispositions de cet Arrangement portent sur les conditions de financement, les taux d'intérêt, les pratiques en matière d'aide liée et les normes environnementales.

L'assurance Dueroire couvre la banque dispensatrice de crédit contre le risque que le crédit ne soit pas, ou que partiellement ou tardivement remboursé en principal et intérêts pour des raisons d'ordre politique ou de carence du débiteur.

L'exportateur est assuré contre le risque de résiliation du contrat et contre

le risque d'appel arbitraire aux garanties bancaires constituées en faveur de son client.

2) Assurance des investissements

A côté des produits d'assurance-crédit à l'exportation, le Dueroire couvre également les investissements à l'étranger qui contribuent au développement économique et social du pays hôte soit au développement des relations économiques du pays hôte avec le Grand-Duché de Luxembourg.

Les investissements peuvent prendre différentes formes. Les plus répandues sont:

- Une participation en capital dans une entreprise étrangère;
- Un prêt d'investissement de longue durée (3 à 15 ans).

La police d'assurance des investissements offre la possibilité de couvrir les pertes sur investissement qui sont la conséquence directe des causes de sinistre suivantes:

- Expropriation (nationalisation, confiscation ainsi que toutes mesures à caractère discriminatoire à l'égard des investisseurs ou des entreprises dans le pays hôte prises par les autorités publiques);
- Guerre;



L'Office du Dueroire a pour mission d'accompagner les entreprises dans leur développement commercial à travers le monde en sécurisant et en optimisant la gestion de leur poste clients



ITALIAN FOOD IN SHANGHAI

EXPLORE THE DIFFERENCE.

ORGANIZE YOUR BUSINESS.

OFFICE DU DUCROIRE – THE ONE-STOP SHOP FOR EXPORTERS.

Wherever you want to go – your business comes first. Our one-stop shop for exporters helps you to find adequate credit insurance and financial support for first-class promotion of your business and services around the world. One click, and you are there:

www.ducroire.lu

ENJOY YOURSELF. ENJOY YOUR BUSINESS.

**OFFICE DU
DUCROIRE**
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of the Economy and Foreign Trade



A côté des produits d'assurance-crédit à l'exportation, le Ducroire couvre également les investissements à l'étranger qui contribuent au développement économique

- Limitation au transfert des montants investis en raison d'une pénurie de devises ou d'un moratoire général dans le pays hôte;
- Rupture du contrat. Sont visés ici, le non-respect ou la non-reconnaissance des engagements ou des contrats. Ceux-ci peuvent avoir été conclus entre l'investisseur ou l'entreprise dans laquelle l'investissement a été réalisé, d'une part, et les instances du pays hôte ou les entités qui sont gérées par ou sous le contrôle des autorités publiques, d'autre part.

Pour être prises en considération pour une indemnisation, les pertes subies doivent être définitives et irréversibles.

3) Assurance des préfinancements

Finally, afin de répondre aux besoins des importateurs luxembourgeois, l'Office du Ducroire couvre les préfinancements à l'importation.

L'importateur luxembourgeois effectue des paiements d'acompte à son fournisseur étranger. Le fournisseur étranger est tenu à son engagement de livraison. Ce n'est que lorsqu'il n'est pas en mesure d'effectuer les fournitures prévues que naît l'obligation de rembourser les avances qu'il a reçues de l'importateur luxembourgeois.

L'Office du Ducroire couvre le non-remboursement par le débiteur

de l'acompte et des intérêts y relatifs conformément aux dispositions du contrat.

En principe, l'acompte doit rester limitée par rapport aux fournitures à venir et excède rarement 50% de la valeur contractuelle. ■

Pour toute information complémentaire sur l'assurance-crédit ou les aides financières, veuillez contacter:

OFFICE DU DUCROIRE,
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg.

Tél.: (+352) 42 39 39-320,

Fax: (+352) 42 39 39-821,

E-mail: odl@cc.lu,

www.ducroire.lu



Afin de répondre aux besoins des importateurs luxembourgeois, l'Office du Ducroire couvre les préfinancements à l'importation

QUIZ MERKUR

Chaque mois, cochez les bonnes réponses du Quiz du Merkur et participez au tirage au sort pour gagner un **iPOD nano 8GB silver!**

LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, La Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un iPod nano 8GB silver.

Créé en 1961, la mission de l'Office du Ducroire est de soutenir les entreprises luxembourgeoises dans la promotion de leurs produits et services à l'étranger tout en maîtrisant les risques clients et le risque pays, par l'intermédiaire de deux outils.

1. Lequel de ces outils ne fait pas parti de la mission de l'Office du Ducroire?

- La participation aux frais de promotion, d'exposition et de formation à l'exportation?
- La participation aux frais de voyage de prospection et de séjour?
- L'assurance-crédit?

Du 10 au 14 novembre 2008, une mission économique organisée conjointement par la Chambre de Commerce et les agences de promotion Luxembourg for Finance et Luxembourg for Business, aura lieu dans deux pays d'Asie du sud-est.

2. Quels sont ces deux pays d'Asie du sud-est?

- L'Indonésie et la Thaïlande?
- Singapour et la Malaisie?
- L'Indonésie et le Vietnam?

En novembre 2008, l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) lance la 5^e session d'un programme de perfectionnement en gestion d'entreprise qui cible les personnes amenées à prendre des responsabilités managériales au sein de petites et moyennes entreprises.

3. De quelle formation s'agit-il?

- «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants»?
- «Executive Development Program»?
- «Master in Entrepreneurship and Innovation»?

Pour participer au tirage au sort et gagner un iPod nano 8GB silver d'une valeur de 200 euros TTC, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au +352 43 83 26 (Rédaction Merkur) avant le 6 octobre 2008. Une seule réponse par foyer.



Nom																						
Prénom																						
Adresse																						
Code postal																						
Localité																						
Téléphone																						
E-mail																						

Félicitations à M^{me} Veronique Mendes Rodrigues, la gagnante du Quiz de l'édition Merkur 05/2008, qui s'est vue remettre un iPod nano 8GB silver!

Gagnant du Quiz de l'édition Merkur 6/2008: M. Luc Lamberty (Fentange, Luxembourg)

25. September 2008

Bundesministerium
der VerteidigungDeutsch-Belgisch-Luxemburgische Handelskammer
Belgisch-Luxemburgs-Duitse Kamer van Koophandel
Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande

4. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz: „Klima- und Umweltschutz – Chancen durch Innovation“

Die Wirtschaftskonferenz wird am Donnerstag, dem 25. September 2008, von 09.30 Uhr bis 12.00 Uhr im Hause der Handelskammer Luxemburg (7, rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxemburg-Kirchberg) stattfinden und sich mit dem Thema Klima- und Umweltschutz sowie den entsprechenden Instrumenten des Finanzsektors beschäftigen. Interes-

sierte Unternehmer aus Luxemburg und der Großregion sind zu der nunmehr vierten Konferenz dieses Veranstaltungszyklus herzlich eingeladen.

Als Redner wird die Wirtschaftskonferenz unter anderem Dr. Matthias Kollatz-Ahnen, Vizepräsident der Europäischen Investitionsbank, Herrn Andreas Neugebauer, Sprecher der Geschäftsleitung der DZ Bank International S.A.,

Dr. Dieter Ewringmann vom Finanzwissenschaftlichen Forschungsinstitut der Universität Köln, Professor Raymond Freymann, Geschäftsführer BMW Group Forschung und Entwicklung, sowie Herrn Roger Thill, Abteilungsleiter bei Paul Wurth S.A., empfangen.

PROGRAMM

- 09.00 Uhr Empfang der Teilnehmer
- 09.30 Uhr Begrüßung und Einführung durch:
- Robert Dennewald,**
Vize-Präsident der Handelskammer des Großherzogtums Luxemburg
und Präsident der Fedil – Business Federation Luxembourg
- S.E. Herrn Dr. Hubertus von Morr,**
Botschafter der Bundesrepublik Deutschland in Luxemburg
- 10.00 Uhr **Klima- und Umweltschutz - Instrumente des Finanzsektors**
Andreas Neugebauer, Sprecher der Geschäftsleitung,
DZ BANK International S.A.
- 10.20 Uhr **EIB –Unterstützung energiepolitischer Ziele der EU und der nationalen Klimaschutzprogramme
Darlehen - Förderung im kommunalen und industriellen Bereich**
Dr. Matthias Kollatz-Ahnen, Vizepräsident der Europäischen Investitionsbank

- 10.40 Uhr **Klimaschutz und Erneuerbare Energien
Wettbewerb und Zusammenarbeit zwischen Deutschland
und Luxemburg**
Dr. Dieter Ewringmann, Finanzwissenschaftliches
Forschungsinstitut Uni Köln
- 11.00 Uhr **EfficientDynamics: ein Technologieprojekt zur
Verbrauchsreduzierung im Automobilbau**
Prof. Raymond Freymann, Geschäftsführer, BMW Group
Forschung und Technik
- 11.20 Uhr **Nachhaltiges Bauen: Ein konkreter Beitrag zum Klima-
und Umweltschutz**
Roger Thill, Abteilungsleiter Projektmanagement und
Ingenieurleistungen Hochbau, Paul Wurth S.A.
- Moderation: René Winkin, Generalsekretär der FEDIL – Business
Federation Luxembourg**
- Anschließend **Cocktail-Empfang**



ANMELDUNG

4. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz „Klima- und Umweltschutz – Chancen durch Innovation“

**Handelskammer des Großherzogtums Luxemburg
Geschäftsbereich International – Europäische Angelegenheiten**

Bettina Milewski / Stephan Dietzen
7, rue Alcide de Gasperi – L-1615 Luxembourg
Fax: 43 83 26 / E-Mail: europe@cc.lu

Name, Vorname: _____

Funktion: _____

Unternehmen: _____

PLZ, Ort: _____

Tel. / Fax: _____

E-mail: _____@_____

Anzahl Teilnehmer: _____

bestätigt seine Teilnahme an der **4. Deutsch-Luxemburgischen Wirtschaftskonferenz „Klima- und Umweltschutz – Chancen durch Innovation“**, die am Donnerstag, dem 25. September 2008 von 09.30 bis 12.00 Uhr in der Handelskammer Luxemburg stattfinden wird.

Datum: _____ Unterschrift: _____

CALENDRIER 2008

Septembre

- 16-17** Bourse de contact «b2fair» à la foire MSV à Brno (République tchèque)
- 23-25** «Proceed 2008» Salon européen de la sous-traitance (Luxembourg)
- 25** Séance d'information concernant la salon CONTACT et le Forum de l'Entreprise
- 23-27** Stand collectif à la Monaco Yacht Show
- 25** 4. Deutsch-luxemburgische Wirtschaftskonferenz: Klima und Umweltschutz, Chancen durch Innovation

Octobre

- 1** Séance d'information sur le règlement européen REACH
- 3** Présentation du pavillon luxembourgeois pour la World Expo à Shanghai en 2010
- 3-4** Visite accompagnée au salon BI-MU à Milan (Italie)
- 6** Séminaire Philippines
- 7** Visite accompagnée au salon Exporeal à Munich (Allemagne)
- 8** Visite accompagnée au salon Security à Essen (Allemagne)
- 8** Séminaire sur l'Italie à la Chambre de Commerce
- 9** Séminaire Seychelles
- 22-23** Stand collectif et «b2fair Business & ICT Matching Days» au Forum des Entrepreneurs by Initiatives à Liège (Belgique)
- 23** Salon à l'Envers à Thionville (France)
- 23** Conférence avec la Indian Pharmaceutical Industry
- 24** Forum économique de la Grande Région au siège de Fortis Banque Luxembourg
- 29** Conférence «L'énergie - élément fédérateur dans les relations entre l'UE et la Russie»

Novembre

- 10-15** Mission économique en Thaïlande et Indonésie
- 11-12** Visite du salon de coopération ELMIA à Jönköping (Suède)
- 23-27** Stand collectif à la Big 5 Show à Dubai
- 25** Visite d'Etat de la Finlande
- 27-28** Salon Contact au Luxembourg et Forum de l'Entreprise 2008

Décembre

- 1-5** Mission économique et financière en Italie du Nord
- 3-4** Visite accompagnée de la Pollutec à Lyon (France)
- 10-12** Visite de la World SME Expo à Hong Kong
- 15-19** Mission économique en Chine

21 - 23 octobre 2008

Nouveau salon
«Eco Grand Est»

Du 21 au 23 octobre 2008 le Parc des Expositions de Metz Métropole ouvre ses portes pour le nouveau salon «Eco Grand Est» qui présente les solutions pour l'environnement.

Héritier du salon Eco-Industries, consacré au développement durable, «Eco Grand Est» a pour but de renouveler le précédent concept en diversifiant ses différents pôles d'activités. C'est ainsi que les exposants professionnels représenteront, auprès d'un public de visiteurs spécialistes, non seulement leurs derniers

progrès dans le domaine industriel, mais aussi leurs dernières avancées et innovations pour les secteurs du bâtiment, travaux publics, de l'artisanat et de l'agriculture.

Au programme de l'événement, totalement innovant par son mode de présentation: de nombreuses réunions d'informations, des conférences et des débats qui apporteront des réponses nouvelles et des clés aux questions que toute entreprise ou collectivité peut se poser.

Eco Grand Est réunit sur 6.500 m² 150 exposants et près de 30 secteurs d'activité dont les énergies, le traitement des déchets, le traitement des eaux, l'agriculture, le BTP, la chimie – industrie, les services et les collectivités.

Attentif à l'Europe en construction, le salon entend affirmer une collaboration claire avec les opérateurs en matière de développement durable dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale (Pologne, Hongrie, République Tchèque). ■

Pour de plus amples informations et pour les inscriptions au salon «Eco Grand Est», nous vous invitons à prendre contact avec: Metz Expo Événements – Parc des Expositions de Metz Métropole, Rue de la Grange au Bois, BP 45059, F-57072 Metz Cedex.

Personnes de contact:

Mme Aurélie Boob, Tél.: (+33) (0)3 87 55 67 54,
E-mail: aurelie.boob@metz-expo.com
ou M. Daniel Egloff, Tél.: (+33) (3) 87 55 66 44,
E-mail: daniel.egloff@metz-expo.com
www.metz-expo.com

10 - 14 novembre 2008

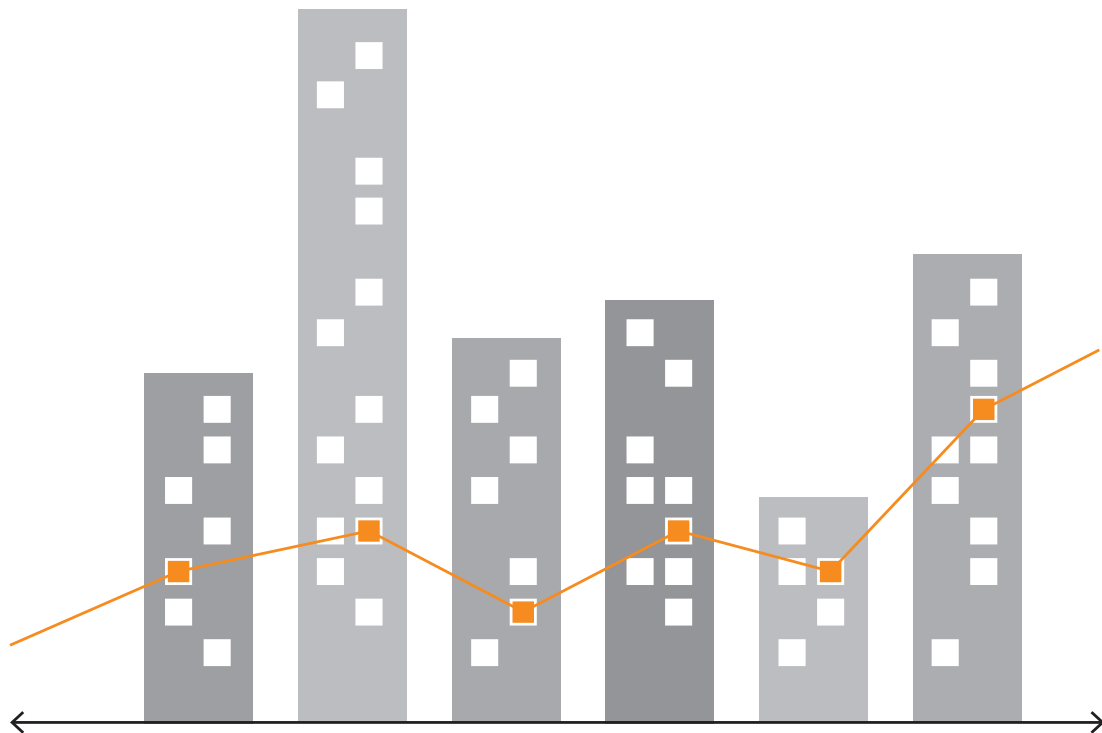
Mission économique en
Indonésie et Thaïlande

Monsieur Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur, dirigera une mission économique et de prospection en Indonésie et Thaïlande du 10 au 14 novembre 2008. Les étapes de la mission multisectorielle, organisée

conjointement par la Chambre de Commerce et les agences *Luxembourg for Business* et *Luxembourg for Finance*, seront Jakarta (10-12 novembre) et Bangkok (13-14 novembre).

En Indonésie, une série de réformes administratives a entraîné des

150 capitales
pour vos exportations

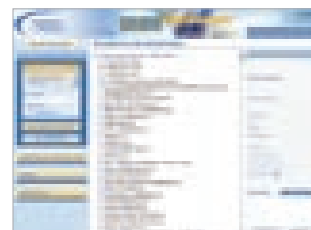


Vous souhaitez conquérir des nouveaux marchés ? Inscrivez votre entreprise au Guide du Marché !

Depuis 1954 le «Guide du Marché» publié par la Chambre de Commerce est l'instrument phare de sensibilisation et de promotion du commerce extérieur luxembourgeois. Publié sur CD-Rom et sur Internet (<http://guidedumarche.cc.lu>), il est envoyé à des organisations de promotion économique, ambassades et consulats dans plus de **150 pays du monde** et diffusé aux entreprises étrangères désirant entrer en relation d'affaires avec les entreprises implantées au Grand-Duché. Le Guide contient les coordonnées de quelque **900 entreprises luxembourgeoises** proposant leurs produits et services à l'exportation.

Si votre entreprise souhaite conquérir de nouveaux marchés, inscrivez-la au Guide du Marché en envoyant un e-mail à **international@cc.lu**.

Les entreprises qui sont déjà répertoriées dans le Guide, recevront fin septembre un e-mail qui les invitera à vérifier et à mettre à jour leurs données.



Pour plus d'informations :

Chambre de Commerce | Département International | tél. (+352) 42 39 39 - 310

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

**MESSEN UND
AUSSTELLUNGEN****im Oktober 2008****2. – 5.10.2008****MARMOMACC**

Internationale Fachmesse für Marmor und
Naturstein
Verona (IT)
Tel.: 0039 0045 82 98 111

2. – 19.10.2008**MONDIAL DE L'AUTOMOBILE**

Internationaler Automobilsalon
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 56 88 22 40

3.10. – 7.10.2008**BI-MU**

Internationale Fachmesse für
Werkzeugmaschinen, Robotik und Automation
Mailand (IT)
Tel.: 0039 02 26 25 51

4. – 19.10.2008**VOEDINGSSALON**

Messe für Nahrungsmittel und Hausgeräte
Brüssel (BE)
Tel.: 0032 2 47 48 447

6. – 8.10.2008**EXPO REAL**

Internationale Fachmesse für
Gewerbeimmobilien
München (DE)
Tel.: 0049 89 94 92 07 20

6. – 9.10.2008**CITYSCAPE**

Internationale Messe für Immobilien,
Investments, Städteplanung
Dubai (VAE)
Tel.: 00971 4 33 65 161

6. – 9.10.2008**TIIE**

Internationale Industriemesse
Teheran (IR)
Tel.: 0098 21 21 919

7. – 9.10.2008**BIOTECHNICA**

Fachmesse für Biotechnologie
Bukarest (RO)
Tel.: 0049 511 89 32 128

7. – 10.10.2008**SECURITY**

Weltmarkt für Sicherheit + Brandschutz
Essen (DE)
Tel.: 0049 201 72 440

7. – 11.10.2008**CONSTRUTEC**

Internationale Fachmesse für Bautechnik
und Baumaschinen
Madrid (ES)
Tel.: 0034 91 72 23 000

7. – 11.10.2008**TIB**

Internationale Mehrbranchen –
Investitionsgütermesse
Bukarest (RO)
Tel.: 0040 21 20 25 730

8. – 10.10.2008**HEALTH CARE**

Fachmesse Medizintechnik und
Krankenhausausrüstung
Brüssel (BE)
Tel.: 0032 2 47 48 447

améliorations significatives dans l'économie du pays. La dette publique a constamment diminué ces dernières années et la réserve de change a atteint un niveau record. La bourse de Jakarta a enregistré l'une des meilleures performances au monde tant en 2006 qu'en 2007.

La Thaïlande se caractérise par son économie largement ouverte et son infrastructure bien développée.

Le pays favorise les investissements étrangers. Grâce à l'évolution dynamique de ses exportations, l'économie thaïlandaise a réalisé une croissance de 4,5% en 2007. Il est certain que la

**Le mont Gede à Jakarta en Indonésie**

Thaïlande s'est rétablie de la crise financière asiatique (1997-98) et du tsunami de 2004. ■

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser au Département International, Affaires hors Europe, de la Chambre de Commerce.

Personne de contact: M. Jean-Claude Vesque,
Tél. (+352) 42 39 39-311, E-mail: jean-claude.vesque@cc.lu

**Le métro aérien Bangkok Skytrain (BTS) à Bangkok en Thaïlande****1 - 5 décembre 2008**

Mission économique et financière en Italie du Nord

Avec actuellement plus de 70 inscriptions, la mission économique et financière en Italie du Nord qui se déroulera du 1^{er} au 5 décembre 2008 ne cesse de susciter un fort intérêt de la part des entreprises luxembourgeoises.

Organisée par la Chambre de Commerce en étroite collaboration avec la Camera di Commercio Italo-

Lussembourghese ainsi qu'avec les agences *Luxembourg for Finance* et *Luxembourg for Business*, la mission économique mènera dans les régions du Piémont (Turin), de la Lombardie (Milan, Bergame) et de la Vénétie (Trévise). Pour les participants du secteur financier, un déplacement à Lugano, importante place financière située au sud de la Suisse, est prévu.

Le partenaire de confiance pour vos succès professionnels.



Opel Combo, Vivaro et Movano. Votre réussite dépend de la fiabilité de vos partenaires. Une fiabilité caractéristique des utilitaires Opel, au même titre que leur grande capacité de chargement. Sur la route comme au travail, le confort, la maniabilité et le concept innovant font la différence. Et grâce à sa gamme étendue, Opel a une réponse adaptée à tous vos besoins. Un test vous convaincra, rendez-vous sur www.opel.lu ou chez votre Distributeur Opel.



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Consommation moyenne (L/100 km) / Emissions CO₂ (g/km) : Combo : 6,5-5,0 / 133-156 ; Vivaro : 10,6-7,8 / 213-253 ; Movano : 9,0-8,3 / 219-238.

AUTOPOLIS

Zone d'activités Bourmicht - 8070 Bertrange - Tel. 43 96 96 2100

- MOTOR CENTER DIEKIRCH - Route de Larochette 24 - 9524 Diekirch - Tel. 80 31 81
- GARAGE J.P. RIES - Route d'Arlon 24 - 8210 Mamer - Tel. 31 85 63
- GARAGE REITER-HOSINGEN - Op Der Hei 6 - 9809 Hosingen - Tel. 92 13 09
- GARAGE SCHUMMER FRÈRES - Rue d'Ettelbrück - 7590 Beringen - Tel. 32 03 29
- GARAGE MACK - Rue de la Gare 65 - 6440 Echternach - Tel. 72 82 32
- GARAGE LUTGEN - Route de Winseler 10 - 9577 Wiltz - Tel. 95 74 83

GARAGE KAUFMANN

Route de Luxembourg 240 - 3515 Dudelange - Tel. 51 82 82

GARAGE WERNER ESCH

Rue du Brill 28 - 3898 Foetz - Tel. 55 20 30-1

- LUX-GARAGE - Route de Tetange 70B - 3672 Kayl - Tel. 56 76 80

7. – 12.10.2008

CEBIT BILISIM EURASIA

Messe für Informationstechnologie, Telekommunikation, Software und Dienstleistungen
Istanbul (TR)
Tel.: 0090 212 33 46 969

11. – 19.10.2008

BIS - IMMOSFEER

Immobilienmesse
Gent (BE)
Tel.: 0032 9 24 19 211

14. – 18.10.2008

FAKUMA

Internationale Fachmesse für
Kunststoffverarbeitung
Friedrichshafen (DE)
Tel.: 0049 7025 92 060

15. – 18.10.2008

SMAU

Internationale Messe für Informations- und
Kommunikationstechnologie
Mailand (IT)
Tel.: 0039 002 28 31 31

15. – 18.10.2008

SAIE

Internationale Baufachmesse
Bologna (IT)
Tel.: 0039 051 28 21 11

15. – 19.10.2008

FRANKFURTER BUCHMESSE

Internationale Buchmesse
Frankfurt (DE)
Tel.: 0049 69 21 02 0

16. – 19.10.2008

ANKIROS/ANNOFER/TURKCAST

Internationale Fachmesse für Eisen-Stahl- u.
Gießereitechnologie
Istanbul (TR)
Tel.: 0090 312 43 96 792

18. – 26.10.2008

FOIRE D'AUTOMNE

Herbstmesse
Luxemburg (LU)
Tel.: 43 99 1

19. – 23.10.2008

SIAL

Internationale Nahrungsmittelfachmesse
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 49 68 51 00

20. – 24.10.2008

EQUIPLAST

Internationale Messe für die Kunststoff- und
Gummiindustrie
Barcelona (ES)
Tel.: 0034 902 23 32 00

21. – 23.10.2008

ECO-INDUSTRIES

Fachmesse für Umwelttechnik
Metz (FR)
Tel.: 0033 3 87 55 66 00

21. – 24.10.2008

MIIF

Industriefachmesse
Moskau (RUS)
Tel.: 007 495 93 74 081

21. – 25.10.2008

EUROBLECH

Internationale Messe für Blechbearbeitung
Hannover (DE)
Tel.: 0044 1727 81 44 00



Bergame, Italie

Dans chacune des destinations visitées, des rendez-vous d'affaires avec des entreprises italiennes seront orga-

nisés. De plus, le programme de cette mission économique inclut des séminaires économiques et financiers, des visites en entreprise ainsi que des réceptions officielles.

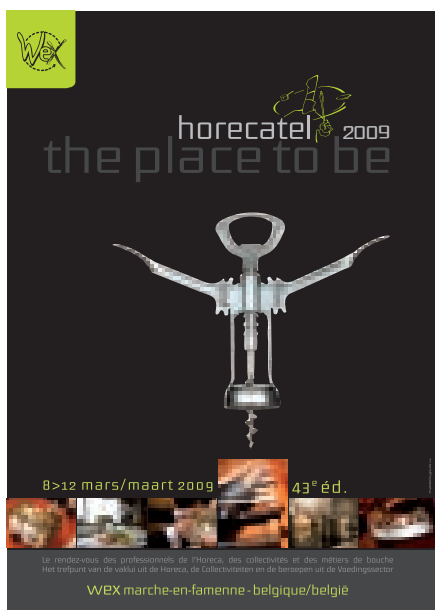
Représentant le cœur d'activité économique du pays, l'Italie du Nord et en particulier les régions visitées offrent de grandes opportunités d'affaires dans tous les secteurs d'activité, et ceci tant pour les grandes entreprises que pour les PME.

Pour toutes les entreprises intéressées par cette mission économique et financière, il est encore possible de s'inscrire. ■

Pour de plus amples informations,
nous vous invitons à contacter le Département International –
Affaires Européennes de la Chambre de Commerce
Personnes de contact: Mme Sabrina Sagramola / M. Niels Dickens,
Tél.: (+352) 42 39 39 - 334 / 371, Fax : (+352) 43 83 26, E-mail: europe@cc.lu

8 - 12 mars 2009

Horecatel: le rendez-vous incontournable des métiers de bouche



Il y a certainement un événement à inclure dans votre calendrier: l'Horecatel ! Le salon, dédié aux professionnels de l'horeca, des collectivités et des métiers de bouche, ouvre à nouveau ses portes du 8 au 12 mars 2009 au Wex, un complexe de 19.000 m² situé à Marche-en-Famenne, en Belgique.

Tout comme les années précédentes, le Département International de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg vous invite à participer au stand collectif mis en place dans le cadre de cet événement. Avec ses quelques 350 exposants et plus de 40.000 visiteurs, le salon Horecatel rencontre depuis plusieurs années un franc succès qui lui confère, à juste titre, la réputation de rendez-vous « carrément incontournable » parmi les professionnels du secteur de l'agroalimentaire, des boissons et de l'horeca.

Les visiteurs professionnels viennent essentiellement de la Wallonie, du

Si vous êtes hôtelier, restaurateur, cuisinier de collectivité ou traiteur en quête de nouvelles saveurs et tendances gastronomiques, il

Assurez votre capital humain, le plus précieux de votre entreprise



advantis **Votre assurance Vie Groupe**

Foyer Vie, véritable partenaire de votre entreprise, vous propose sa gamme de solutions et de services pour la mise en place d'un régime complémentaire de pension. Nous construisons pour vous des solutions sur mesure adaptées à votre politique salariale et modulées au gré des besoins complémentaires d'épargne et de prévoyance de vos salariés. Avec **advantis**, votre entreprise est unique. www.advantis.lu



Äert Vertrauen a sécheren Hänn

21. – 25.10.2008**GLASSTECH**

Internationale Fachmesse für die Glasindustrie
Düsseldorf (DE)
Tel.: 0049 211 45 60 01

21. – 24.10.2008**SYSTEMS**

Fachmesse für Informationstechnik und
Telekommunikation
München (DE)
Tel.: 0049 89 949 20 720

21. – 23.10.2008**FORUM DES ENTREPRENEURS BY INITIATIVES**

Fachmesse für Unternehmensdienstleistungen
Liège (BE)
Tel.: 42 39 39 373

27. – 30.10.2008**PTC ASIA – CEMAT ASIA**

Internationale Fachmesse für
Materialhandhabung, Logistik, Antriebs-,
Förder- und Lagertechnik
Dortmund (DE)
Tel.: 0049 921 75 75 80

28. – 30.10.2008**DKM**

Internationale Fachmesse für die Finanz-
und Versicherungswirtschaft
Dortmund (DE)
Tel.: 0049 921 75 75 80

Grand-Duché de Luxembourg ainsi que du nord de la France.

Que vous soyez fabricant, importateur, grossiste de produits alimentaires les plus divers, brasseur, glacier, pâtissier, hôtelier, restaurateur ou bien gestionnaire de cuisine, de snacks ou de friteries – l'Horecatel vous concerne tous.

De plus amples informations sont disponibles sur le site internet officiel du salon www.horecatel.be et www.wex.be. La contribution aux frais pour la participation au stand collectif s'élève à 1.750,00 Euros par entreprise et inclut un espace d'exposition pour chaque exposant, le matériel et les équipements nécessaires pour présenter vos produits et services, la publication d'une brochure avec un profil détaillé de votre entreprise, l'organisation d'une «Journée des Exposants Luxembourgeois» ainsi que l'assistance et le conseil tout au long du salon. ■

Pour participer à cette manifestation, nous vous prions de bien vouloir contacter le Département International, Affaires Européennes de la Chambre de Commerce.

Personnes de contact:

Mme Bettina Milewski /

M. Jean-Christophe Gleis,

Tél.: (+352) 42 39 39 – 372/335,

E-mail: europe@cc.lu

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen.
Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: (+352) 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, tél.: (+352) 42 39 39-372.

P4086800PA

- Traduction toutes langues et tous domaines
- Mise à disposition d'interprètes de conférence
- Mise à disposition de matériel de conférence
- Mise à disposition de matériel audio-visuel
- Organisation de conférences
- Cours de langues en entreprise et aux particuliers



Tél.: 26 10 84 54
Fax: 26 10 84 55
52, rue de Koerich
L-8437 Steinfort
E-mail: info@transat.lu
www.transat.lu

Berlitz Language et Business Training au Luxembourg !



Avec plus de 550 écoles de langues dans le monde entier et 130 ans d'expérience, Berlitz est un des leaders dans la formation en langues. Ayez confiance en cette qualité !

Découvrez le monde des langues :

- Formation en groupe – réussite en commun
- Formation individuelle dans toutes les langues – attention exclusive
- Cours et camps pour des enfants et jeunes – apprendre facilement des langues nouvelles
- Cours pour des entreprises & Cultural Consulting – service complet pour des entreprises
- Berlitz BusinessSeminars – formation continue dans d'autres secteurs

www.berlitz.lu

Berlitz®

Berlitz Language and Business Training S.à.r.l.
89-93, Grand-Rue • 1661 Luxembourg • Luxembourg
Tél.: 00352 – 26 38 32 48 • info@berlitz.lu



Par temps agité, mieux vaut savoir où aller.



■ Gestion de patrimoine ■ Conseil en placement ■ Planification retraite ■ Transmission des avoirs ■

23 - 25 septembre 2008

Salon PROCEED: le rendez-vous de l'Europe industrielle



Les 23, 24 et 25 septembre, le Salon Centre Européen de la sous-traitance, de la fourniture et des services industriels PROCEED ouvre à Luxexpo au Luxembourg. Depuis 1994, c'est autour de l'innovation et de la créativité que la mani-

festation permet la mise en relation et le partenariat entre donneurs d'ordres, sous-traitants et structures de conseils à l'entreprise. Ces 14 ans d'expérience ont fait de PROCEED une plate-forme économique incontournable du Grand Est. ■

PROCEED 2008

200 exposants

Originaires de France, de Belgique, du Luxembourg, d'Allemagne, mais aussi des Pays-Bas et même de... Tchécoslovaquie les exposants représentent de multiples secteurs:

- Transformation des métaux : décolletage, usinage, machines spéciales, finition, traitements de surfaces, traitements thermiques, fixation industrielle, forge, fonderie, chaudronnerie, production par mise en forme et découpages des métaux, produits semi-finis.
- Transformation des plastiques, caoutchouc, composites: électronique et électricité, microtechniques, services à l'industrie, ingénierie, études, aide à la conception, design industriel, recherche et développement, qualité, maintenance industrielle.

Trois jours, trois thèmes

• Jour 1, le design industriel

10h – Inauguration officielle en présence du Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur du Grand Duché de Luxembourg Jean-not Krecké

15h30 à 17h – Table ronde sur « les enjeux du Design Industriel en Grande Région »

• Jour 2, l'Industrie automobile

9h45 à 12h30 – Conférence sur « les matériaux: gisements d'innovation dans l'industrie automobile »

13h30 à 17h30 – Rencontre entre les acteurs de l'industrie automobile de la Grande Région et les entreprises sous-traitantes de la filière.

• Jour 3, l'environnement et le développement durable

10h30 à 12h – Table ronde mêlant institutions, clusters et entreprise de la Grande Région

14h30 à 15h30 – Atelier sur les nanotechnologies

Horaires d'ouverture:

mardi 23 septembre de 9h à 18h – mercredi 24 septembre: de 9h à 20h - jeudi 25 septembre: de 9h à 17h.

14^e édition LUXEMBOURG Parc des Expositions du 23 au 25 septembre 2008

PROCEED

Salon Centre Européen de la Sous-Traitance
de la Fourniture et des Services Industriels

2008





Jean-Pierre Carolus, Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle

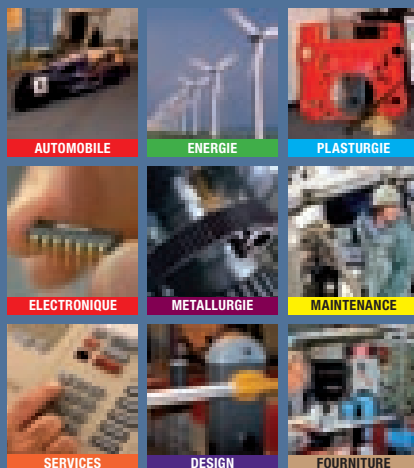
« L'ambition de Proceed demeure celle de proposer un espace privilégié où donneurs d'ordre et sous-traitants se retrouvent dans une ambiance conviviale autour de thèmes mobilisateurs comme l'automobile, l'environnement, le design industriel. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle qui a pris le relais de la Bourse de Sous-Traitance de l'Est organisatrice du Salon, profite de son effet de levier pour valoriser une sous-traitance de proximité au sein d'un espace transfrontalier.

Les CCI lorraines puis de la Grande Région se sont donc engagées à accompagner et mobiliser leurs ressortissants pour y présenter leurs spécificités. Elles

donnent un coup de pouce indispensable pour regrouper sur des stands collectifs de jeunes entreprises peu habituées à participer à un salon d'une telle envergure. Le rendez-vous de l'Europe Industrielle peut commencer.»

Jean-Pierre Carolus, Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle.

Le rendez-vous de l'Europe industrielle



14^e EDITION

PROCEED - BP 63456
FR-54015 NANCY CEDEX
FRANCE

tél. : +33 (0) 3 83 36 71 64
fax. : +33 (0) 3 83 32 56 18
www.proceedexpo.com
info@proceedexpo.com

LUXEMBOURG Parc des Expositions du 23 au 25 septembre 2008

PROCEED | 2008

Salon Centre Européen de la Sous-Traitance de la Fourniture et des Services Industriels



HORAIRES :

Mardi : 23 septembre de 9 h à 18 h
Mercredi : 24 septembre de 9 h à 20 h
Jeudi : 25 septembre de 9 h à 17 h

1^{er} octobre 2008

Séance d'information sur «REACH»



Un service du Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement
en partenariat avec le Ministère de l'Environnement
le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le CRP (leem) Iudor

Selon le règlement européen «REACH» (Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of Chemicals) pour les substances chimiques, environ 30 000 substances devront être enregistrées auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), basée à Helsinki.

Si vous fabriquez, importez ou utilisez des substances chimiques ou si vous importez des articles contenant des substances chimiques, la période de pré-enregistrement, qui a commencé le 1^{er} juin 2008 et qui se termine le 1^{er} décembre 2008, est cruciale pour votre entreprise. En effet, vous ne pourrez pas continuer à fabriquer, importer ou utiliser une substance chimique, telle quelle ou contenue

dans une préparation, quelle que soit sa dangerosité, si celle-ci n'a pas été pré-enregistrée ou enregistrée à temps !!

Dans le cadre de son activité de service national d'assistance (Helpdesk REACH), le Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE), en collaboration avec la FEDIL et Europe Enterprise Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, organise une séance d'information en vue d'informer et d'aider les entreprises à procéder au pré-enregistrement des substances chimiques. Cette manifestation se tiendra le 1^{er} octobre 2008 de 13h30 à 18h à la Chambre de Commerce à Luxembourg.

Cette séance se compose de présentations sur le pré-enregistrement des substances chimiques afin de permettre aux entreprises de savoir si elles sont concernées par cette procédure et comment procéder concrètement au pré-enregistrement de leurs substances.

Ces présentations seront enrichies d'une part:

- d'un témoignage d'une entreprise luxembourgeoise qui s'est préparé au pré-enregistrement (réalisation de l'inventaire des substances, communication avec les fournisseurs)
- d'un retour d'expériences d'un consultant sur l'accompagnement d'entreprises qui ont pré-enregistré des substances chimiques suivi d'un exposé sur les actions à prévoir et à mettre en œuvre dans une entreprise pour réaliser le pré-enregistrement et l'enregistrement de substances chimiques.

Pour en savoir plus sur cette manifestation et pour vous inscrire, vous pouvez consulter le site Internet du Helpdesk REACH www.reach.lu ou contacter le Helpdesk REACH: Tél.: (+ 352) 42 59 91-600 / E-mail: reach@tudor.lu

8 octobre 2008

Visite accompagnée au salon Security à Essen



L'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce organisera une visite accompagnée au salon «Security»

qui aura lieu à Essen en Allemagne le 8 octobre prochain. Se déroulant tous les deux ans, la «Security» représente le salon mondial le plus important dans le domaine de la sécurité et la protection contre les incendies. Le bilan de la dernière édition le confirme: en 2006, le salon a accueilli quelque 1.027 exposants en provenance de 47 pays ainsi que 40.000 visiteurs du monde entier.

Parmi les domaines d'activité mis en lumière lors de la 18^e édition figurent les services de sécurité, les installations d'alarmes et de surveillance, les dispositifs de contrôle, les installations anti-vol ou encore la protection contre les incendies. En 2008, un accent particulier sera mis sur les sys-

tèmes de protection de données et sur le secteur de la technologie de l'information. Une liste complète des secteurs concernés ainsi que des informations supplémentaires sur le salon sont disponibles sur www.security-messe.de.

Pour de plus amples informations sur le déroulement de la visite, les entreprises intéressées sont priées de contacter le Département International – Enterprise Europe Network – Luxembourg,
Tél.: (+352) 42 39 39 372 / 374,
Fax: (+352) 43 83 26, E-mail: een@cc.lu.
Personnes de contact: Mme Bettina Milewski et M. Stephan Dietzen

Info spéciale
Entreprises




Assurément plus simple

plan K

Chefs d'entreprises

Groupez vos assurances auto
dans un seul contrat et
simplifiez votre gestion
tout en optimisant vos finances
et votre trésorerie.

Pour en savoir plus, contactez votre agent
Foyer ou surfez sur www.foyer.lu



Foyer



14th October 2008

International Brokerage event “Renewable Energy” in Budapest



An international brokerage event on renewable energies will be held in Budapest on October 14, 2008 within the framework of the Ökotech International Trade Fair for

Environmental Protection and Municipal Technology. The event, organized by Innostart, ITD Hungary and supported by the Enterprise Europe Network, offers a perfect opportunity to participants to meet other European and local companies and professionals active in various fields of the renewable energies sector as well as to engage in concrete talks on business cooperation. The event embraces a wide range of renewable energies, focusing on solar energy, biomass, geothermal energy and waste to energy. In 2007, visitors to the Ökotech International Trade Fair came from 26 countries. The registration fee

for foreign participants amounts to 130 Euro per company (VAT included), covering among others all organizational expenses, individual meetings, free entry to the fair and publication in the catalogue. The registration is free of charge for foreign companies exhibiting at the Ökotech fair. The deadline for registrations is September 23, 2008. ■

For further information and registration, please visit the official web site of the event www.enterprise-europe.hu/okotech or contact Sara Holly (sara.holly@itd.hu) or Zsanett Olah (zsanett@innostart.hu).

22 - 23 octobre 2008

b2fair Business & ICT Matching Days à Liège



www.b2faironline.com/BICT2008 offre une plate-forme d'affaires où PME, entreprises TIC et prestataires de services se rencontrent

Vous êtes entrepreneur et vous souhaitez trouver des nouveaux partenaires ou des clients potentiels?

Si tel est le cas, réservez une place dans votre agenda pour les «Business & ICT Matching Days» qui se dérouleront aux Halles des Foires de Liège les 22 et 23 octobre prochains dans le cadre du «Forum des Entrepreneurs by initiatives». Réalisée pour la troisième fois consécutive, l'édition de cette année est organisée par l'Asbl Enjeu en étroite collaboration avec la Chambre de Com-

merce du Grand-Duché de Luxembourg et l'ensemble des organisations partenaires de la Grande Région, des régions périphériques et de nombreux autres pays européens.

La promotion de l'événement sera activement soutenue cette année par le réseau communautaire de soutien aux entreprises «Enterprise Europe Network» (EEN) de la Commission européenne et par le «European Business and Innovation Centre Network» (EBN).

La bourse de contacts «Business ICT Matching Days» propose aux chefs d'en-

treprises participants des opportunités de rencontres d'affaires professionnelles ciblées afin de trouver des partenaires potentiels ainsi que de rentrer rapidement en contact avec des entreprises potentielles actives dans les technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou utilisatrices des TIC en provenance des régions transfrontalières associées, dont notamment: la «Grande Région» (Wallonie (B), Grand-Duché de Luxembourg (L), Rhénanie-Palatinat (D), Sarre (D) et Lorraine (F), mais aussi la Région d'Aix-la-Cha-

pelle (D), de Champagne-Ardennes (F) et d'autres régions périphériques. Par ailleurs, des délégations d'hommes d'affaires en provenance de plus de 15 pays différents sont également attendues (p.ex. Pologne, Bulgarie).

Le «b2fair Business & ICT Matching Days» aura une approche multi-sectorielle avec un accent sur le secteur de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication. Par ailleurs, des délégations d'hommes d'affaires d'autres pays européens sont attendues, dont notamment en provenance de Bulgarie et de Roumanie, entre autres.

L'objectif principal des «b2fair Business ICT Matching Days» est de promouvoir les relations d'affaires bilatérales et stimuler des rencontres

«inter-entreprises» concrètes entre les opérateurs économiques du secteur afin de générer des accords de partenariat transnationaux.

La plate-forme de rencontres s'adresse aux entreprises TIC ou utilisatrices des TIC dans les secteurs du service et de l'industrie, mais aussi à toute autre entreprise en recherche de coopération (TPE, PME, PMI, grandes entreprises TIC, sous-traitants, fournisseurs, partenaires en R&D appliquées, spin-offs, etc.).

Cette journée de rencontres constitue ainsi l'occasion unique de planification, avant et durant l'événement, de rendez-vous d'affaires personnalisés entre exposants-exposants, exposants-visiteurs et visiteurs-visiteurs, soigneusement préétablis en fonction des besoins

spécifiques exprimés par les entreprises participantes.

En consultant le site de la manifestation via www.b2faironline.com/BICT2008, il sera possible de vous inscrire directement en ligne en insérant votre profil de coopération dans le formulaire d'enregistrement.

Après validation de notre part, vous pourrez commencer à sélectionner vos rendez-vous, de manière à recevoir un planning individuel pour le 22 et 23 octobre.

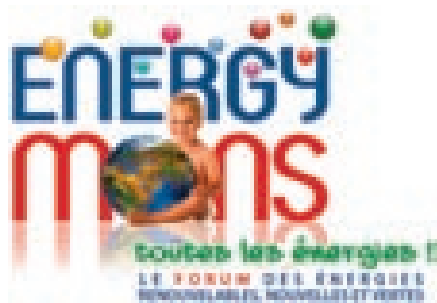
Pour les visiteurs, la participation à cette journée s'élève à 50 € par participant et comprend également les tickets d'entrée au salon. Pour les exposants du salon, la participation est gratuite. ■

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter le Département International – Affaires européennes / Enterprise Europe Network – Luxembourg

Personnes de contact: Mme Sabrina Sagramola/ M. Niels Dickens ;
Tél: (+352) 42 39 39 – 334/371, Fax: (+352) 43 86 26, E-mail: een@cc.lu

23 - 24 octobre 2008

Energetic Meetings: la bourse de contact des énergies renouvelables



Les «Energetic Meetings» auront lieu les 23 et 24 octobre 2008 à Mons en Belgique dans le cadre du salon «Energymons» à Mons en Belgique. Organisée par Enterprise Europe Network Wallonie – Europe en collaboration avec Awex, l'Agence wallonne à l'Exportation, cette bourse de rencontres «b2fair» aura pour but de développer les courants d'affaires et de contribuer au déploiement international des entreprises. ■

Elle est ouverte à toute entreprise ayant un intérêt à développer des partenariats dans le secteur des énergies renouvelables et offre aux participants l'occasion de rencontrer des partenaires potentiels selon des rendez-vous organisés au préalable.

Pour de plus amples informations concernant cette manifestation, veuillez consulter le site web officiel de l'événement www.energymons.be ou contacter Mme Pascale Triffoy, Chargée de mission, Enterprise Europe Network Hainaut Développement, Tél.: (+32) 64/237083, Fax: (+32) 64/237097

3 - 4 décembre 2008

Visite accompagnée au salon Pollutec à Lyon


 POLLUTEC
CAPITALES ENVIRONNEMENT

L'Enterprise Europe Network - Luxembourg de la Chambre de Commerce organise une visite accompagnée au salon Pollutec qui se déroulera du 3 au 4 décembre 2008 à Lyon, en France. Salon mondial de référence pour les professionnels de l'Environnement, la 23^e édition de la Pollutec réunira pendant quatre jours plus de 70.000 visiteurs de l'industrie et des

collectivités locales ainsi que 2.600 exposants et experts de l'environnement et du développement durable sous le slogan «Lyon, Capitale d'Environnement». En 2008, le Mexique assistera à l'événement en tant qu'Invité d'honneur. Le salon abordera de nombreux sujets, dont notamment le traitement des pollutions, l'optimisation des ressources et le recyclage, les énergies renouvelables et bioénergétiques, les risques et la santé et l'environnement ou encore la prévention et la protection des milieux naturels et marins et comporte un programme varié.

Les participants à la délégation auront en outre l'occasion de visiter le stand collectif luxembourgeois organisé par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur ainsi que le stand collectif de la région Wallonne mis en place par l'AWEX, l'Agence wallonne à l'exportation. La Chambre de Commerce propose aux entreprises intéressées le déplacement en autocar à un tarif préférentiel, ainsi qu'une assistance et un conseil tout au long du salon. De plus amples informations sur le salon Pollutec sont disponibles sur le site Internet officiel: www.pollutec.com. ■

Pour participer à la présente mission accompagnée, merci de contacter le Département International, Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce.
Personnes de contact: Mme Bettina Milewski et M. Stephan Dietzen, Tél.: (+352) 42 39 39 – 372/374

www.
innovation.
public.
lu

Le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche

Une source d'information spécialisée pour CHEFS et CREATEURS D'ENTREPRISE, CHERCHEURS et ETUDIANTS:

- le Guide des aides à l'innovation et à la R&D: financements, coopérations technologiques, bourses...
 - les offres et les demandes de technologies du Marché des technologies
 - le Répertoire des compétences technologiques d'établissements basés au Luxembourg
 - des Appels à propositions et Appels d'offres du FNR, de la Commission européenne et de l'ESA
- et aussi: l'Agenda de l'innovation et la Une, les Success-stories, les Publications... !

Une mise à jour régulière des contenus français-anglais

- ABONNEZ-VOUS A LA LETTRE DE DIFFUSION DU PORTAL, c'est un des nombreux SERVICES INTERACTIFS !



24 octobre 2008

Un Forum Economique pour l'expansion des PME dans la Grande Région

La Grande Région, se composant de Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, les Départements de Moselle et de Meurthe&Moselle et des communautés francophones et germanophones de Belgique, offre encore un grand potentiel d'expansion aux petites et moyennes entreprises. Aux fins d'explicitier cela et de mettre en évidence les voies à suivre individuellement, le Conseil d'Administration de l'Institut de la Grande Région, (IGR) sous la présidence de Monsieur Charles Ferdinand Nothomb, a décidé d'inviter les entrepreneurs des PME de la Grande Région à un Forum Économique, qui aura lieu le vendredi le 24 octobre 2008.

Par cette manifestation, l'IGR composée de personnalités du monde politique,

économique, scientifique et administratif, désire atteindre son objectif principal, qui est d'initier et de favoriser le développement économique dans le sens de la coordination et de la coopération transfrontalière.

Cela se fera en plein accord et en collaboration avec les Chambres de Commerce et d'Industrie membres de l'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie Saar-Lor-Lux, les Chambres des Métiers membres du Conseil Interrégional des Chambres des Métiers Saar-Lor-Lux et les Associations Professionnelles du Commerce et de l'Artisanat de la Grande Région.

L'événement, placé sous le patronage de Lucien Weiler, Président de la Chambre des Députés de Luxembourg et Président du Conseil Parlementaire

Interrégional, (CPI) constitue une contribution au Sommet de la Grande Région placé jusqu'au 30 juin 2009 sous présidence luxembourgeoise.

Tous les entrepreneurs des petites et moyennes entreprises cherchant à nouer des contacts avec des futurs partenaires dans les différentes parties de la Grande Région pourront profiter de la plate-forme leur proposée.

Le Forum Economique aura lieu le vendredi le 24 octobre 2008 à partir de 13h00 au siège de la Fortis Banque Luxembourg à Luxembourg-Kirchberg. Il sera consacré au thème «Le rôle économique des PME dans la Grande Région: Le défi de la globalisation»

Programme:

- 14h00:** «L'Intégration de la Grande Région par l'Économie», Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce Extérieur du GD de Luxembourg
14h30: «Bonnes pratiques»: Des chefs de PME rapportent leurs expériences et leurs attentes
16h10: «Le Défi de la Globalisation», Ernest-Antoine Seillière, ancien président du MEDEF
17h00: «Quo vadis Grande Région?»

Les attentes de l'entrepreneur de PME?

Les ateliers:

1. «Infrastructure et aménagement territorial interrégional»
 2. «Promotion et financement des activités transfrontalières»
- 18h10:** «Le rôle économique des PME dans l'UE», Günther Verheugen, Vice-président de la CE
18h40: «Dynamique et médiation», conclusions par le Dr Hanspeter Georgi, ancien Ministre de l'Économie et du Travail de la Sarre

Pour des informations complémentaires et inscription:
Enterprise Europe Network (EEN)
Chambre de Commerce Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333
E-mail: een@cc.lu

6500 m² modulables pour vos conférences et réunions

Située au cœur du quartier d'affaires du Kirchberg, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux pour l'organisation de vos événements

- 4 grandes salles de conférence
- 36 salles de formation
- Matériel de haute technologie
- Parking privé de 650 places



Votre partenaire pour la réussite

7, rue Alcide de Gasperi
L- 2981 Luxembourg

Tél.: + 352 42 39 39 - 240
Fax: + 352 43 83 26
events@cc.lu www.cc.lu

förum 2008

de l'Entreprise

b2fair
International Business Cooperation



Lieu:

LUXEXPO
EXHIBITION & CONGRESS CENTER

contact
Your Entrepreneurial Networking Event

◀ 27 - 28 novembre 2008 ▶

La plate-forme des rencontres « b2b » dans la Grande Région

b2fair: Nous rendons vos contacts d'affaires plus efficaces

La 3^e édition du «Forum de l'Entreprise» - la plus importante plate-forme de rencontres professionnelles dans la Grande Région - aura lieu cette année du 27 au 28 novembre 2008 au Grand-Duché de Luxembourg dans les locaux de LUXEXPO. Faisant partie intégrante du salon professionnel «CONTACT», cet événement de matchmaking constitue un lieu de rencontres idéal afin de promouvoir et générer des rendez-vous d'affaires potentiels entre les entreprises au niveau interrégional et international.

Le salon «CONTACT» ...

Le salon professionnel «CONTACT» est un événement de networking consacré aux entrepreneurs et représente une symbiose entre expositions, conférences et matchmaking. Il a pour thématique le développement des affaires au niveau de la Grande Région et héberge des PME issues de différents secteurs d'activité, tout en mettant un accent particulier sur les services aux entreprises.

contact
Your Entrepreneurial Networking Event

Cette manifestation est organisée par la Chambre de Commerce du Grand Duché de Luxembourg en étroite collaboration avec ses partenaires du réseau communautaire «Enterprise Europe Network» de plus de 25 régions européennes et de 20 pays différents ainsi qu'avec le soutien de nombreuses autres organisations professionnelles régionales.

Le Forum de l'Entreprise ...

L'événement de matchmaking **b2fair** du «Forum de l'Entreprise» est une plate-forme de rencontres professionnelles qui offre aux participants la possibilité de nouer de nouveaux contacts d'affaires qualifiés, de trouver des partenaires potentiels et de partager des expériences professionnelles au niveau transrégional. Par ailleurs, le forum offre aux entreprises la possibilité d'assister à de nombreux ateliers de travail thématiques.

En se basant sur le concept de renommée internationale **b2fair** qui offre à la fois les avantages d'une foire professionnelle et d'une plate-forme d'échanges d'affaires, la manifestation propose aux entreprises - aussi bien visiteurs qu'exposants - des rencontres d'affaires bilatérales à partir d'un catalogue en ligne contenant le profil détaillé de l'entreprise et spécifiant le type de partenariat d'affaires souhaité.

En bref: pour vous un moyen simple et efficace afin de trouver rapidement le partenaire d'affaires que vous recherchez, et ceci tout en gagnant du temps et de l'argent.



Le «Forum de l'Entreprise» concrètement:

Un service tout compris!

L'événement vise à soutenir les projets de coopération potentiels au niveau interrégional et à promouvoir également les relations d'affaires à l'échelle internationale. En apportant son soutien au développement de premiers contacts d'affaires, cette plate-forme de rencontres unique en son genre vous offre la possibilité d'analyser et d'étudier au préalable le profil de vos partenaires d'affaires.

Le «Forum de l'Entreprise» et son concept **b2fair** allient à la fois les atouts d'un salon professionnel et d'une plate-forme d'échanges transnationale et constituent ainsi - en termes de potentiel économique, de dynamisme entrepreneurial et d'innovation de la Grande Région - un rassemblement massif d'entrepreneurs en un seul et même lieu de rencontres. Venant de Rhénanie-Palatinat, Sarre, Lorraine, Wallonie et du Grand Duché de Luxembourg, les entreprises participantes sont désireuses de développer leurs relations d'affaires avec des entreprises des régions limitrophes ainsi qu'avec celles des autres pays européens.

La participation de délégations d'hommes d'affaires en provenance des Etats baltes, de Hongrie, d'Italie, de Pologne, de Bulgarie, de Roumanie, de Serbie de Turquie ainsi que de nombreux autres pays européens et au-delà sont également au rendez-vous et contribueront à souligner le caractère international de la manifestation.

Le Forum de l'Entreprise 2008

Un grand service à petit prix!

Grâce au **matchmaking b2fair** du «Forum de l'Entreprise», le **networking** entre hommes d'affaires n'a jamais été aussi facile. Il est grand temps pour vous de commencer à planifier efficacement votre participation et à optimiser votre présence au salon grâce à des rencontres d'affaires bien ciblées et soigneusement arrangées au préalable.

Votre droit d'inscription au forum couvrira:

- ☑ entrée gratuite au salon «CONTACT» ainsi qu'à tous les workshops et conférences organisées par Luxexpo
- ☑ remise d'un dossier d'information complet ainsi que de votre planning de rendez-vous d'affaires personnalisés;
- ☑ vérification de votre profil de coopération et publication dans le catalogue en ligne;
- ☑ organisation de vos rendez-vous d'affaires individuels avec les entreprises correspondant à vos critères de sélection;
- ☑ mise à jour régulière de votre planning de rencontres tout au long des 2 jours de contacts;
- ☑ service d'interprétation si besoin;
- ☑ service d'assistance / conseils offert par l'Unité de Coordination **b2fair** avant, pendant et après l'événement;
- ☑ invitation à la cérémonie d'ouverture et de clôture du salon «CONTACT», à la soirée « **b2fair** Business Award » et à la réception dînatoire;
- ☑ snacks et rafraîchissements tout au long des 2 journées de rencontres;
- ☑ navettes assurant les transferts entre l'hôtel et le site de la foire.

Les secteurs d'activité représentés:

Machinerie & Métallurgie

- ingénierie mécanique
- transformation des métaux & produits métalliques

Construction

- ingénierie du bâtiment
- menuiserie
- chauffage, sanitaire et climatisation
- autres parachèvement

Produits alimentaires

Services aux entreprises

- Services de conseils (gestion, ressources humaines, etc.)
- communication, marketing & édition
- technologies de l'Information et de la communication (TIC)
- organisations de soutien
- formation & éducation
- finances & assurances
- services immobiliers
- autres services

Energie & Environnement

- énergie et développement durable
- services & technologies de l'environnement

Transport & Logistique

Autres

Conditions de participation

Pour les entreprises luxembourgeoises, le droit d'inscription pour votre participation au « Forum de l'Entreprise » et à sa bourse de contacts **b2fair** s'élève à **75,00 €** par entreprise participante. Au cas où vous voudriez participer à la manifestation avec un 2ème ou plusieurs représentants, aucun droit d'inscription supplémentaire ne vous sera facturé. Pour les exposants du salon «CONTACT», la participation est gratuite.

En cas d'intérêt ou pour de plus amples informations:

www.b2faironline.com/forumentreprise2008

Formulaire d'inscription

Entreprise:

Prénom:

Nom:

Fonction:

Langues parlées:

Adresse:

Code Postal/Ville:

Tél.: / Fax:

E-mail:

Site web:

- participera à sa bourse de contacts **b2fair** du «Forum de l'Entreprise» le(s):
- 27 novembre 2008 (après-midi)
 - 28 novembre 2008 (toute la journée).

- est intéressé(e) à participer à sa bourse de contacts **b2fair** du «Forum de l'Entreprise» et voudrait être recontacté(e) par téléphone afin d'obtenir de plus amples renseignements sur le déroulement pratique de la manifestation ou de fixer une entrevue individuelle.

Merci de bien vouloir renvoyer le présent formulaire d'inscription à l'adresse du coordinateur de la manifestation:

Coordination de la manifestation:
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
 Enterprise Europe Network - Luxembourg
 7, rue Alcide Gasperi - L-2981 LUXEMBOURG
 Tél.: +352 42 39 39 - 333 - Fax: +352 43 83 26
 E-mail: b2fair@cc.lu / een@cc.lu
 Site web: www.cc-een.lu
 Personnes de contact: Mme Sabrina Sagramola
 MM Niels Dickens / Jean-Christophe Gleis

Une séance d'information concernant le salon Contact et le Forum de l'Entreprise aura lieu à la Chambre de Commerce le 25 septembre 2008.
 Pour tout renseignement, contacter:
 Jean-Christophe GLEIS,
 Tél.: +352 42 39 39 - 335.

Textes européens publiés

du 25 juin 2008 au 20 août 2008

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera / seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 25 juin 2008 – 20 août 2008

1 2008/C162/25 Avis du CESE sur «l'intégration financière: les marchés boursiers européens»

Recommandations publiées du 25 juin 2008 – 20 août 2008

2 2008/594/CE Interopérabilité transfrontalière des systèmes de dossiers informatisés de santé
3 2008/653/CE Systèmes efficaces d'information et de communication embarqués dans les véhicules et garantissant une sécurité optimale: mise à jour de la déclaration de principes européenne concernant l'interface homme/machine

Directives publiées du 25 juin 2008 – 20 août 2008

4 2008/57/CE Interopérabilité du système ferroviaire au sein de la Communauté (refonte)

Règlements publiés du 25 juin 2008 – 20 août 2008

5 622/2008 Procédures de transaction engagées dans les affaires d'entente
6 593/2008 Loi applicable aux obligations contractuelles (Rome I)
7 669/2008 Transferts de déchets
8 683/2008 Poursuite de la mise en œuvre des programmes européens de radionavigation par satellite (EGNOS et Galileo)
9 740/2008 Procédures à suivre pour les exportations de déchets vers certains pays
10 689/2008 Exportations et importations de produits chimiques dangereux
11 767/2008 Système d'information sur les visas (VIS) et l'échange de données entre les États membres sur les visas de court séjour (règlement VIS)

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International – Affaires européennes
Enterprise Europe Network – Luxembourg

Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot

7, rue Alcide de Gasperi

Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

Nouvelle parution

Taux de TVA appliqués dans les Etats membres de l'UE – Edition 2008

Au cours de ces dernières années, l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce a offert aux lecteurs du «Merkur» la possibilité de commander gratuitement un document relatif aux taux de TVA appliqués dans les Etats membres de l'Union européenne. Les entreprises luxembourgeoises ont réservé un accueil très favorable à chaque parution.

Un nouveau document reproduisant la situation au 1^{er} juillet 2008 vient de paraître.

Le document est disponible en français, en allemand et en anglais. Il reprend les différents taux de TVA appliqués dans les 27 Etats membres de l'UE et indique le taux applicable aux produits les plus divers.

Si vous êtes intéressé(e) à obtenir le document relatif aux taux de TVA

appliqués dans les Etats membres de l'Union européenne, nous vous invitons à retourner le formulaire ci-dessous par fax, par courrier ou par e-mail au service de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce.

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Je suis intéressé(e) à recevoir le document relatif aux taux de TVA appliqués dans les Etats membres en version

française allemande anglaise

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International – Affaires Européennes

Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot

WIRTSCHAFTSAUSKUNFTE FÖRDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECOURVEMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société fiduciaire maltaise, spécialisée dans les services aux entreprises, gestion, recouvrement de créances, immobilier, back office, etc., propose ses services à toutes sociétés intéressées à s'établir à Malte (EEN-20080808)
- 2 Société française de transport, spécialisée dans la livraison de colis inférieurs à 30kg par des véhicules de moins de 3,5 tonnes, recherche des partenaires commerciaux au Luxembourg pour effectuer pour leur compte des liaisons régulières entre le Luxembourg et l'ensemble de la France (EEN-20080626)
- 3 Société indienne, spécialisée dans les filets industriels, câbles, filets de pêche, ficelles, cordages, etc., recherche des producteurs, distributeurs, revendeurs (EEN-20080628)
- 4 Société bosniaque, spécialisée dans la fabrication de lits et de divers meubles en latoflex totalement respectueux de l'environnement, recherche des distributeurs et grossistes (EEN-20080704)
- 5 Société slovaque, spécialisée dans l'assemblage de diverses pièces mécaniques, le montage et modification de composants, assemblage de faisceaux de câbles, équipements électriques et électroniques y compris les tests, découpage décapage moulage, soudage, etc, propose ses services comme sous-traitant (EEN-20080728)
- 6 Société chinoise, spécialisée dans la production de moules, produits en plastique, produits en aluminium et alliages en zinc, etc., propose ses services de production (EEN-20080722)
- 7 Société allemande, spécialisée dans la production de scies, recherche des distributeurs (EEN-CONF0823)
- 8 Société informatique allemande, spécialisée dans les systèmes IT dans les domaines de l'aéronautique, de l'automobile, des médias, des télécommunications et de la technologie médicale, propose ses services comme sous-traitant et pour la conclusion d'accords réciproques de production (EEN-CONF0824)

berl

150ans



A. Berl & Cie s.à.r.l.
22, rue Edmond Reuter
Z.A. Weiergewan
L-5326 CONTERN
Tél. 48-87-87-1
Fax 48-15-69
www.berlux.com



Tôlerie fine de précision - Acier - Aluminium - Inox
Le spécialiste du poinçonnage, pliage, thermopoudrage
et de la **découpe laser**

Aménagement de bureaux et collectivités

A votre service depuis 1858

www.berlux.com

- 9 Société tchèque, spécialisée dans la production textile, offre ses capacités de production et recherche un partenaire pour la création d'une joint venture, acquisition ou outsourcing (EEN-20080718019)
- 10 Société polonaise, spécialisée dans la fabrication de parquet flottant et de plinthes, recherche des distributeurs, des revendeurs (EEN-SKMBT-20080730)
- 11 Société allemande, spécialisée dans la vente de gros et de détail de produits à base de viande, recherche des grossistes, des supermarchés et des représentants commerciaux intéressés par ses produits (EEN-CONF0827)
- 12 Société lituanienne, spécialisée dans la conception, la production et la vente de mobilier de bureau, recherche partenaires commerciaux (EEN-20080814)

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

 1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11 12

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International – Affaires européennes
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot

ONET LUXEMBOURG

PROPRETÉ - MULTISERVICES

Tél : 40 44 48 - www.onet.lu

Mieux vous écouter,
**Mieux vous écouter,
mieux vous guider !**
mieux vous guider

ESPACE  ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite





Luxair

“*Visitez le ciel en compagnie du sourire Luxair*”

Géraldine / Hôtesse de l'air



Avec le sourire, Géraldine et ses collègues s'assurent du confort et de la sécurité des passagers. Le personnel naviguant de cabine fait partie de Luxair, Luxembourg Airlines, un des pivots de LuxairGroup comprenant également les activités de LuxairTours, LuxairCargo et LuxairServices.
Luxair, Luxembourg Airlines - **Fly in good company**

Luxair
G R O U P

Lancement de la 5^e session au mois de novembre 2008

Formation «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants»

La mission de cadre et de dirigeant d'entreprise exige la maîtrise de compétences nouvelles et de plus en plus variées afin de rendre possible le développement de l'entreprise et d'assurer ainsi sa pérennité.

La formation «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants» répond à cet impératif de manière originale et adaptée aux contraintes du public-cible. Il s'agit d'un programme de perfectionnement en gestion d'entreprise qui cible

plus particulièrement les personnes amenées à coiffer des responsabilités managériales au sein de petites et moyennes entreprises, indépendamment du secteur économique.

Au cours des sessions écoulées, cette formation a vu aussi la participation de créateurs d'entreprise désireux de veiller au bon développement de leur projet d'entreprise grâce à l'acquisition de techniques performantes en gestion d'entreprise.

Le volet pédagogique fortement pragmatique de cette formation est assuré par des enseignants de HEC Ecole de Gestion de l'Université de Liège et des experts professionnels luxembourgeois ayant une solide connaissance du tissu économique national.

Cette formation est organisée en 8 modules thématiques et a une durée de 137,5 heures réparties sur 9 mois. Les modules ont lieu en fin de semaine (jeudi à samedi). ■

Le programme relatif à cette formation est disponible auprès de:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce, Sandrina Piquard,
7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg,
Tél.: (+352) 42 39 39 – 227, E-mail: sandrina.piquard@cc.lu, www.ifcc.lu

Université du Luxembourg

Un nouveau directeur pour la Luxembourg School of Finance



Le Professeur Christian Wolff a été nommé au poste de directeur de la Luxembourg School of Finance

C'est le professeur Christian Wolff, professeur de finance à l'Université de Maastricht qui sera le nouveau directeur de la «Luxembourg School of Finance» (LSF) de l'Université du Luxembourg. La décision a été prise par le Conseil de Gouvernance lors de sa dernière réunion en date. Âgé de 49 ans, le Pr. Christian Wolff succède ainsi au Pr. Pierre-Armand Michel qui prendra sa retraite cette année, c'est-à-dire au terme de son mandat de directeur. Christian Wolff devrait prendre ses fonctions dès novembre 2008. Il va également être nommé professeur de finance à l'Université du Luxembourg.

Le Pr. Wolff a obtenu son MBA et son doctorat en gestion financière internationale à la «Graduate School of Business» de l'Université de Chicago.

Il a été professeur à la «London Business School», a tenu des conférences et a donné des cours à l'Université de Chicago, à l'Université Nationale de Singapour, à l'INSEAD en France ainsi que dans de nombreuses autres institutions d'enseignement supérieur. Le Pr. Wolff a publié dans des revues scientifiques de renom, est chercheur au «Centre for Economic Policy Research» à Londres et il exerce comme directeur des études à la «Amsterdam Institute of Finance». Il a fondé et développé le groupe de finance au sein de l'université de Maastricht. Ce scientifique a, au cours de sa carrière, noué d'étroits contacts avec le milieu de la finance en tant que, par exemple membre du comité directeur d'entreprises financières, comme consultant au sein d'institutions financières et dans des gouvernements en Europe et outre-mer.



LA BONNE MARCHÉ DE TOUTE ENTREPRISE, C'EST L'ÉQUILIBRE SOLIDE ENTRE TOUTES LES DÉCISIONS

Une formation proposée par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce et l'Institut Universitaire International Luxembourg
en partenariat avec
HEC – Ecole de Gestion de l'Université de Liège et la Chambre des Métiers

SESSION 2008 / 2009

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DATE	JOUR	HORAIRE	INTERVENANT(S)
MODULE 1 Le diagnostic et le management stratégique de l'entreprise	13/11/2008 14/11/2008 15/11/2008	Judi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 9.00 – 12.30 hrs	Jean-Pierre Baeyens Jean-Pierre Baeyens Jean-Pierre Baeyens
MODULE 2 Le marketing d'entreprise et l'approche client	29/01/2009 30/01/2009 31/01/2009	Judi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 9.00 – 12.30 hrs	Jean Tondeur Jean Tondeur Jean Tondeur
MODULE 3 L'analyse comptable et la gestion financière	13/03/2009 14/03/2009 27/03/2009 28/03/2009	Vendredi Samedi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs	Armand Juncker Armand Juncker Wilfried Niessen Wilfried Niessen
MODULE 4 Le leadership et les techniques managériales	23/04/2009 24/04/2009	Judi Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs	Didier Joris Didier Joris
MODULE 5 La gestion et le développement des ressources humaines	08/05/2009 09/05/2009	Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 9.00 – 12.30 hrs	Joëlle Letsch Joëlle Letsch
MODULE 6 L'environnement juridique de l'entreprise	11/06/2009 12/06/2009	Judi Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs	Sophie Wagner-Chartier Sophie Wagner-Chartier
MODULE 7 Le développement international de l'entreprise	25/06/2009 26/06/2009 27/06/2009	Judi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 9.00 – 12.30 hrs	Jean-Claude Lahaut, Pol Wagner Jean-Claude Lahaut, Pol Wagner Jean-Claude Lahaut, Pol Wagner
MODULE 8 Les systèmes d'information et l'E-business	10/07/2009 11/07/2009	Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 9.00 – 12.30 hrs	Guy Kerger Guy Kerger
Optionnel : Soutenance du mémoire professionnel	09/2009			IFCC, IUIL, HEC ULg, CDM

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux :
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale :
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg
(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu



Ses points forts: le Risk Management, le Fund Management pour les fonds d'investissement, les fonds de pension et les Hedgefonds.

Le Luxembourg of Finance, qui a fêté son cinquième anniversaire en mai

2008, forme les futurs dirigeants des secteurs financier et bancaire. On peut y suivre le «Master of Science in Banking and Finance» en 12 mois (temps plein) ou en 24 mois (temps partiel pour les personnes qui travaillent). La

LSF a son siège dans le bâtiment K2 au 4, rue Albert Borschette. Contact: +352 46 66 44 6807.

(Communiqué par l'Université du Luxembourg) ■

Anniversaire

Open University fête ses 20 ans au Luxembourg



L'ambassadeur britannique, Peter Bateman, a accueilli les nombreux invités venus célébrer le 20^e anniversaire de l'Open University au Luxembourg et a tenu à féliciter les lauréats de la promotion 2008. Après avoir présenté une rétrospective de l'Open University, fondée il y a bientôt 40 ans, et qui compte actuellement plus de 200.000 inscriptions annuelles, l'ambassadeur a rendu hommage à l'Open University, élue meilleure université de Grande-Bretagne en 2005 et 2006 par rapport au degré de satisfaction des étudiants.

François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a souligné le rôle important de l'Open University dans l'enseignement supérieur luxembourgeois. A ses yeux, l'OU vient compléter l'offre de l'Université de Luxembourg, en proposant un enseignement de haute qualité, offrant la possibilité d'obtenir des *Bachelors* et des *Masters* réputés à ceux qui ne peuvent pas suivre des cours à plein temps auprès d'établissements universitaires.

David Knight, directeur régional de l'Open University, a souligné que l'Open University a su s'imposer non

seulement par sa taille, mais également par son aptitude à considérer chaque étudiant comme un individu, ou encore par l'utilisation novatrice des nouvelles technologies pour répondre aux besoins des étudiants en matière d'enseignement. Il a félicité les lauréats pour le travail et les efforts fournis pour l'obtention de leur qualification et a loué leur détermination et leur engagement, étant donné que la majorité d'entre eux a continué d'exercer une profession à temps plein, tout en poursuivant ses études. Enfin, Monsieur Knight a remercié les familles, les proches et amis des lauréats pour avoir soutenu ces derniers durant toutes ces années d'études. ■



Partenaires Sociaux

LE SPECIALISTE DU LOGICIEL SALAIRE AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

PLUS DE 600 UTILISATEURS

SOLUTION INFORMATIQUE POUR LE CALCUL DES REMUNERATIONS ET LA GESTION DU PERSONNEL

PRESENTATION GRATUITE A DOMICILE
INSTALLATION ET SUIVI DE L'UTILISATEUR
POUR LES PME, FIDUCIAIRES ET INTERIM

www.partenaires.lu

Tél.: 26 44 78 59

commercial@partenaires.lu



Pour plus d'informations: www.open.ac.uk/luxembourg,

E-mail: Valerie.scott@open.ac.uk,

Tél.: (+352) 44 40 91 801.



PROGRAMME DE FORMATION SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITÉ			
S Mise en place d'un système de management intégré QSE	21, 22/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
S Comment faire passer des messages difficiles dans la vie professionnelle?	16/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
S Erfolgreicher Messe- und Ausstellungsverkauf	24, 25/9/2008	8.30 - 17.00	450 €
S Le consommateur a changé, votre marketing a-t-il aussi changé ?	10/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
ACHAT ET LOGISTIQUE			
S Rédiger un contrat d'achat	7/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Professionelle Einkaufsverhandlungen führen	16, 17/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
COMMERCE INTERNATIONAL			
S Les documents d'accompagnement dans les procédures import-export	14/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT			
S1 Les bonnes pratiques d'hygiène dans l'HORECA	6 ou 10/10/2008	8.30 - 12.30	150 €
S Sécurité incendie - équipier de première intervention	8/10/2008	13.00 - 17.00	150 €
S Brandschutz-Management und Erstellung sicherheitsrelevanter Pläne	15/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
DROIT			
S Dispositions légales et réglementaires du contrat de travail	22/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Institutions et procédures administratives	13, 15, 20, 22/10/2008	18.30 - 20.30	220 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE			
S Mieux contrôler et gérer les frais au quotidien	19, 26/9/2008	14.00 - 18.00	195 €
S Comptabilité analytique: Méthodes de mesure des coûts et des marges	29, 30/9/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Trésorerie et gestion des flux financiers en entreprise	6, 7/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Savoir lire et comprendre un bilan et un compte de profits et pertes	6, 7/10/2008	6/10/2008: 14.00 - 18.00 7/10/2008: 8.30 - 17.00	250 € 250 €
S Elaborer un plan de financement et évaluer la rentabilité d'un investissement	16/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Initiation aux normes comptables internationales IAS/IFRS	16, 23, 30/10/2008	8.30 - 12.30	300 €
S Planification budgétaire et financière	20, 27/10/2008	14.00 - 18.00	195 €
FISCALITÉ			
S Déclaration de TVA	14/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Aides fiscales aux entreprises	21/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
ORGANISATION ET EFFICIENCE PERSONNELLE			
S Sachez vous imposer et favoriser votre succès	22, 23/9/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Gestion du stress et stratégies de réussite	25, 26/9/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Mieux gérer la pression et la transformer en force de vie	15, 16/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Assistant(e)s de direction : Maîtrisez avec aisance la diversité de votre fonction	15, 16, 30/10/2008	8.30 - 17.00	550 €
S Mieux s'organiser pour devenir plus efficace	23, 24/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Rétablir son équilibre et augmenter la performance via le training autogène	23/10, 20/11 et 4, 18/12/2008	18.30 - 21.00	220 €
RELATIONS PROFESSIONNELLES			
S Networking: Menschen gewinnen, berufliche Kontakte knüpfen	1/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Accueil, gestion du stress et des situations difficiles	2, 3, 13/10/2008	8.30 - 17.00	550 €
S Young leaders - Junge Führungskräfte im Betrieb	16, 17/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Mener un entretien d'aide efficace	17/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Teamentwicklung	20, 21/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE			
S Savoir communiquer face aux médias	29, 30/9/2008	8.30 - 17.00	450 €
S Savoir communiquer face à un groupe	6, 13/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Verhandlungen strukturiert führen	9, 10/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
BUREAUTIQUE			
S Windows Vista - Un nouvel environnement de travail pour les utilisateurs	24/9/2008	8.30 - 17.00	220 €
S Initiation au PC et à l'environnement Vista - Découverte d'Internet	25, 26/9/2008	8.30 - 17.00	420 €
S Initiation à Outlook	30/9/2008	8.30 - 17.00	220 €
S Initiation et maîtrise de Powerpoint	17/10/2008	8.30 - 17.00	220 €
S Initiation à Access	20, 21/10/2008	8.30 - 17.00	420 €
NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION			
S L'explosion du commerce électronique	24/9/2008	8.30 - 17.00	195 €
S E-marketing	8/10/2008	8.30 - 12.30	150 €
S Ergonomie des sites web	8/10/2008	13.30 - 17.30	150 €
S Référencement des sites web	22/10/2008	8.30 - 12.30	150 €
S Gestion interne de l'entreprise et Internet	22/10/2008	13.30 - 17.30	150 €
LANGUES			
S Perfectionnement en expression française - La rédaction	30/9 - 30/10/2008	13.00 - 14.30	180 €
S Initiation à la langue luxembourgeoise adaptée à votre profession	22/9 - 3/12/2008	16.00 - 18.00	200 €

S= Séminaires organisés en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers
S1: Séminaire organisé par l'IFCC

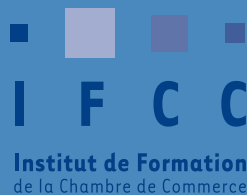
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg
Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu

I F C C
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

10 novembre 2008 – 5 janvier 2009



Cours de premiers secours

La loi du 17 juin 1994 concernant la sécurité et la santé des travailleurs au travail oblige les employeurs à former un certain pourcentage de leurs salariés en matière de premiers secours. Pour aider les entreprises dans cette démarche, l'IFCC organise des cours de premiers secours en collaboration avec l'Administration des services de secours.

Objectifs:

En 2007, 33.959 accidents de travail ont été déclarés auprès de l'Association d'Assurance contre les Accidents, dont 16 avec issue mortelle.

Dans les cas d'extrême urgence, les services de secours les plus rapides et la meilleure prise en charge médicale à l'hôpital sont sans effet si les premiers soins n'ont pas été administrés sur le lieu de l'accident. Il arrive dès lors que la vie ou la mort de la victime d'un accident dépende de ces premiers soins.

Apprendre à dispenser les premiers soins, c'est s'assurer de réagir toujours correctement face à des situations d'urgence.

Les gestes qui peuvent avoir une importance décisive pendant les premières minutes s'apprennent facilement.

Dans de nombreuses situations, la connaissance systématique des premiers secours permettra d'agir correctement.

Programme:

- Introduction aux principes de premiers secours
- Notions fondamentales en matière de prévention d'accidents
- Comportement sur le lieu d'accident
- Les plaies
- Les brûlures
- Les infections post-traumatiques
- Les pansements
- Les hémorragies
- Les troubles aigus de la vigilance
- L'appareil cardiorespiratoire
- La réanimation cardiorespiratoire
- Les lésions de l'appareil locomoteur
- Introduction dans l'organisme de substances pharmacoactives
- L'influence de la chaleur sur l'organisme
- Le transport du blessé et du malade

Durée:

28 heures + 2 heures test

Examen:

Le cours est clôturé par un test devant un jury. En cas de réussite, le candidat reçoit une attestation d'initiation au secourisme, signée par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire.

Intervenant:

Instructeur en secourisme de l'Administration des services de secours

Inscription:

Via le site internet de l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce, www.ifcc.lu

Prix:

150 €

Date de début des cours :

Lundi 10 novembre 2008 en langue française
Lundi 05 janvier 2009 en langue luxembourgeoise

Jours / Horaire:

Lundi et Vendredi chaque fois de 08.00 à 12.00 heures

Lieu:

Centre de Formation de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg



Une formation proposée par l'**Institut de Formation de la Chambre de Commerce**
en collaboration avec son partenaire académique
l'**Institut Commercial de Nancy (ICN) Ecole de Management**



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Executive Education

CALENDRIER SESSION 2008

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DATES	JOUR	HORAIRE	INTERVENANTS
MODULE 1				
Stratégies de développement et management international	16/10/2008	Judi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik
Stratégies de développement et management international	17/10/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik
MODULE 2				
Transports et logistique	13/11/2008	Judi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Joële Macadré
Transports et logistique	14/11/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Joële Macadré
MODULE 3				
Marketing international	04/12/2008	Judi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Didier Kahlig
Marketing international	05/12/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Didier Kahlig
Marketing international	06/12/2008	Samedi	8.30 - 12.00 heures	Didier Kahlig
MODULE 4				
Instruments financiers à l'international	22/01/2009	Judi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Jean-Pierre Chaussinand
Instruments financiers à l'international	23/01/2009	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Jean-Pierre Chaussinand
Instruments financiers à l'international	24/01/2009	Samedi	8.30 - 12.00 heures	Jean-Pierre Chaussinand
MODULE 5				
Management interculturel	05/03/2009	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik
Management interculturel	06/03/2009	Samedi	8.30 - 12.00 heures	Alexandre Melnik
Grand Oral	15/05/2009	Judi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi - Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg
(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

«MBA: une opportunité d'élargir son horizon. Du Luxembourg en Asie»



Olivier Beaujean, étudiant MBA et Business Unit Manager, CSB Consulting

Les programmes Master of Business Administration (MBA) et Certificats Professionnels en Finance développés par Sacred Heart University Luxembourg permettent aux étudiants qui le désirent de suivre un cours itinérant en Asie. Ce cours, une option en finance, est un voyage de plusieurs semaines à travers l'Inde, la Thaïlande, le Vietnam et la Chine. Olivier Beaujean, étudiant MBA et consultant à Luxembourg, a récemment participé à ce cours ; il nous livre ses impressions.

SHU: Quelle a été pour vous la principale motivation à suivre un tel cours?

O. B.: Notre principale motivation consistait en la découverte économique et financière de quelques pays clés d'Asie. L'objectif d'un tel cours était de provoquer une prise de conscience sur l'état économique actuel de ces pays et de se rendre compte du déplacement d'intérêts financiers vers l'Asie. Le MBA

de la Sacred Heart University étant un programme américain, il nous importait de nous rendre compte de la raison pour laquelle de plus en plus d'investissements étaient accomplis non plus principalement aux Etats-Unis mais bien dans certains pays d'Asie.

SHU: Comment cette expérience d'un cours itinérant se différencie-t-elle d'un cours donné à Luxembourg? Comment avez-vous vécu cette méthode d'apprentissage?

O.B.: Ce type de cours itinérant nous a offert la possibilité de nous enrichir d'un savoir d'expériences vécues lors de nos différentes rencontres et visites. Le contact direct et culturel dont nous avons fait l'expérience était à mon sens un complément nécessaire à l'approche traditionnelle d'apprentissage d'un savoir théorique. La compréhension profonde de la gestion économique et financière d'un pays passe obligatoirement par une compréhension politique et culturelle de ce pays.

SHU: Ce voyage a-t-il modifié votre perception de l'Asie ou d'un pays visité en particulier? A quel point de vue?

O.B.: J'ai été très surpris par la ville de Bangalore en Inde. Ma perception de l'Inde à travers le monde des affaires internationales était basée sur le potentiel d'expansion économique incroyable du pays disposant à la fois d'une main-d'œuvre bon marché, mais aussi de secteurs de compétences de pointe comme l'informatique. Le réseau international d'hommes d'affaires indiens ayant une influence croissante sur l'économie mondiale me confortait dans l'idée que l'Inde pourrait devenir la puissance économique mondiale de demain dépassant même le potentiel de croissance de la Chine. Depuis notre voyage, cette perception s'est nuancée. Le degré de pauvreté, le manque d'infrastructure, de voiries/services publics, témoignent d'un contraste violent entre les centres d'affaires – où sont installées les sociétés internationales indiennes – et leur environnement immédiat. Ces centres d'affaires donnent l'impression d'être des îlots de modernité dans un océan de pauvreté. Le montant des investissements et des efforts politiques à réaliser afin de réduire ce contraste reste un problème très sérieux pouvant entraver fortement le développement économique de l'Inde.

SHU: Quels sont les avantages d'inclure ce type de cours itinérants dans le programme MBA de la Sacred Heart University?

O.B.: Les avantages se situent à deux niveaux. Au niveau de l'étudiant, la découverte politique et culturelle de l'Asie contribue à son ouverture d'esprit sur le monde et lui donne un aperçu concret du phénomène de globalisation. Le contact direct avec des personnes vivant et travaillant depuis de nombreuses années en Asie procure une idée plus précise sur les avantages

et inconvénients pratiques de développer une activité d'affaire sur le continent asiatique. Au niveau de l'Université, les contacts répétés effectués par la délégation d'étudiants dans divers pays asiatiques renforcent la réputation d'ouverture

sur le monde de l'Université. L'Université est alors perçue comme un acteur actif contribuant à former les dirigeants mondiaux de demain. Cette ouverture vers l'Asie permet également au travers des différents contacts d'élaborer, avec

l'autorisation des sociétés rencontrées, des cas d'études pratiques pouvant par la suite servir de référence académique dans le domaine visé.

Prochaines sessions de formation (MBA & Certificats)

Financial Management (Septembre 2008)

Professeurs: Dr. Steinherr / Dr. Schroeder

Leadership & Ethics (Octobre 2008)

Professeur: Dr. Stephen Brown

Marketing Management (Novembre 2008)

Professeur: Dr. Lawrence Weinstein

Organizational Management & Business Communication (Novembre 2008)

Professeur: Dr. Petra Garnjost

Director, John F. Welch College of Business

Portes-Ouvertes: Jeudi 18 septembre 2008, à partir de 18h00

Présentation des formations MBA et Certificats Professionnels.
Séances d'information à la Chambre de Commerce, Kirchberg.

En 2007, la Sacred Heart University a reçu l'accréditation «AACSB». L'Association to Advance Collegiate Schools of Business (AACSB) est une association américaine délivrant une accréditation reconnue dans le monde entier aux meilleures universités et écoles de commerce.

Pour tout renseignement concernant les formations et événements à venir, contactez Antoine Rech, Development Manager – arech@shu.lu - Tél.: (+352) 22-76-13-31 ou visitez www.shu.lu

Mieux vous écouter,
**Mieux vous écouter,
mieux vous guider !**

ESPACE ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite



Interpréter et réaliser : un double moyen d'exprimer sa vision du monde en images

DirActors – International Film Festival, qui se consacre aux acteurs devenus réalisateurs, revient pour sa deuxième édition du 15 au 19 octobre 2008 à Luxembourg-Ville. Un événement original à ne pas manquer pour découvrir les films inédits de jeunes talents comme de cinéastes confirmés, et participer aux multiples discussions de cinéphiles venus d'ailleurs pour présenter leurs œuvres, à la **Cinémathèque de la Ville**, à **Utopolis-Kirchberg** et au **Ciné-Utopia**.

Des œuvres diverses et cosmopolites, destinées à la fois au public, aux professionnels et à la presse, seront présentées dans la section **Panorama**, consacrée aux longs métrages internationaux. Parmi ces avant-premières sont prévues *Vinyan* en présence du réalisateur Fabrice Du Welz (Belgique) et de l'actrice Emmanuelle Béart (France), ou encore *Liebesleben* de Maria Schrader (Allemagne) qui sera également présente. **DirActors** promet aussi une rencontre passionnante avec Nicolette Krebitz (Allemagne), qui viendra présenter *Das Herz ist ein dunkler Wald*.

En tant que lieu d'échanges conviviaux et ouverts à tous, **DirActors** consacrera des **Cartes Blanches** à des acteurs-réalisateurs européens, qui viendront rencontrer le public pour échanger sur leur double carrière. Sandrine Bonnaire (France), ou encore Luc Feit (Luxembourg) se prêteront avec enthousiasme à cet exercice. Ces rencontres promettent des dialogues fructueux avec un auditoire qui en apprendra davantage sur les coulisses du cinéma.

Enfin, **DirActors** proposera deux Ciné-concerts ainsi qu'une programmation spéciale destinée au public scolaire de la Grande Région.

Retrouvez plus d'informations sur le site www.diractors.org

diractors



diractors
INTERNATIONAL
FILM FESTIVAL
LUXEMBOURG - CITY

OCTOBER 15th - 19th 2008

www.diractors.org / ☎ 42 95 11 500



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche



Innover: un état d'esprit



Les stratégies de développement fondées sur les coûts, et employées depuis les années 60 par une majorité d'entreprises occidentales, ne constituent plus désormais la panacée en nos contrées. Face à la concurrence des pays tigres d'Asie, et au réveil de colosses économiques comme la Chine ou l'Inde, de telles stratégies ne se révèlent pertinentes aujourd'hui que pour un nombre infime d'entreprises que l'on peut qualifier de «globales». Seule la mise en œuvre de nouvelles stratégies, fondées sur une compétitivité «hors coût», peuvent permettre à nos entreprises de faire face à la concurrence effrénée que leur livrent les entreprises asiatiques, et de conquérir de nouveaux clients pour compenser ceux s'étant dirigés vers les produits de la concurrence.

Une de ces stratégies «hors coût» consiste pour l'entreprise à se différencier de la concurrence par l'innovation, celle-ci justifiant le coût supérieur du produit ou du service par la valeur qu'elle crée pour le consommateur. Ce type de stratégie, qui a prouvé son efficacité pour des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, constitue aujourd'hui une des seules alternatives pérennes face aux approches fondées sur les coûts.

■ Innover: un état d'esprit et un processus

Malgré l'omniprésence de cette thématique dans les médias, innover est encore pour nombre d'acteurs

économiques, un concept difficile à définir et un champ complexe à délimiter. Et pour cause... un consensus autour d'une définition commune est encore à trouver. Toutefois, deux dimensions sont souvent citées pour définir ce qu'est l'innovation. Il s'agit avant tout d'un état d'esprit qui doit être partagé par le plus grand nombre au sein de l'entreprise, et qui est fondé notamment sur la prise de risque, l'écoute de son environnement et l'entrepreneuriat. La seconde dimension généralement citée pour cerner l'innovation consiste à l'assimiler à un processus constitué de plusieurs étapes, visant le développement et la commercialisation de nouveaux produits, services, procédés, méthodes marketing ou organisationnelles.

L'innovation peut et doit donc être considérée comme une démarche commune à un ensemble d'acteurs d'une organisation, et fondée sur la mise en œuvre d'un processus constitué de plusieurs étapes permettant d'aboutir à la commercialisation de ce qui fut initialement une idée.

■ Innover s'apprend !!!

Si cette conception de l'innovation comme processus n'est pas nouvelle pour les spécialistes chercheurs et experts de la recherche, développement et de l'innovation, elle est toutefois encore méconnue de nombre de professionnels de l'entreprise pour lesquels innover ne relève pas d'une méthodologie à appliquer, mais d'une approche intangible, assimilable presque à une certaine

forme d'art. Or, il n'en est rien. Innover constitue avant tout une démarche qui s'apprend, et qui est accessible à tous les individus.

C'est sur la base de ce constat que la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, et Luxinnovation, ont proposé pour la 2^e année consécutive, du mois d'avril au mois de juin 2008, une formation spécifique de 5 journées aux «Techniques de management de l'innovation».

S'adressant à toutes les organisations, publiques comme privées, de toutes tailles, et de tous secteurs, ce 2^e cycle de formation a eu pour unique objectif d'apporter aux participants des techniques simples visant la mise en œuvre au sein de leur organisation de chacune des étapes constitutives du processus d'innovation.

Reposant sur des intervenants reconnus sur le plan international pour leurs compétences et leurs riches et longues expériences professionnelles dans leur domaine, cette formation enseignée en allemand et en français a abordé les thèmes suivants:

- les techniques de créativité ;
- l'autodiagnostic de sa capacité d'innovation ;
- l'innovation de services ;
- l'analyse fonctionnelle ;
- le financement de l'innovation et les outils de protection et de valorisation de sa propriété intellectuelle ;
- le marketing de l'innovation.

■ Bilan des modules enseignés en 2008

Destiné à apporter des méthodes de génération d'idées, quel que soit le type d'innovation recherchée – produit, procédé, service, organisationnel ou marketing – ce 1^{er} module enseigné sous la forme de jeux de rôles, a reçu un grand succès, et a surtout démystifié la créativité, souvent assimilée à une forme d'art, alors qu'il s'agit avant tout d'un ensemble de techniques facilement applicables.

Le 2^e module a apporté aux participants une méthode leur permettant de mener un autodiagnostic de leur

capacité à innover, et de choisir quels leviers actionner pour pouvoir se lancer avec succès dans une démarche d'innovation. Enseignés par des consultants de terrain qui officient auprès de publics de PME et d'entreprises artisanales, les nombreux cas concrets proposés ont séduit les participants par leur dimension applicative.

Le module suivant a été innovant par la nature même de sa thématique, puisqu'il s'est agi d'innovation dans le domaine des services. Son objet a consisté à montrer que l'innovation ne devait en aucune façon être circonscrite au développement de produits ou de procédés, mais s'appliquait aussi et surtout aux services au sens large, intéressant tant le secteur industriel que le secteur des services.

L'analyse fonctionnelle traitée par l'intervenant suivant a apporté un outil

complémentaire à celui présenté dans le module précédent, et s'appliquant plus particulièrement aux entreprises industrielles.

Une conférence portant sur les types de financements nationaux et européens des projets innovants a été par la suite l'opportunité de découvrir le panorama des différents types d'aides accessibles, des critères de sélection des projets, et des acteurs vers lesquels se tourner pour se lancer dans un projet d'innovation.

La seconde partie de la conférence traita des outils de protection et de valorisation de sa propriété intellectuelle, démontrant ainsi que protéger ses innovations était non seulement efficace, mais aussi et surtout rentable.

Enfin, partant du principe qu'innover n'a d'intérêt que si le produit de cette innovation a de fortes chances de connaître un succès commercial, le

dernier intervenant eut pour mission de présenter les techniques de définition et de mise en œuvre d'une politique spécifique de marketing de l'innovation.

■ Remise des diplômes et nouveau cycle de formation

Clôturant ce 2^e cycle de formation, la remise des diplômes se déroulera au mois de septembre. Fort du succès rencontré auprès des participants, entreprises artisanales, PME et grandes entreprises, un nouveau cycle de formation débutera dans le courant du premier trimestre 2009.

Pour en savoir plus:

M. Lionel CAMMARATA, Luxinnovation, Tél.: +352 43 62 63 1, E-mail: lionel.cammarata@luxinnovation.lu

Pour en savoir plus sur les Techniques de Gestion de l'Innovation – Innovation Management Techniques, consultez la rubrique dédiée sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche:

www.innovation.public.lu/html/portal/FR/81/543/

Consultez aussi notre rubrique: ACCES DIRECT au Répertoire des techniques de gestion de l'innovation (IMT tool-box). Pour en savoir plus: M. Lionel CAMMARATA, Luxinnovation

Des compétences locales, une vocation internationale !

Plus loin, ensemble !

Pour la Chambre de Commerce, l'accompagnement d'entreprises luxembourgeoises sur les marchés étrangers est une priorité absolue. Le soutien actif de la Chambre de Commerce à la conquête de nouveaux marchés a pris au fil des ans des formes très diversifiées : missions de promotion économique, salons de coopération, visites accompagnées de foires, stands collectifs, journées d'opportunités d'affaires et séminaires.

Afin de promouvoir le développement des entreprises luxembourgeoises sur les marchés internationaux, le Département International encourage la mise en relation des entreprises nationales et étrangères, notamment en dispensant des informations sur les opportunités existant à l'étranger et en accueillant des délégations étrangères à Luxembourg.



Votre partenaire pour la réussite



Aider les entreprises luxembourgeoises à participer aux projets de recherche européens



Dans un contexte d'encouragement financier des efforts de Recherche, Développement et Innovation (RDI) des entreprises, le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur a initié une nouvelle mesure financière nationale «Fit4Europe – FP7» visant à stimuler la participation des entreprises luxembourgeoises à des projets de recherche du 7^e programme-cadre de recherche européen (FP7). La promotion et la gestion administrative de cette nouvelle aide financière ont été confiées à Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche et Point de Contact National (NCP) du FP7.

■ Le 7^e programme-cadre de recherche européen (FP7)

Le septième programme-cadre de recherche européen (FP7) est le principal instrument de financement de la RDI à l'échelon européen. Outil clé répondant aux besoins de l'Europe en matière d'emploi, de productivité et de compétitivité, il consacre plus de 50 milliards d'EUR, sur la période 2007-2013, à encourager et renforcer les activités de RDI ainsi que la coopération entre les acteurs privés et publics européens de la recherche.

Les objectifs généraux du FP7 ont été regroupés en quatre programmes spécifiques: Coopérations, Idées, Personnes et Capacités. Ceux-ci œuvrent en commun à la promotion et l'encouragement de création de pôles européens

d'excellence dans le domaine de la recherche.

- Au cœur du dispositif, «**Coopération**» favorise les activités de recherche collaborative entre industriels, monde universitaire et centres de recherche. 32 milliards d'EUR de budget sont engagés pour la mise en œuvre de projets transnationaux entre acteurs européens de différents pays partenaires autour de domaines thématiques clés tels que: technologies de l'information et de la communication (ICT), santé, bio- et nanotechnologies, production, énergie, environnement, transport, sécurité, etc.
- «**Idées**», avec un budget de plus de 7,5 milliards d'EUR, a pour objectif de faire de l'Europe un pôle d'attraction des meilleurs chercheurs mondiaux en finançant la «recherche exploratoire». Le Conseil Européen de la Recherche (CER) constitue l'élément central de ce programme permettant de renforcer l'excellence, le dynamisme et la créativité dans le domaine de la recherche européenne.
- «**Personnes**», doté d'un budget de 4,7 milliards d'EUR, soutient la mobilité et le développement de la carrière des chercheurs au niveau européen et international grâce aux bourses Marie Curie. Les «Passerelles et partenariat industrie-académie» stimulent la coopération sur le long terme entre les centres de recherche publics et l'industrie.

- «**Capacités**» vise à renforcer les aptitudes de recherche et d'innovation ainsi que les actions de soutien aux infrastructures de recherche, à la coopération internationale et au potentiel d'innovation des PME avec un budget de plus de 4 milliards d'EUR.

Les financements inscrits dans le cadre du FP7 prennent la forme de subventions accordées aux acteurs de la recherche, pour cofinancer des projets de RDI et de démonstration. Ces subventions sont acceptées sur base d'appels à propositions et de procédures d'examen par des pairs.

Avec l'aide des programmes spécifiques du FP7, les grandes entreprises peuvent renforcer leurs bases scientifiques et améliorer leur compétitivité industrielle au niveau européen. Les PME peuvent accroître leur potentiel de développement, s'offrir une dimension internationale et asseoir leur crédibilité et expertise auprès des grandes entreprises et organismes internationaux.

■ Fit4Europe: incitation financière aux entreprises participantes au FP7

En réponse aux objectifs du FP7, la mesure Fit4Europe-FP7 a été développée par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur. Elle a pour vocation de soutenir financièrement et de manière significative les entreprises luxembourgeoises dans le montage de leur proposition de projet européen.

La concrétisation de cette démarche devra permettre au Grand-Duché de renforcer son positionnement dans les programmes de recherche internationaux et de garder toute sa place dans l'Espace Européen de la Recherche (EER). Cette mesure veut redynamiser la participation luxembourgeoise à la recherche communautaire.

Pour développer
vos affaires
en toute
sérénité



Trade Zen

Trade Zen est la solution d'assurance-crédit pour les professionnels, développée par **Foyer** en association avec **Atradius**, leader mondial de l'assurance-crédit.

Avec **Trade Zen**, vous êtes protégé contre l'insolvabilité éventuelle de vos clients et votre chiffre d'affaires est sécurisé.

Pour en savoir plus, contactez votre partenaire **Foyer** ou surfez sur www.foyer.lu.



ASSURANCES

Äert Vertrauen a sécheren Hänn

12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange - Tél.: +352 437 437

■ Portrait Fit4Europe

Cette aide financière s'adresse aux PME et grandes entreprises établies au Luxembourg, souhaitant soumettre des propositions de projets FP7.

Elle prétend couvrir l'essentiel des coûts:

- **internes:** liés aux démarches partenariales, au montage et à la rédaction de la proposition;
- **externes:** liés aux prestations de conseil et d'expertise.

Elle prendra la forme d'un montant forfaitaire variable selon le rôle de l'entreprise dans le projet soumis et de sa note obtenue lors de l'évaluation par la Commission européenne:

- de 2.500 EUR à 7.500 EUR* pour un participant au projet ;
- de 10.000 EUR à 20.000 EUR* pour un coordinateur de projet.

* (dans la limite de 5% du cofinancement communautaire demandé et de 50.000 EUR par an et par entreprise).

■ Une demande de financement simple et rapide

Afin de répondre aux conditions d'éligibilité de Fit4Europe – FP7, les entreprises doivent:

- exercer une activité économique significative sur le territoire luxembourgeois;
- être gérées sainement;
- effectuer les activités de recherche, concernées par la demande de cofinancement communautaire, au Luxembourg;
- déclarer, dans les délais, leur intention de monter ou de participer à un projet FP7.
 - > 2 mois avant la clôture de l'appel à propositions pour les coordinateurs de projet;
 - > 1 mois avant la clôture de l'appel à propositions pour les participants à un projet.

Luxinnovation, NCP du FP7, chargée de la promotion et de la gestion

administrative de Fit4Europe - FP7 met à la disposition des PME et grandes entreprises concernées l'ensemble des informations et documents relatifs à cette nouvelle mesure:

- descriptif détaillé de l'aide et conditions d'éligibilité;
- formulaires de déclaration de participation à un projet FP7, à renvoyer à Luxinnovation dans les délais impartis;
- formulaire de demande de financement à remettre à Luxinnovation après la mise disposition des résultats de l'évaluation du projet FP7.

Pour plus de renseignements concernant Fit4Europe – FP7:

Luxinnovation, M. Jean-Michel LUDWIG, Chef de projet senior,

Tél.: (+352) 43 62 63-1, Fax: (+352) 43 81 20, E-mail: jean-michel.ludwig@luxinnovation.lu, www.luxinnovation.lu.

Retrouvez toutes les informations (description de l'aide, conditions d'éligibilité...) sur www.innovation.public.lu

28 octobre 2008

2^e Forum «Business meets Research» de Luxinnovation



Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche annonce la seconde édition de son forum «Business meets Research».

Au vu du succès qu'avait rencontré cet événement en 2007, l'Agence proposera aux entreprises de rencontrer les acteurs de la recherche publique le 28 octobre 2008 dans le Centre de Conférences de la Chambre de Commerce.

Si l'objectif du Forum reste la valorisation des résultats de la recherche publique luxembourgeoise et la promotion des collaborations entre entreprises privées et secteur public, le programme de cette nouvelle édition se verra agrémenté d'un certain nombre de nouveautés. L'événement s'ouvrira par ailleurs aux entreprises de la Grande Région.

Plus axée sur des thématiques identifiées comme essentielles et directement exploitables par les entreprises, Business meets Research 2008 a retenu, à ce jour, les sujets suivants: ICT, écotecnologies, ressources humaines, matériaux, risk management, logistique/traçabilité et santé.

A la fin de chaque workshop thématique, une entreprise sera invitée à venir présenter son expérience de collaboration réussie avec un laboratoire de recherche public.

D'autre part, 3 workshops parallèles traiteront de thématiques horizontales telles que les techniques de

**BUSINESS
MEETS
RESEARCH**

**2^E FORUM LUXINNOVATION
28 OCTOBRE 2008
BUSINESS MEETS RESEARCH**

**CENTRE DE CONFÉRENCES
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
LUXEMBOURG-KIRCHBERG**

LA RECHERCHE PUBLIQUE AU SERVICE DE VOTRE COMPÉTITIVITÉ



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



management de l'innovation, la valorisation de la recherche et les aides financières et propriété intellectuelle.

Au côté de stands thématiques permettant de présenter des exemples concrets de technologies applicables directement en entreprise, le «Techno-Dating» fera son apparition: 6 rounds thématiques permettront aux entreprises de rencontrer en un minimum de

temps un maximum de chercheurs dans leur domaine d'activité. Tout au long de la journée, les conseillers de Luxinnovation se tiendront à la disposition des entrepreneurs et des chercheurs pour discuter de leurs projets avec ou sans rendez-vous.

Le 2^e Forum «Business meets Research» de Luxinnovation du 28 octobre 2008 est placé sous le haut

patronage du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et du Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement.

Pour plus de renseignements concernant ce 2^e Forum «Business Meets Research»:

Luxinnovation, M. Frédéric MELCHIOR,

Tél.: (+352) 43 62 63, Fax: (+352) 43 81 20, E-mail: frederic.melchior@luxinnovation.lu

Création d'entreprises

Creative Young Entrepreneur Luxembourg 2008: And the winner is...



Le nom du vainqueur de «Creative Young Entrepreneur Luxembourg 2008» (www.cyel.lu) organisé par la Jeune Chambre Economique du Grand-Duché de Luxembourg asbl (JCEL, www.jcLuxembourg.com) a été révélé début juillet au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège d'ArcelorMittal, à Luxembourg ville.

Le premier prix du concours revient ainsi à Xavier Buck co-fondateur et directeur de la société EuroDNS S.A. qui est aujourd'hui un des plus grands

registraires européens de noms de domaine. Le lauréat a remporté le trophée ainsi que 1.700 € attribués cette année au vainqueur. Monsieur Buck a confié à l'audience qu'il espère que le concours CYEL ainsi que sa participation donneront courage à d'autres jeunes Luxembourgeois d'oser et de devenir entrepreneur.

Placé second Emmanuel Vivier, responsable de VanksenGroup a gagné 1.200 €, et Sylvain Zimmer, co-fondateur et dirigeant de jamendo S.A. 600€. Les prix respectifs ont été offerts par

le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

Les trois finalistes du concours, Xavier Buck, Emmanuel Vivier et Sylvain Zimmer ont été nommés par la JCEL pour participer au concours mondial CYEA organisé par JCI. Nous leur souhaitons tout le succès possible pour être invité de participer à la finale qui aura lieu en novembre à New Delhi. La JCEL a su reconnaître à ces trois candidats l'esprit de jeune entrepreneur créatif mise à contribution dans la conception de leur projets et la JCEL est de ce fait confiant que les candidats luxembourgeois ont toutes leurs chances de représenter le Luxembourg et d'emporter une place de référence dans le concours mondial.

La sélection a été menée par un jury renommé composé par M^{me} Rachel Gaessler (1,2,3 Go), M. Diego De Biasio (Technoport), M. Michele Gallo (Luxinnovation), M. Yves Kemp (KPMG), et M. Mike Koedinger (Mike Koedinger Edition) qui ont eu le défi du choix du candidat 2008 parmi les 23 candidatures reçues par des jeunes entrepreneurs à Luxembourg.

Le concours *Creative Young Entrepreneur Luxembourg* (CYEL) qui s'est

Une relation durable
ne manque jamais d'intérêt.

4,50%

KAUPTHING
EDGE

Kaupthing Edge : premier compte
d'épargne qui donne garantie pendant
3 ans. Pour en savoir plus ou ouvrir
un compte rendez-vous sur
www.kaupthing-edge.lu

Taux d'intérêt égal
ou supérieur au taux
directeur* de la BCE
jusqu'en

2011

Maintenant
accessible
aux entreprises !



KAUPTHING BANK

Thinking beyond

Kaupthing Edge. Le compte d'épargne avec un taux d'intérêt garanti à long-terme. www.kaupthing-edge.lu

* Le taux de référence est le taux d'« Opérations principales de refinancement » de la Banque Centrale Européenne. Cette offre est sans engagement.

Kaupthing Edge est un service offert par Kaupthing Bank Luxembourg S.A. R.C.S. Luxembourg n° B63.997 - TVA : LU 017 495 267 | 35a avenue J.F. Kennedy | L-1855 Luxembourg | Tél. : +352 27 17 27 17
support@kaupthingedge.lu | Kaupthing Bank Luxembourg est référencé dans les tableaux officiels d'instituts bancaires agréés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

déroulé entre les mois de mars et avril s'adresse aux jeunes entrepreneurs qui se sont fait remarqués pour avoir utilisé leur imagination et leur créativité dans la résolution d'une problématique ou dans leur approche du marché.

A l'occasion de cette cérémonie de remise des prix CYEL, au siège d'ArcelorMittal, M. Edmond Israel, personnalité importante dans le panorama luxembourgeois a captivé l'audience en mettant en valeur créativité, jeunesse et entrepreneuriat.

Le discours de la soirée, est revenu à l'invité d'honneur, Monsieur le Professeur Sten Söderman de la Stockholm University School of Business et Professeur visitant de l'Université du Luxembourg sur la Responsabilité Sociale d'Entreprises (*The new CSR – Creative Social Responsibility*). L'audience a pu voir se développer une stratégie d'application de Responsabilité Sociale Créative et a pu découvrir les challenges auxquels seront confrontés les jeunes entrepreneurs. ■

Pour plus d'informations:
JCI Luxembourg
(Jeune Chambre économique
du Grand-Duché a.s.b.l.),
E-mail: cyel@jcluxembourg.com
www.cyel.lu

23 septembre 2008

Soirée de clôture du parcours annuel de plans d'affaires 1,2,3,GO



Business Initiative a.s.b.l., en collaboration avec les relais 1,2,3,GO de la Grande Région, invite le 23 septembre 2008 à la soirée de clôture du parcours annuel de plans d'affaires 1,2,3,GO portant sur le thème «Quand Création rime

avec Passion...». La soirée se déroulera à 18h45 à la Chambre de Commerce de Luxembourg au 7, rue Alcide de Gasperi à Luxembourg-Kirchberg. L'inscription est obligatoire sur: www.123go-networking.org ou par e-mail à l'adresse: 123go@cc.lu

Placée sous le haut patronage du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg, cette soirée sera l'occasion de suivre le parcours insolite de deux entrepreneurs passionnés. A la fois, auteurs, compositeurs et interprètes de notre temps, ils ont osé mettre en scène leur propre création. Partis d'une idée,

ils ont développé un projet et d'un projet est née leur entreprise. La recette de leur succès: un goût certain pour l'innovation, un esprit résolument visionnaire et une bonne dose d'audace!

Suivra le moment tant attendu, où le public découvrira les dernières tendances du marché en terme de projets innovants de la Grande Région, les plans d'affaires les plus prometteurs du cru 2008 et en exclusivité cette année «Le Coup de Cœur des Sponsors». La partie officielle se terminera par un cocktail, au cours duquel entrepreneurs et experts pourront échanger leurs expériences. ■

Luxembourg Business Angel Network

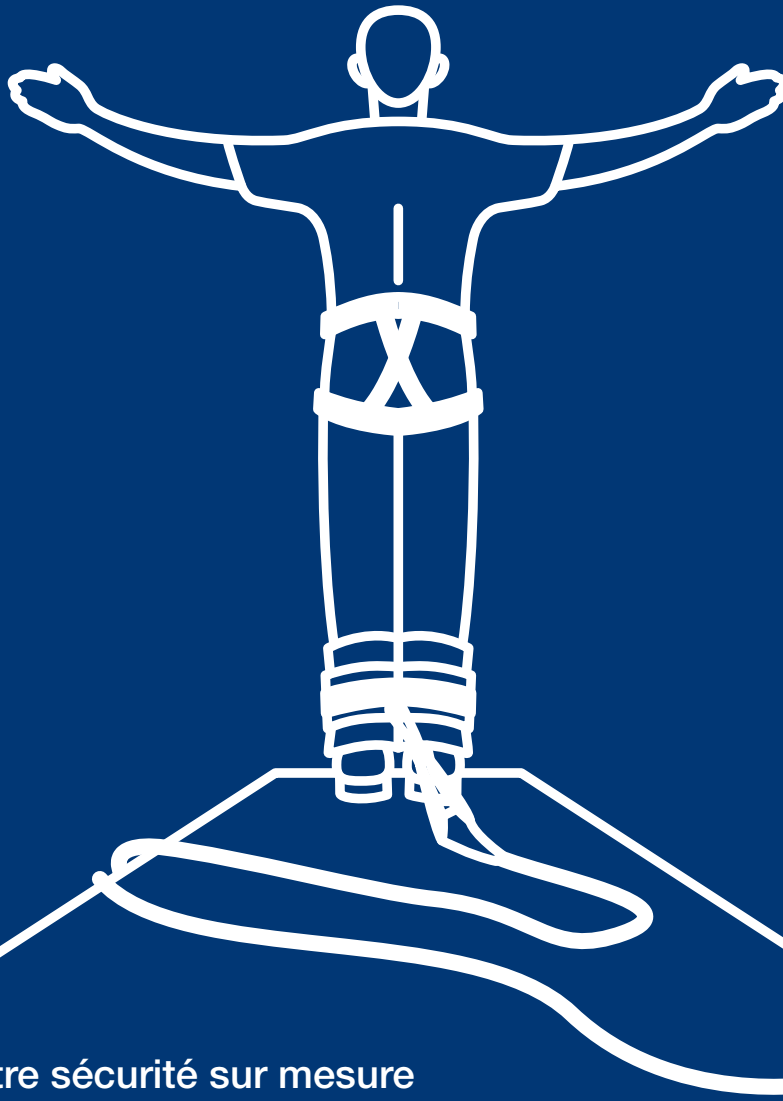
LBAN: 4 Years of Growth and Involvement

As the Luxembourg Business Angel Network a.s.b.l. (LBAN) approaches its 4th birthday, we are delighted to announce a continued increase in interest and activity in LBAN's objectives.

Established in 2004, the mission of LBAN is: "seek profit and get involved". Our main activity is to match the skill- and capital-seeking entrepreneur with the experienced private investor (Business Angel) who has management

skill, time and capital to invest. Business Angels are individuals who have a proven business record and the financial resources to invest in new business ventures with high growth potential and are willing to share their personal

Êtes-vous prêts?



Votre sécurité sur mesure

Gardiennage et surveillance des biens mobiliers et immobiliers • Patrouilles mobiles • Intervention sur alarme • Télésurveillance • Détection d'intrusion • Détection et extinction d'incendie • Détection de pannes techniques • Contrôle d'accès et gestion du temps • Vidéosurveillance et enregistrement • Portes automatiques • Sécurité périphérique • Équipement bancaire • Traitement des valeurs • Gestion de supports de données

Brink's, votre partenaire pour tous vos besoins en matière de sécurité.

BRINKS

Integral Sécherheit fir Privatleit a Betriber



business experience, contacts and network with the entrepreneur.

LBAN regularly presents innovative projects (we have reviewed a total of around 80 projects since our foundation) to its members at Investment Forums (there have been 8 such Forums so far) held in a variety of prestigious venues such as the Bourse de Luxembourg, the Banque de Luxembourg and Fortis Bank.

In addition LBAN has arranged several events at the Chambre de Commerce and Fortis Bank, allowing high-profile internationally successful Business Angels to present the opportunities and successes that await the active investor, as well as how to avoid potential pitfalls.

The classic Business Angel investment takes place after the entrepreneur has invested his own (and perhaps his family's and friends') money, but before the relevant government bodies, banks and other institutional investors are prepared to become involved.

LBAN has created a structured match-making forum in which entrepreneurs and Business Angels can meet. Successful matches subsequently result in the investment of time and money in start-up businesses e.g. expansion of food business in the US, Biotech research in pre-commercialisation phase, car wash service development in syndication, free high level consultancy for preparation of institutional funding, cross border cooperation in

windmill business, board membership as well as funding assistance in mobile booking company.

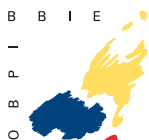
LBAN creates value by facilitating the development of innovative business ideas and is therefore a vital contributor to the investment cycle and to the increasing support that Luxembourg is providing for entrepreneurial initiatives – which are essential to the future of any commercially progressive society.

Future events include the Investment Forum on October 5th 2008 and the Annual European Business Angel Network Winter Academy on October 31st 2008.

For more information please visit www.lban.lu
or contact: info@lban.lu, Tel: (+352) 40 40 34 – 455

“En trois ans, j’ai monté une entreprise florissante qui bénéficie d’une excellente réputation dans la région. Mais ma marque n’était pas enregistrée. Jusqu’à ce que je réalise combien ma marque pouvait valoir en termes de ‘goodwill’. C’est pour cette raison que j’ai déposé ma marque.”

En enregistrant votre marque, vous la mettez à l’abri et vous vous donnez les moyens d’empêcher son usage par des tiers. Pour le Benelux, il faut vous adresser à l’Office Benelux de la Propriété intellectuelle. Sur le site www.boip.int vous trouverez toutes les informations au sujet de l’enregistrement des marques et vous pouvez directement y entreprendre les démarches de dépôt. Vous pouvez aussi nous téléphoner au 8002 5383 (depuis le Luxembourg).



OFFICE BENELUX
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



**Derrière chaque
marque, il y a un
entrepreneur avec
une bonne idée**

Le succès d’une
entreprise commence
par l’enregistrement

Universal design award 09 now open for entries



The international design competition for trendsetting architecture, interior architecture, product design and services moves into the second round. Starting immediately, product and graphic designers, manufacturers, service providers and service designers as well as architects and interior architects are invited to enter their innovative products and concepts in the competition for the universal design award 09.

The universal design award 09 competition, organized by universal design

GmbH in Hannover for the second time, aims to offer as many people as possible (young and old) as self-determined a work and living environment as possible. Living space, buildings, public facilities and places, everyday products and particularly the wide field of household-related services not only have to reflect the changes in demographics, they also have to work proactively to help shape them.

Anyone who has accepted the challenges in design for the next decades can register for this competition up until

December 15, 2008. Entries are welcome in the following categories:

1. universal design: domestic, phone/entertainment, leisure/lifestyle, mobility, work, public spaces, communication, services.

2. assisted living: this category calls for products, architecture and services for people in special living situations that are designed to help them largely maintain and lead self-determined lives, promoting independence and dignity.

All entries will be evaluated not once but twice: an international jury of experts will select the winners of the "universal design award 09" and in a representative survey, 100 test people will choose their "universal design consumer favorite 09".

All the award-winning products and design solutions will be presented at the new "design: driving innovation" special display at the CeBIT Show in Hannover from March 4 to 8, 2009.

Dr. Ursula von der Leyen, German Federal Minister for Family Affairs, Seniors, Women and Youth, will hold the laudation at the Awards Ceremony at the CeBIT Show on March 4, 2009. ■

Starting immediately, entries can be made in the competition online at www.ifdesign.de (organized by iF).

Un contentieux ?

Pensez à la médiation.

Régler un litige de manière efficace, rapide et peu onéreuse sans passer par les tribunaux, c'est possible grâce au Centre de Médiation.

Le médiateur, indépendant et impartial, gère les conflits entre les parties et garantit la confidentialité.



Centre de Médiation
du Barreau de Luxembourg

1 - 7 rue St Ulric L-2651 Luxembourg
www.cmbi.lu



© EU 2005

Statec et Eurostat

Nouveau pic d'inflation à 4,9% en juillet

Au mois de juillet 2008, l'indice des prix à la consommation¹, établi par le Statec, a connu un recul de 0,48% qui s'explique par les soldes d'été. Calculé «hors soldes», l'indice a marqué une nouvelle progression importante de 0,40%.

Pour le cinquième mois consécutif, les prix des produits pétroliers ont été orientés à la hausse en enregistrant une progression de 2,4% entre juin et juillet 2008. Comme les prix des produits pétroliers sont calculés sur base des prix moyens observés sur la première quinzaine de chaque mois, la baisse des prix des produits pétroliers observée sur la deuxième quinzaine du mois de juillet ne se répercute pas encore

sur l'indice des prix à la consommation de juillet. Par rapport au même mois de l'année précédente, l'indice des produits pétroliers marque une progression de 31,9%.

L'évolution mensuelle moyenne des prix de l'ensemble des autres biens et services, marquée avant tout par les soldes, a été de -0,75%. Considérée hors solde elle se situe à +0,22% notamment sous l'impulsion des articles d'hygiène corporelle et produits de beauté, de l'emploi de personnel domestique, des voyages à forfait par avion et d'une combinaison de plusieurs faibles hausses pour l'alimentation.

Le taux d'inflation (au sens de l'indice des prix à la consommation

national) subit ainsi une nouvelle augmentation en passant de 4,3% au mois de juin à 4,9% au mois de juillet. Il atteint ainsi un nouveau record depuis l'introduction de la méthodologie communautaire de l'indice des prix à la consommation en 1997.

■ Eurostat: le taux d'inflation annuel de la zone euro stable à 4,0% en juillet

Le taux d'inflation annuel de la zone euro a été de 4,0% en juillet 2008, inchangé par rapport à juin. Un an auparavant, il était de 1,8%. Le taux d'inflation mensuel a été de -0,2% en juillet 2008. Le taux d'inflation annuel de l'Union européenne a été de 4,4%

a) Taux de variation des indices de groupe juillet 2008/ juillet 2007

Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	+ 6.19 %
Boissons alcoolisées et tabac	+ 4.92 %
Articles d'habillement et chaussures	+ 0.01 %
Logement, eau, électricité et combustibles	+ 12.62 %
Ameublement, équipement de ménage et entretien	+ 2.72 %
Santé	+ 0.44 %
Transports	+ 5.04 %
Communications	- 0.72 %
Loisirs, spectacles et culture	+ 1.01 %
Enseignement	+ 1.83 %
Hôtels, cafés, restaurants	+ 4.57 %
Biens et services divers	+ 3.83 %
Indice général	+ 4.87 %

1 Indice des prix à la consommation national (IPCN)

en juillet 2008, contre 4,3% en juin. Un an auparavant, il était de 2,0%. Le taux d'inflation mensuel a été de -0,1% en juillet 2008.

■ L'inflation dans les Etats membres de l'Union européenne

En juillet 2008, les taux annuels les plus faibles ont été observés aux Pays-Bas (3,0%), au Portugal (3,1%) et en Allemagne (3,5%), et les plus élevés dans divers nouveaux États membres. Par rapport à juin 2008, l'inflation

annuelle a augmenté dans quinze États membres, est restée stable dans cinq et a baissé dans sept.

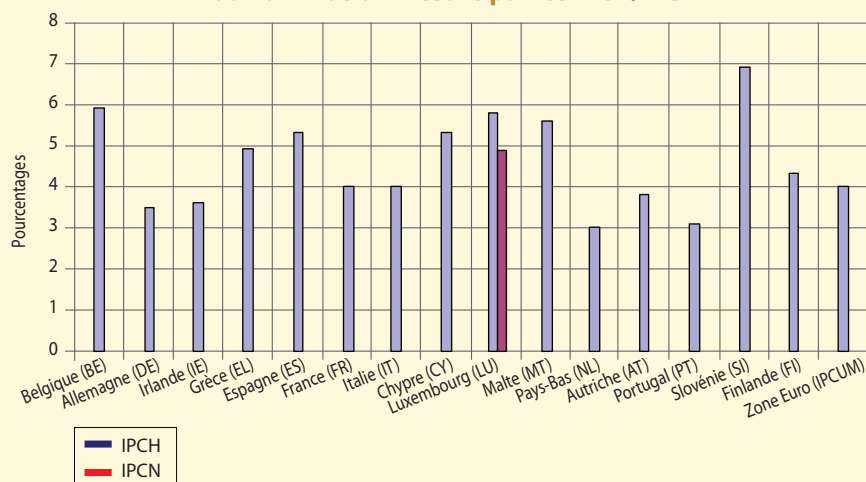
Les taux moyens sur douze mois jusqu'en juillet 2008 ont été les plus faibles aux Pays-Bas (1,8%) et au Portugal (2,7%), et les plus élevés à nouveau dans divers nouveaux États membres.

Les principales composantes présentant les taux annuels les plus élevés en juillet 2008 ont été les transports (7,2%), les produits alimentaires et le logement (6,7% chacun), tandis que les taux annuels les plus faibles

ont été observés pour les communications (-2,2%), les articles d'habillement (-0,5%) ainsi que les loisirs et la culture (0,2%). Au niveau des sous-indices détaillés, les carburants pour le transport (+0,71 point de pourcentage), les combustibles liquides (+0,39), ainsi que le lait, le fromage et les oeufs (+0,20) ont eu les plus forts impacts à la hausse sur le taux global, tandis que les vêtements (-0,24), les télécommunications (-0,20) et les voitures (-0,19) ont eu les plus forts impacts à la baisse.

Les principales composantes présentant les taux mensuels les plus élevés ont été les loisirs et la culture et les hôtels et restaurants (1,3% chacun), ainsi que le logement (0,8%), tandis que les articles d'habillement (-9,3%), l'équipement ménager (-0,4%) et les communications (-0,3%) ont affiché une diminution des taux. En particulier, les voyages à forfait (+0,15 point de pourcentage), les services d'hébergement (+0,11) et les carburants pour le transport (+0,05) ont eu les impacts à la hausse les plus importants, tandis que les vêtements (-0,50) et les chaussures (-0,13) ont eu les impacts à la baisse les plus marqués. ■

Zone Euro
Taux d'inflation mesuré par les IPCH/IPCN



Le document complet du Statec peut être consulté sous:
www.statistiques.public.lu,
sous «Communiqués»,
Rubrique «Economie»

La communication d'Eurostat est disponible sous:
<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>,
Rubrique «Economie et Finances»

Comptabilité - Fiscalité - Salaires - Secrétariat

Accès à distance à votre comptabilité via une connexion sécurisée.

BClux, le partenaire privilégié des PME

9, route des Trois Cantons - L-8399 Winchaf - Tel.: (+352) 39 53 991 - Fax: (+352) 39 53 98
E-mail: info@bclux.lu - Site web: <http://www.bclux.lu>



Le chômage au Luxembourg: une approche intégrée

Le Statec a récemment publié son Bulletin 5-2008, consacré au sujet «Le chômage au Luxembourg: une approche intégrée». Cette très intéressante contribution au débat propose une définition précise de diverses notions de sous-emploi et décrit les différents indicateurs de chômage correspondants. Elle se focalise tout d'abord sur les taux de chômage issus de l'enquête sur les forces de

travail. L'indicateur issu de cette enquête se conforme à la définition du chômage du Bureau International du Travail (BIT) et se prête dès lors à des comparaisons internationales, à l'inverse des indicateurs de chômage purement nationaux. Le Statec examine ensuite la composition de la population des demandeurs d'emploi inscrits à l'Adem et enfin, les offres d'emploi.

■ Chômage au sens de l'enquête sur les forces de travail

Dans son nouveau Bulletin, le Statec analyse les taux de chômage issus de l'enquête sur les forces de travail (EFT) sous divers angles. Deux angles de vue paraissent particulièrement intéressants. D'une part, comme l'indique le graphique 1, il apparaît que le taux de chômage EFT luxembourgeois tend au fil du temps à se rapprocher du taux moyen de la zone euro. Ainsi, l'écart entre les deux taux de chômage a approximativement été divisé par deux au cours de la décennie 1997-2007. Ce résultat souligne la nécessité de veiller à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail luxembourgeois.

Les taux de chômage standardisés EFT permettent également de procéder à une comparaison du chômage dans les différentes composantes de la Grande Région. Cet exercice livre les résultats suivants (voir tableau 1 ci-contre).

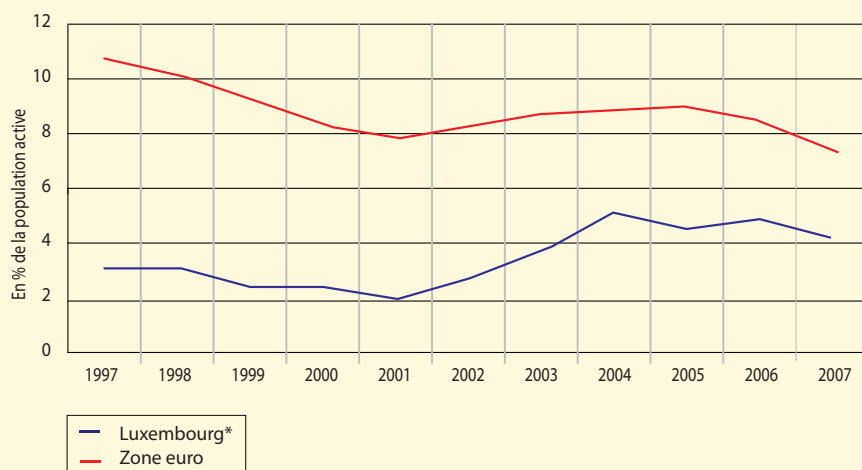
Comme l'indique le tableau 1, le Grand-Duché présente le taux de chômage le plus bas au sein de la Grande Région. Cet avantage tend cependant à s'étioler au cours du temps, la diminution spectaculaire de l'écart entre le Luxembourg et la région de Trèves étant particulièrement significative à cet égard.

■ Chômeurs inscrits à l'Adem

Parmi les chômeurs au sens du BIT, seuls 62% sont inscrits à l'Adem. La population de ces demandeurs d'emploi inscrits est passée au crible dans le Bulletin du Statec, le présent article ne pouvant prétendre restituer la richesse de cet examen. L'un des enseignements de ce dernier est l'augmentation systématique de la proportion de chômeurs de longue durée, c'est-à-dire ceux qui sont inscrits à l'Adem depuis 1 an ou plus (graphique 2).

Selon le Statec, cet accroissement spectaculaire, qui ne peut manquer d'interpeller, serait l'une des conséquences de l'entrée en vigueur de la loi du

Graphique 1: Taux de chômage en Europe



* Rupture de série pour le Luxembourg: à partir de 2003 l'enquête sur les forces de travail ne se fait plus pendant une semaine de référence, mais en continu. Entre 2002 et 2003, les taux de chômage ne sont donc pas strictement comparables.

Tableau 1: Taux de chômage EFT dans la Grande Région

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	en %							
Province de Liège	12,4	10,1	10,4	10,8	11,2	13,3	11,9	11,5
Province du Luxembourg	6,9	6,8	6,3	6,5	6,7	8,0	7,9	7,7
Regierungsbezirk Trier	5,7	4,6	4,5	4,7	4,8	6,0	7,3	6,2
Saarland	7,2	7,3	5,9	7,6	8,3	8,7	10,8	9,5
Département de Meurthe-et-Moselle	11,1	9,7	7,7	7,6	9,5	10,7	9,7	9,5
Département de Moselle	11,0	9,7	7,6	7,6	9,7	11,1	10,2	10,0
Grand-Duché du Luxembourg	2,3	2,3	1,8	2,6	3,7	5,1	4,5	4,7
Grande Région hors Grand-Duché du Luxembourg	9,6	8,5	7,4	7,9	8,9	10,2	10,1	9,5

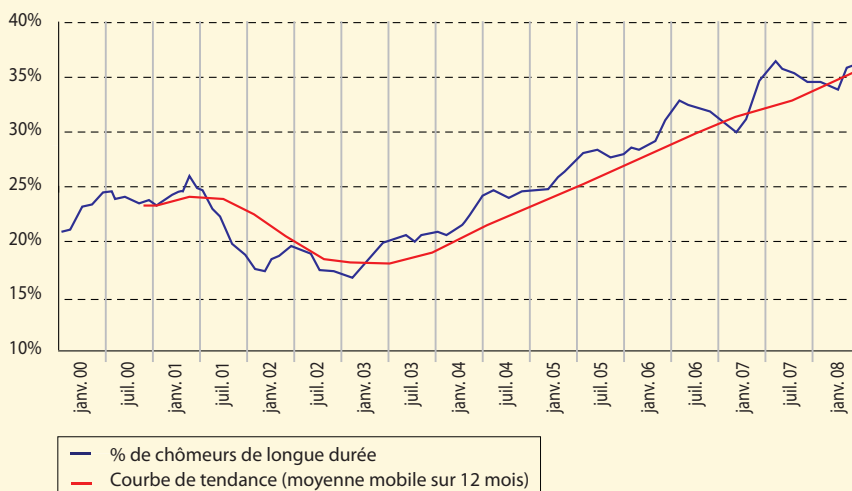
Source: Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail

25 juillet 2002 relative à l'incapacité de travail et à la réinsertion professionnelle. Par un phénomène de vases communicants, cette loi a induit une augmentation massive des inscriptions à l'Adem de demandeurs d'emploi ayant préalablement fait l'objet d'une décision de reclassement externe, qui sont particulièrement difficiles à placer. Ainsi, 39% des chômeurs de longue durée sont handicapés ou présentent une capacité de travail réduite, alors que seuls 10% des autres chômeurs sont dans la même situation.

Cette population dite «affaiblie» se caractériserait par ailleurs par un très faible niveau d'éducation, ce qui souligne une fois de plus l'importance primordiale de l'éducation et de la formation du point de vue social et économique. Selon le Statec, il convient dans ce contexte de s'interroger sur «la pertinence et le contenu des mesures de formation qui sont proposées aux demandeurs d'emploi».

Le Bulletin du Statec fournit nombre d'autres informations sur les demandeurs d'emploi inscrits à l'Adem, notamment leur ventilation par nationalité, par âge ou encore par niveau d'éducation, pour ne citer que quelques-uns des indicateurs retenus. Le Bulletin aborde également les personnes bénéficiant d'une mesure pour l'emploi. Le nombre de personnes bénéficiant de ces mesures serait en recul, de sorte que la diminution du chômage «au sens strict» observée depuis fin 2006 ne peut être imputée à un recours accru aux mesures pour l'emploi.

Graphique 2: Proportion de chômeurs de longue durée



Source: ADEM/STATEC

Par ailleurs, le coût budgétaire moyen d'une personne bénéficiant d'une aide au réemploi se serait monté à 9 847 euros en 2007. Le coût correspondant pour une personne ayant perçu une aide à l'embauche de chômeurs âgés et de longue durée se serait quant à lui établi à 4 644 euros. Enfin, 50% des chômeurs inscrits à l'Adem touchent une indemnité de chômage.

■ Les offres d'emploi

Le Bulletin du Statec renferme une analyse des offres d'emploi, qui repose sur des données provenant de fichiers de l'Adem. Le nombre de postes vacants aurait été en progression de mars 2006 à décembre 2007. Parmi les postes offerts par les employeurs, 85% sont à durée indéterminée et la part des emplois

«réguliers», c'est-à-dire hors stages et mesures d'activation, serait en progression. Par ailleurs, près de la moitié des offres enregistrées à l'Adem émanent de deux secteurs seulement, à savoir les services aux entreprises et le secteur financier.

En guise de conclusion, le Statec met l'accent sur la nécessité de poursuivre l'amélioration de la base de données. Si cette dernière est extrêmement riche, comme l'illustre le Bulletin 5-2008, elle présente toujours diverses lacunes. Le Statec met également en exergue le danger inhérent à une interprétation trop hâtive des statistiques mensuelles du chômage.

La version intégrale du Bulletin 5-2008 du Statec est téléchargeable sous:
www.statistiques.public.lu, sous «Publications», Rubrique «Etudes et conjonctures»



Commission de Surveillance du Secteur Financier

Le secteur bancaire luxembourgeois résiste à la crise des «subprimes»

La Commission de Surveillance du Secteur Financier évalue le résultat avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à 3.244 millions d'EUR au 30 juin 2008 (cumul sur six mois). Ce chiffre représente une baisse de 1,8% par rapport au 30 juin 2007, date à laquelle le résultat avant provisions s'élevait à 3.305 millions d'EUR.

La baisse du résultat opérationnel des établissements de crédit luxembourgeois reste limitée malgré les turbulences qui continuent à affecter les marchés financiers. Le secteur bancaire luxembourgeois, qui n'est que marginalement exposé au segment des crédits «subprime», ressent pourtant les effets induits par cette crise. Ainsi,

les autres revenus nets, qui comprennent en particulier les variations de valeur du portefeuille de négociation, diminuent de 610 millions d'euros sur un an. Les baisses boursières affectent par ailleurs les activités de gestion patrimoniale comme en témoignent les revenus de commissions, qui reculent de 5,0% par rapport au 30 juin 2007.

En raison de ses importantes activités de gestion patrimoniale, la place financière luxembourgeoise jouit d'une situation de liquidités très confortable. Cette situation permet aux banques luxembourgeoises de tirer profit des conditions actuelles de financement. Dans ce contexte, la marge sur intérêts progresse de 27,8% sur un an.

Le produit bancaire, qui constitue le total des revenus bancaires, reste quasiment inchangé à 5.442 millions d'EUR. Compte tenu de la hausse de 4,7% des frais généraux, le résultat avant provisions s'établit à 3.244 millions d'EUR.

Sur base des chiffres provisoires actuellement disponibles, la constitution nette de provisions, qui inclut les corrections de valeur sur le portefeuille hors trading, augmente substantiellement, de l'ordre de 379 millions d'euros par rapport au 30 juin 2007. Cette augmentation résulte de la persistance des effets de la perturbation des marchés au premier semestre. Après la prise en compte de la charge d'impôts qui ne diminue que

légèrement, de 2,4%, le résultat net provisoire diminue de 15,5%.

La crise des «subprimes» ne met pas en cause la solidité financière du secteur bancaire luxembourgeois qui maintient sa capacité à générer des résultats positifs et à consolider ses assises financières. Aucune banque luxembourgeoise ne se trouve dans une situation qui met en cause la sécurité des dépôts. ■

La communication et le document qui l'accompagne peuvent être consultés sous: www.abbl.lu/informations/nouveautes/content/00772/index.html

Tableau 2: Compte de profits et pertes au 30 juin 2008

Postes en millions d'EUR	Juin 2007	Juin 2008	%
Marge d'intérêts ¹	2 699	3 449	27,8%
Revenus de commissions	2 699	3 449	27,8%
Autres revenus nets	643	33	-94,9%
Produit bancaire	5 405	5 442	0,7%
Frais de personnel	1 153	1 210	4,9%
Autres frais généraux	946	987	4,3%
Frais généraux	2 099	2 197	4,7%
Résultat avant provisions	3 305	3 244	-1,8%

¹ Y compris dividendes perçus sur les filiales



Enquête Eurochambres 2009

L'association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes Eurochambres va procéder cette année à la 16^e édition de l'enquête annuelle sur la conjoncture européenne. Au Grand-Duché, cette enquête est dirigée et réalisée par la Chambre de Commerce en collaboration avec TNS-ILRES, qui effectuera la collecte des données par téléphone auprès de quelque 1.000 entreprises au cours de la 2^e et de la 3^e semaine d'octobre 2008. Les entreprises faisant partie de l'échantillon retenu (càd. les entreprises ayant plus de 10 salariés) vont recevoir pour information le questionnaire afférent début octobre.

L'objectif de l'enquête est de connaître l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique des entreprises en 2008 par rapport à 2007. Par ailleurs, les enquêteurs demandent aux dirigeants d'entreprise de s'exprimer quant aux perspectives économiques et quant à leurs attentes pour l'année 2009. Au Grand-Duché, cette enquête est actuellement la seule à prendre en compte les prévisions de tous les secteurs d'activité de l'économie (hormis l'agriculture, la santé et l'administration publique).

Par ailleurs, la qualité de l'enquête Eurochambres est très bonne et les résultats en découlant sont statistiquement significatifs et représentatifs.

Le succès de l'enquête dépend largement de la participation des entreprises questionnées. Les dernières années, quelque 90% des entreprises luxembourgeoises choisies avaient participé à l'enquête et ont contribué, par cette voie, au succès de l'enquête Eurochambres au Luxembourg.

Les résultats de l'enquête 2009 seront publiés dans le Merkur 10/2008 et pourront être consultés à partir de décembre sur le site internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu) et d'Eurochambres (www.eurochambres.be).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Carlo Thelen, Chief Economist de la Chambre de Commerce (Tél.: 42 39 39 – 351, E-mail: eco@cc.lu).

Pour chaque entreprise ayant participé aux 4 enquêtes trimestrielles, la Chambre de Commerce versera un don de 15 EUR à la "Croix-Rouge Luxembourgeoise" à la fin de l'année 2008.

Enquête de conjoncture: incertitudes dans un contexte international morose

L'enquête de conjoncture dans le secteur du commerce et des services est réalisée par le STATEC et la Chambre de Commerce par voie électronique auprès d'un échantillon représentatif de 348 entreprises (141 entreprises du secteur du commerce et 207 entreprises du secteur des services).

Il s'agit d'une enquête auprès des chefs d'entreprise qui vise à collecter leur opinion sur l'évolution de leur environnement économique et de leur chiffre d'affaires d'un trimestre à l'autre. Les résultats reproduits au travers des graphiques ci-dessous enregistrent, pour chaque trimestre, les soldes entre les réponses positives et négatives des entreprises (balances, c'est-à-dire la différence entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse»). Deux types de «balances» sont repris dans les graphiques. L'une se rapporte à l'évolution de l'indicateur d'activité au cours du trimestre en cours (par rapport au trimestre précédent), tandis que l'autre résume les anticipations pour le prochain trimestre.

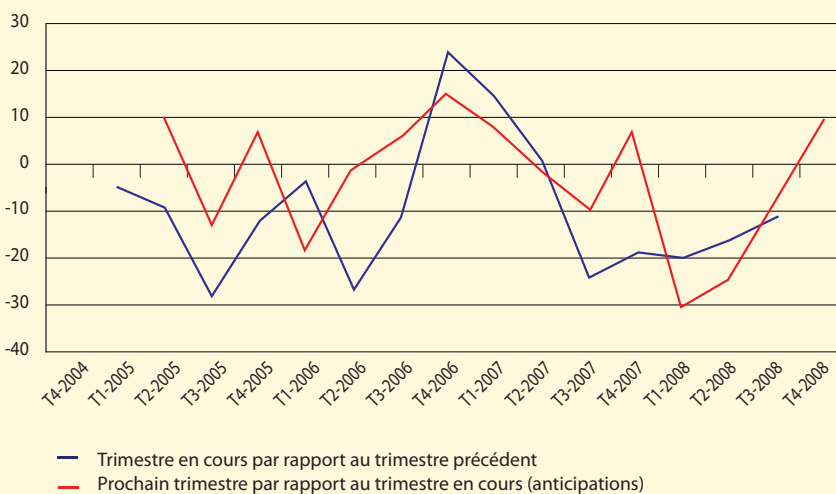
■ Secteur du commerce

L'évolution amorcée au 3^e trimestre 2007 quant à la perception par les entreprises du secteur du commerce de leur environnement économique se confirme au 3^e trimestre 2008. L'appréciation par les entreprises actives dans ce secteur de l'environnement économique suit un rythme ascendant, confirmant ainsi les anticipations formulées à l'occasion de l'enquête précédente. A noter toutefois que la balance se maintient à un niveau négatif.

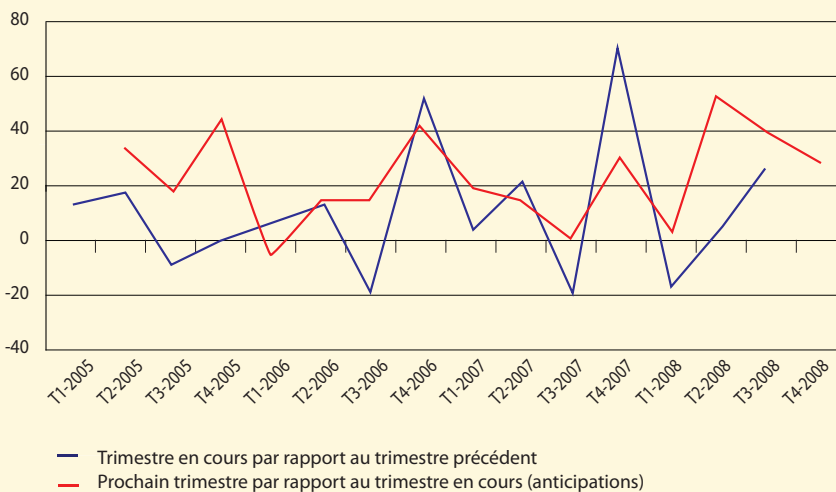
Les entreprises anticipent par ailleurs, pour le troisième trimestre consécutif, une nette amélioration de leur environnement économique au cours du 4^e trimestre de l'année.

Concernant le chiffre d'affaires des entreprises, la tendance à l'amélioration

Environnement économique – Secteur du commerce



Chiffre d'affaires – Secteur du commerce



des perceptions enregistrée au cours du 2^e trimestre 2008 s'est poursuivie durant le 3^e trimestre. Cette phase de deux trimestres consécutifs de croissance du chiffre d'affaires des entreprises met fin à une période de deux années de fortes fluctuations en dents de scie.

Les prévisions relatives au prochain trimestre montrent cependant que les

entreprises font preuve d'un moindre optimisme quant à l'évolution de leur chiffre d'affaires.

■ Secteur du commerce

L'environnement économique, tel que perçu par les entreprises du secteur des services, n'a guère évolué au cours du 3^e trimestre 2008 comparativement

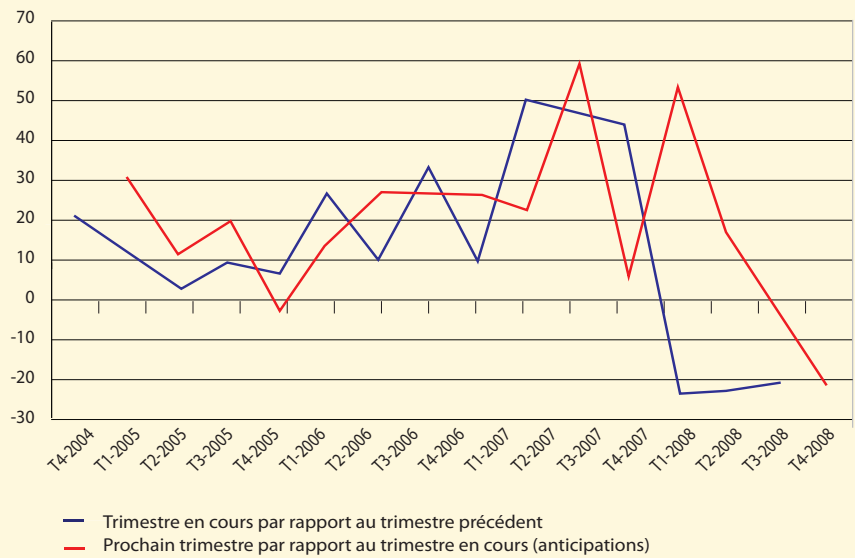
au trimestre précédent, et se maintient pour le troisième trimestre de suite à un niveau défavorable. La balance enregistre en effet un score fortement négatif, signe de l'incertitude qui plane actuellement sur l'économie dans un contexte de morosité économique au niveau international.

A noter par ailleurs que les entreprises anticipent à nouveau une forte détérioration de leur environnement économique au cours du prochain trimestre.

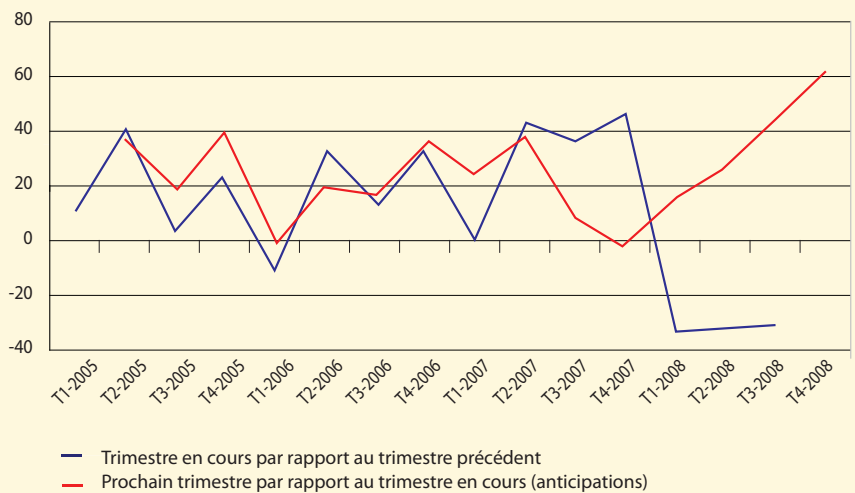
La tendance caractérisant l'environnement économique des entreprises du secteur des services s'observe également au niveau de leur chiffre d'affaires. Le 3^e trimestre de cette année se caractérise en effet par une quasi stagnation des perceptions des entreprises par rapport aux deux trimestres précédents, la balance se maintenant toujours à un niveau franchement négatif. Le secteur des services semble ainsi plus sévèrement touché par le ralentissement de la croissance au niveau mondial que ne l'est le secteur du commerce.

Quant au trimestre prochain, les entreprises interrogées anticipent, pour le quatrième trimestre consécutif, une amélioration substantielle de leur chiffre d'affaires. Pour autant, l'importante divergence entre les prévisions et les résultats caractérisant ces derniers trimestres plaide pour une interprétation empreinte de prudence de ces anticipations. ■

Environnement économique – Secteur des services



Chiffre d'affaires – Secteur des services



Un contentieux ?

Pensez à la médiation.

Régler un litige de manière efficace, rapide et peu onéreuse sans passer par les tribunaux, c'est possible grâce au Centre de Médiation.

Le médiateur, indépendant et impartial, gère les conflits entre les parties et garantit la confidentialité.



Centre de Médiation
du Barreau de Luxembourg

1 - 7 rue St Ulric L-2651 Luxembourg
www.cmbll.lu

Une initiative de :



La nouvelle loi sur l'immigration



La nouvelle législation sur l'immigration était au cœur d'une conférence organisée par la Chambre de Commerce en date du 17 juin 2008 en présence du ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration, Nicolas Schmit

En pleine discussion sur le projet de pacte européen sur l'immigration et l'asile proposé par la Présidence française de l'Union européenne, le Luxembourg a introduit dans son ordre juridique une nouvelle loi sur l'immigration transposant pas moins de six directives européennes et abrogeant la loi de 1972, devenue obsolète et inadaptée aux besoins du pays et à ses réalités économiques. L'objet de cette loi sur l'immigration vise à doter le Luxembourg d'un cadre législatif cohérent concernant la gestion de l'immigration tout en opérant une simplification administrative.

Le permis de travail et l'autorisation de séjour pour les salariés ressortissants de pays tiers seront fusionnés en un seul titre de séjour. En outre, les autorisations ne seront plus limitées à un employeur mais à un secteur. Le regroupement familial sera également facilité. Tout citoyen de l'UE a le droit d'entrer sur le territoire national et d'y séjourner pour une période allant jusqu'à trois mois, s'il dispose d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Si ce même citoyen veut séjourner au Luxembourg

au-delà de ces trois mois, il doit remplir une des conditions suivantes: exercer une activité salariée ou indépendante, sinon être inscrit dans un établissement d'enseignement public ou privé agréé, sinon disposer de ressources suffisantes pour ne pas devenir une charge pour le système d'assistance sociale et disposer d'une assurance maladie.

Le ressortissant d'un pays non membre voulant séjourner moins de trois mois sur le territoire doit désormais uniquement disposer d'un visa ou d'un passeport valide. En ce qui

concerne un séjour supérieur à 3 mois, ce dernier devra solliciter une autorisation de séjour temporaire comme travailleur salarié ou indépendant, sportif, étudiant, élève, stagiaire, chercheur ou membre de famille auprès du ministre de l'immigration et ce, *avant* son entrée sur le territoire, le titre ainsi délivré couvrant à la fois le séjour et le travail et supprimant l'habituel permis de travail.

L'autorisation de séjour en vue d'une activité salariée sera accordée sous réserve de l'accomplissement de plusieurs conditions et notamment que ne soit pas porté préjudice au privilège d'embauche dont bénéficient certains travailleurs, que l'activité envisagée serve les intérêts économiques du pays, que le salarié ait les compétences techniques requises et, enfin, que le contrat de travail soit conclu pour un poste déclaré vacant auprès de l'ADEM. Par dérogation, le ministre peut accorder une autorisation de séjour à un ressortissant qualifié d'un pays tiers qui se propose de travailler dans un secteur ou une profession caractérisés par des difficultés de recrutement.

Lorsque l'emploi nécessite un haut degré de compétence, le ressortissant d'un pays tiers diplômé de l'enseignement supérieur ou possédant au moins cinq ans d'une spécialisation professionnelle peut se voir attribuer une autorisation de séjour pour «travailleur hautement qualifié» sous certaines conditions.

L'entreprise d'accueil peut également demander une autorisation de séjour pour un travailleur transféré temporairement au Grand-Duché dans le cadre d'une prestation de service transnationale. L'entreprise d'envoi, à laquelle le salarié doit être lié depuis plus de 6 mois, adresse au ministre une demande d'autorisation de détachement renseignant la nature et la durée de la prestation à accomplir ainsi que ses motivations. Cette autorisation peut être exceptionnellement prolongée. A rappeler que les ressortissants communautaires

et membres de l'espace économique européen peuvent être librement détachés sur le territoire luxembourgeois.

En résumé, le titre de séjour sera plus facilement délivré aux candidats dont le

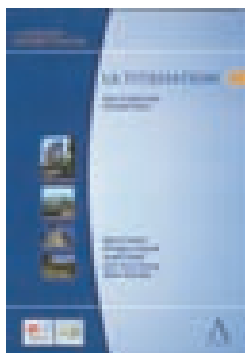
profil intéresse le pays, jouant la carte de l'immigration choisie plutôt que subie. Il est cependant à craindre que la multiplication des conditions restreignent la mobilité professionnelle de ces

ressortissants et, à terme, pénalise les entreprises ayant besoin de postes spécialisés et évolutifs.

(par Magalie Lysiak, conseillère auprès de la Fedil) ■

Nouvelle parution

La titrisation



La titrisation est une forme de financement particulièrement intéressante pour les entreprises. Technique attractive pour solliciter l'épargne publique autant que pour mobiliser les ressources d'investisseurs professionnels, elle permet de convertir des actifs immobilisés, tels que des créances ou des stocks, en papier négociable. Les entreprises peuvent ainsi diversifier leur financement et avoir accès au marché monétaire de manière souple et rapide.

Le haut degré de sophistication de ces opérations ne pouvait se passer d'un cadre juridique et fiscal clair et sûr. Conscient de cet impératif, le législateur luxembourgeois a adopté le 22 mars 2004 une loi régissant spécifiquement cette matière. Faisant figure d'innovation marquante dans le droit bancaire et financier luxembourgeois, cette loi connaît un grand succès.

Cet ouvrage propose d'en découvrir l'approche originale et les solutions techniques qu'elle met en œuvre, sans la soustraire à un examen critique. Une perspective transversale axée sur les fondements de la loi s'y conjugue avec des éclairages ciblés sur le régime des organismes de titrisation, les mécanismes particuliers de protection contre la faillite et le traitement fiscal:

Alain Couret et André Prüm décrivent en détail les axes directeurs de la loi sur la titrisation;

Jean-Paul Spang se penche sur le statut général des organismes de titrisation;

Philippe Dupont s'intéresse aux mécanismes particuliers de protection contre la faillite;

Alain Steichen analyse le régime fiscal de la titrisation.

Une étude conceptuelle et pratique destinée aux entreprises, aux investisseurs, aux établissements financiers et à tous ceux qui souhaitent se familiariser avec cette technique performante et sophistiquée.

L'Association Luxembourgeoise des Juristes de Droit Bancaire (ALJB) s'est associée à la Faculté de droit, d'économie et de finance de l'Université du Luxembourg, afin de donner un nouvel essor à ses travaux en créant la collection «La vie du droit bancaire et financier». La titrisation est le premier ouvrage de cette nouvelle collection dirigée par André Prüm, Christiane Faltz, Philippe Bourin et André Hoffmann. ■

La titrisation, Collection «La vie du droit bancaire et financier»,
Alain Couret, Philippe Dupont, André Prüm, Jean-Paul Spang, Alain Steichen,
128 pages, 62.- EUR, ISBN: 978-2-87455-121-5, Editeur: www.anthemis.be

Lu au Mémorial

Aide au développement régional du Ministère de l'Économie et du Commerce: nouvelles dispositions

La loi du 15 juillet 2008 relative au développement économique régional vient d'être publiée au Mémorial A, N° 116 du 5 août 2008.

Ces dispositions remplacent celles de la loi du 22 décembre 2000 ayant pour objet le développement économique de certaines régions du pays.

Elles définissent d'abord les régions dans lesquelles les entreprises industrielles et certaines entreprises de prestation de services peuvent prétendre, jusqu'à

fin 2013, à des aides en rapport avec des catégories d'investissements prédéfinies.

Ces régions sont au nombre de quatre:

- la région «Sud-Ouest» comprenant les communes de Differdange et Sanem;
- la région «Sud-Est» comprenant la commune de Dudelange;
- la région «Est» comprenant les communes d'Echternach, Merttert, Mompach et Rosport;
- la région «Nord» comprenant les communes de Clervaux, Eschweiler, Wiltz et Wintrange

Les entreprises localisées dans les communes de Pétange et de Bascharage sont également éligibles pour une période transitoire se terminant fin 2008.

La loi fixe le plafond maximal de l'aide applicable à 10% des investissements éligibles. Les petites entreprises et les moyennes entreprises peuvent bénéficier d'un supplément d'aide de 20% et de 10%, respectivement. La loi permet de considérer, en tout ou en partie, les investissements en rapport avec certains types de propriété industrielle ainsi que les coûts d'études préparatoires et de conseil.

La loi innove également en introduisant un nouveau régime d'aide en faveur des petites entreprises nouvelles qui s'installent dans les régions décrites ci-avant. Ces petites entreprises nouvelles entrant dans le champ d'application de la loi peuvent, dans certaines limites, bénéficier d'aides à leur établissement et à leur développement pouvant atteindre

1 million d'euros sur une période maximale de 5 ans.

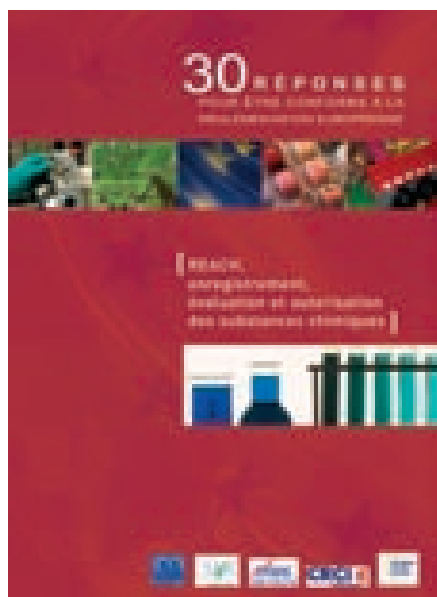
Les aides peuvent prendre la forme de subvention, de bonification d'intérêts ou d'exemption partielle du bénéfice en matière d'impôt sur le revenu et d'impôt commercial communal.

Les aides accordées doivent avoir un caractère incitatif; les demandes d'aides doivent donc être introduites au ministère de l'Économie et du Commerce extérieur bien avant le début des travaux de réalisation de l'investissement par l'entreprise en question.

(Communiqué par le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur) ■

Substances chimiques

REACH: nouveau guide pratique



Afin de répondre aux questions des entreprises concernées par REACH, les helpdesks français et luxembourgeois ont collaboré à la rédaction d'un nouveau guide pratique «30 réponses pour être conforme au règlement REACH», qui peut être librement téléchargée sur le site www.reach.lu (Rubrique Documentation/Guides).

En 30 réponses pratiques, ce guide fait le point sur les principales obligations des entreprises qui fabriquent,

importent ou utilisent des substances chimiques au titre du règlement européen REACH:

- qui est concerné par REACH?
- quel diagnostic effectuer pour connaître ses rôles et ses responsabilités vis-à-vis de REACH?
- à quoi sert le pré-enregistrement?
- «je ne suis pas fabricant, mais j'utilise des substances chimiques, quelles sont mes obligations et quelles stratégies adopter?»

Ce guide a été rédigé par Entreprise Europe Basse Normandie en collaboration avec Entreprise Europe Alsace, les helpdesks nationaux français et luxembourgeois, l'Union des Industries Chimiques Normandie et avec le soutien de la DRIRE Basse-Normandie.

Pour rappel, les fabricants et importateurs de substances chimiques doivent procéder au pré-enregistrement de toutes les substances fabriquées ou importées au-delà d'une tonne par an entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre 2008 pour bénéficier d'un enregistrement progressif et étalé dans le temps entre 2010 et 2018.

REACH ne s'applique pas uniquement aux fabricants de substances

chimiques dans le secteur de la chimie, mais également aux importateurs et aux utilisateurs de substances chimiques quel que soit le secteur d'activité: construction, bois, verre, peinture, électronique, etc.

La procédure de pré-enregistrement a donc commencé et il est important de ne pas manquer la phase de pré-enregistrement pour pouvoir continuer à fabriquer ou à importer des substances, jusqu'à leur enregistrement auprès de l'Agence.

Le site Internet de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) dispose d'une section détaillée sur le pré-enregistrement (http://echa.europa.eu/pre-registration_fr.asp) avec des documents d'orientation (guides, questions & answers) et des informations sur les outils IT à utiliser pour préparer et réaliser le pré-enregistrement.

Un projet de règlement est par ailleurs en cours d'instruction au Parlement européen et devrait être adopté à l'automne par la Commission. Ce projet concerne notamment le retrait ou l'ajout de certaines substances à la liste des produits concernés ou exemptés d'enregistrement.

(Source: Helpdesk REACH, www.reach.lu) ■

Soutien au remboursement de la TVA payée dans les pays de l'Union européenne



Deutsch-Belgisch-Luxemburgische Handelskammer
Belgisch-Luxemburgs-Duitse Kamer van Koophandel
Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande

La chambre de commerce debelux soutient les entreprises belges et luxembourgeoises dans leur demande en restitution de la TVA payée en Belgique, en Allemagne et dans tous les autres pays de l'Union européenne ainsi qu'en Suisse et au Canada.

La participation à des foires, à des congrès ainsi que les transports dans le cadre de l'activité économique de

l'entreprise sont récupérables. Les frais d'hôtel et de restaurants sont récupérables dans certains pays et sous certaines conditions. Dans tous les cas, il faudra introduire des factures originales. Ni les duplicata, ni les copies seront acceptés.

Le délai d'introduction des dossiers est de 6 mois suivants la fin de l'année civile. Afin de traiter correctement vos dossiers, nous vous demandons d'introduire votre demande au plus tard le 30 avril de chaque année de référence auprès de la debelux.

En revanche, en Belgique le délai est de 3 ans. Cependant, les dossiers

complets doivent être introduits au plus tard le 22 décembre. Afin d'assurer le traitement correct de votre demande, nous vous demandons d'introduire les dossiers au plus tard le 22 septembre de l'année de référence.

La debelux vous conseille sur les conditions, vous fait parvenir les documents nécessaires, vous aide à remplir les documents, vérifie les factures et autres documents qui seront introduits auprès des Ministères, introduit les formulaires dans la langue du pays et est l'interlocuteur entre vous et l'administration fiscale. ■

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez prendre contact avec: Marco De Cesare,
Tél.: (+32) 2 206 67 57, E-mail: tva@debelux.org

Des compétences
locales,
une vocation
internationale !

Plus loin, ensemble !

Pour la Chambre de Commerce, l'accompagnement d'entreprises luxembourgeoises sur les marchés étrangers est une priorité absolue. Le soutien actif de la Chambre de Commerce à la conquête de nouveaux marchés a pris au fil des ans des formes très diversifiées : missions de promotion économique, salons de coopération, visites accompagnées de foires, stands collectifs, journées d'opportunités d'affaires et séminaires.

Afin de promouvoir le développement des entreprises luxembourgeoises sur les marchés internationaux, le Département International encourage la mise en relation des entreprises nationales et étrangères, notamment en dispensant des informations sur les opportunités existant à l'étranger et en accueillant des délégations étrangères à Luxembourg.



Votre partenaire pour la réussite



Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère de la Santé

Projet de règlement ministériel portant adaptation au progrès technique des annexes II et III du règlement grand-ducal modifié du 30 juillet 1994 relatif aux produits cosmétiques. (3363MCH)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 3 juin 2003 concernant certains laits de conserve partiellement ou totalement déshydratés destinés à l'alimentation humaine. (3378MCH)

■ Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Projet de règlement grand-ducal modifiant

1. le règlement grand-ducal du 30 novembre 2007 concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation ;
2. le règlement grand-ducal modifié du 10 février 1999 relatif à l'agrément de personnes physiques ou morales privées ou publiques, autres que l'Etat, pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de contrôle dans le domaine de l'énergie. (3365CPH)

Projet de règlement grand-ducal déterminant les modalités de l'agrément pour les organismes de recherche visés à l'article 65, paragraphe (4), de la loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration. (3372BMU)

Projet de règlement grand-ducal déterminant la composition et le fonctionnement de la commission chargée de l'examen des demandes d'aide en faveur de l'investissement et de la recherche – développement des entreprises. (3376CPH)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant tarification des prestations du Service de métrologie légale. (3377MCH)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant détermination des systèmes, critères et processus d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité et du droit de dossier, portant création d'un Comité d'accréditation, fixant les règles d'inscription au Registre national d'accréditation et au Recueil national des auditeurs qualité et techniques, portant détermination des modalités d'élaboration des normes et de la procédure de consultation publique afférente, et fixant la composition et le fonctionnement du Conseil national pour la qualité, modifiant le règlement grand-ducal du 21 décembre 2004 portant organisation de la notification des prestataires de services délivrant des certificats qualifiés, mettant en place un système d'accréditation des prestataires de service de certification, créant un comité signature électronique et déterminant la procédure d'agrément des auditeurs externes, abrogeant le règlement grand-ducal du 28 décembre

2001 portant détermination d'un système d'accréditation des organismes de certification et d'inspection, ainsi que des laboratoires d'essais et portant création de l'Office Luxembourgeois d'Accréditation et de Surveillance, d'un Comité d'accréditation et d'un Recueil national des auditeurs qualité et techniques. (3379LLA/NFR)

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet

1. le développement et la diversification économiques ;
2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie (3385BFR)

■ Ministère de la Famille et de l'Intégration

Projet de règlement grand-ducal déterminant les modalités d'application du congé-jeunesse. (3375AFR)

■ Ministère de l'Environnement

Projet de loi a) concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) n° 166/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 janvier 2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants et modifiant les directives 91/689/CE et 96/61/CE ; b) portant création d'un registre national des rejets et des transferts de polluants ; c) modifiant l'article 15 de la loi modifiée du 190 juin 1999 relative aux établissements classés. Projet de règlement grand-ducal abrogeant le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 166/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 janvier 2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants et modifiant les directives 91/689/CE et 96/61/CE. (3367CPH)

■ Ministère des Transports

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 31 octobre 2007 concernant l'interdiction de dépassement pour les poids lourds sur une partie du réseau autoroutier. (3368BFR)

Projet de loi modifiant

- la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;
- l'article 179 du Code d'Instruction Criminelle ;
- l'article 40 de la loi modifiée du 22 décembre 2006 promouvant le maintien dans l'emploi et définissant des mesures spéciales en matière de sécurité sociale et de politique de l'environnement. (3374BFR)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 31 octobre 2007 concernant l'interdiction de dépassement pour les poids lourds sur une partie du réseau autoroutier. (3382BFR)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant

- l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques,
- le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points. (3384BJO)

■ Ministère de la Sécurité Sociale

Projet de loi portant réforme de l'assurance accident et modifiant :

- 1) le Code de la sécurité sociale ;
- 2) la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois ;
- 3) la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat ;
- 4) le Code du Travail ;
- 5) la loi du 18 avril 2008 concernant le renouvellement au soutien rural ;
- 6) la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. (3369BMU)

Projet de règlement grand-ducal ayant pour objet la désignation des délégués des institutions et juridictions de sécurité sociale. (3380AFR)

Projet de règlement grand-ducal relatif à la comptabilité et aux budgets des institutions de sécurité sociale.

Projet de règlement grand-ducal déterminant la caisse de maladie compétente pour la gestion de l'assurance maladie-maternité en cas de cumul d'activités ou de pensions relevant de caisses ou de régimes différents.

Projet de règlement grand-ducal concernant l'assiette de cotisation pour l'indemnité pécuniaire de maladie et fixant la valeur

des rémunérations en nature prise en compte pour l'assiette des cotisations en matière de sécurité sociale. (3381BMU)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 22 février 2004 concernant la fabrication, la circulation et l'utilisation des aliments pour animaux. (3370MCH)

■ Ministère des Finances

Projet de loi

- approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la 15^e reconstitution des ressources de l'Association Internationale de développement ;
- approuvant l'amendement des Statuts du Fonds monétaire international en faveur d'une extension de l'autorité d'investissement du Fonds ;
- approuvant l'amendement des Statuts du Fonds monétaire international modifiant la structure des quotes-parts et renforçant la représentation des pays à faible revenu, et autorisant le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires à l'augmentation de la quote-part du Luxembourg au Fonds monétaire international. (3371BMU)

■ Ministre des Affaires Etrangères et de l'Immigration

Projet de règlement grand-ducal déterminant le niveau de rémunération minimal pour un travailleur hautement qualifié en exécution de la loi du ... sur la libre circulation des personnes et l'immigration. (3373BMU)

■ Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Avant-projet de règlement grand-ducal fixant les grilles d'horaires, les coefficients des branches et des branches combinées ainsi que les branches fondamentales des classes d'accueil pour jeunes adultes, de la formation en cours d'emploi des aides-soignants ainsi que des formations pour adultes d'auxiliaire de vie, de boulanger-pâtissier, de boucher-charcutier, de maçon et de magasinier du secteur automobile. (3383JLI) ■

Mieux vous écouter,
**Mieux vous écouter,
mieux vous guider !**

ESPACE  ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite

 CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

9 juillet 2008

Assemblée générale de Design Luxembourg asbl



Le comité de Design Luxembourg (de gauche à droite): **Andrée Pundel**, **Claudia Eustergerling** (Vice-Présidente), **Jaco Diederich**, **Tom Glesener** (Vice-Président), **Claude Schmitz**, **Guido Wolff** (Président), absent lors la prise de vue: **Fränk Weber** et **Arnaud Mouriamé**

Le 9 juillet 2008 Design Luxembourg asbl a tenu son assemblée générale et présenté son rapport d'activités.

L'exposition «Orange Blue», réalisée avec le soutien de l'Ambassade Royale des Pays-Bas au Luxembourg, a permis aux membres de Design Luxembourg

de présenter leurs travaux à la prestigieuse «Dutch Design Week» à Eindhoven, avant d'être montrés à la Fondation de l'Architecture à Luxembourg. A l'avenir, cette exposition poursuivra son parcours et sera présentée à Vienne au «Museumsquartier» ainsi qu'à Turin et probablement en Chine. Parallèlement, «Orange Blue» a été le cadre de plusieurs conférences sur le Design Management (Peter Kersten du Design Management Network), l'éducation au design (Anne Mieke Eggenkamp de la Design Academy Eindhoven) et l'histoire du design (Marjan Groot de l'Université de Leiden).

Ensemble avec la Markcom, Design Luxembourg a été le partenaire privilégié de la confédération luxembourgeoise du commerce (clc) dans le cadre de la campagne «Luxembourg, pôle du commerce de la Grande Région», plus connue sous le label «Good Idea». Ce partenariat a permis de mettre en place une série de bonnes pratiques en matière de concours d'idées que Design Luxembourg compte poursuivre l'année prochaine.

Une rencontre avec les responsables de Luxinnovation a confirmé l'importance que le design peut et doit avoir dans l'économie européenne en général et luxembourgeoise en particulier. Les protagonistes de cette réunion se sont mis d'accord pour la création d'une table ronde de designers qui définiront ensemble une stratégie pour promouvoir le design et l'intégrer dans la vie

économique, en particuliers l'industrie et le commerce. Comme chaque année, Design Luxembourg a participé activement aux Communication and Design Awards et se réjouit de voir plusieurs de ses membres récompensés pour leurs travaux.

Au niveau international, Design Luxembourg a proposé plusieurs projets pour le Design Management Award, mais, contrairement à l'année dernière où cinq projets avait été récompensés, cette fois, aucun n'a été retenu dans la sélection finale. Au cours de l'année écoulée, Design Luxembourg a aussi tenu ses Designers' Breakfast, réunions d'échanges informelles et conviviales. Un groupe de travail est particulièrement actif avec le Lycée technique des arts et métiers dans les groupes curriculaires pour la réforme de la formation du technicien en design graphique.

A l'avenir, Design Luxembourg va continuer son travail de lobbying sur les concours d'idées. Le but est d'amener les associations et institutions publiques à ne plus faire de concours général avec le lancement d'une campagne, mais à choisir par exemple 3 designers qui seront rémunérés pour leur travail de recherche. Un échange d'opinions avec le président de l'Union des Caisses de maladie, désormais convaincu du bien-fondé de cette initiative, prouve que cette procédure est tout à fait réalisable. Finalement, un groupe de travail sur le design et l'écologie va être mis en place. ■

Mieux vous écouter,
**Mieux vous écouter,
 mieux vous guider !**

ESPACE **E** ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite

CHAMBRE DE
 COMMERCE
 LUXEMBOURG



Pour vos séminaires d'entreprise,
choisissez d'être tous dans le même bain

Organisez vos rendez-vous professionnels autour du bien-être. Pour 48€/personne, réunissez-vous dans un petit coin de charme doté de salles de réunion parfaitement équipées et d'un service proposant boissons, pauses-café et lunch. Contactez Nicolas Michel au +352 621 304 083. Retrouvez tout le détail sur www.mondorf.lu

20^{Joer}
MONDORF

Bien plus que vous ne l'imaginez.

Elections 2009

Défis 2020: Message de la Fedil aux partis politiques en vue des élections législatives de 2009

Défis 2020

Message aux partis politiques en vue des élections législatives de 2009

La Fedil vient de publier un fascicule à l'adresse des partis politiques en vue des élections législatives de 2009. Il contient des recommandations pour créer un cadre propice au développement des entreprises et de l'économie luxembourgeoises.

La Fedil rappelle que ce sont les entreprises qui créent la richesse du pays et qu'aujourd'hui l'environnement dans lequel les entreprises opèrent est largement influencé par les décisions des législateurs et autorités aux niveaux national et européen. Les entreprises s'attendent dès lors à ce que ces derniers facilitent l'investissement et la création

d'emplois, notamment par le soutien à l'innovation, par l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, par la simplification des procédures administratives, par la réduction des charges fiscales ou encore par la réforme du système d'enseignement.

La Fedil rappelle que le prochain gouvernement devra aussi apporter une réponse au problème que pose le financement à long terme de l'assurance pension et tenir compte plus que jamais du contexte européen. Il est essentiel que le Luxembourg ait l'ambition de peser sur le processus décisionnel européen. En effet, des matières telles que la réduction des émissions de CO₂ et la politique des droits d'émission sont vitales pour l'industrie du pays et méritent une attention particulière.

La Fedil lance dès lors un appel aux futur(e)s élu(e)s, aux futurs membres du gouvernement, à agir en faveur de l'esprit d'entreprise et à ne jamais perdre de vue l'intérêt à long terme de la société luxembourgeoise. Pour cela elle invite l'ensemble des partis politiques, dans le cadre de la définition de leurs programmes électoraux et dans la mise en œuvre de la politique du prochain gouvernement, à tenir compte des suggestions formulées dans le fascicule qu'elle vient de publier.

«Défis 2020: Message de la Fedil aux partis politiques en vue des élections législatives de 2009», 30 pages, disponible sur www.fedil.lu

Partenaires

prolingua
LANGUAGE CENTRE

Formations multimedia

Cours à distance, flexibilité et accompagnement tutoré pour professionnels

PROLINGUA
61, rue de Strasbourg
L-2561 Luxembourg
T. +352 40 39 910
F. +352 48 61 02
www.prolingua.lu
info@prolingua.lu

KUTTEN

Des produits vite rentabilisés.

Un confort renouvelé pour le votre. Le meilleur de la technologie et la durabilité de la gamme KUTTEN.

Une bonne logique. De bons rendements. Les meilleurs équipements de la gamme KUTTEN, assurent les climatisés les plus confortables du monde. Ils offrent une grande diversité de solutions pour tous les besoins. Une qualité maximale. Une maintenance simplifiée et économique. Une consommation réduite. Des coûts réduits.

Cherchez l'efficacité pour votre projet avec la gamme KUTTEN. Le meilleur pour le meilleur.

Demander les brochures d'informations à www.kutten.com

Kutten

Le meilleur de la technologie et la durabilité de la gamme KUTTEN.

shops & trends

SALON DU COMMERCE, DE
L'ARTISANAT ET DE L'HORECA

LA CULTURE DU SERVICE

COMMENT FIDÉLISER MES CLIENTS ?

COMMENT FAIRE DÉCOLLER MES VENTES ?

Le premier salon « Shops & Trends » s'adresse à tous les commerçants, artisans, restaurateurs et cafetiers du Grand-duché de Luxembourg. Pendant toute une journée, le focus sera porté sur le service au client par le biais de conférences et d'un salon où les fournisseurs des commerces de détail les plus divers pourront se présenter.

CONFÉRENCES - DÉBATS

Ulrich Eggert **Change or Die**

Ralph Hababou **Service Gagnant**

Sabine Hübler **Service schlägt Preis**

Anna Sam (Miss pas Touche) **Réaction Consommateur**

Témoignages - Miss pas Touche et Christiane Wickler
(traduction français - allemand assurée)

ÉDITION 01

LUNDI 20 OCTOBRE 2008

8h30 - 17h30 Luxembourg Congrès

Inscriptions et renseignements auprès de la **cic** au
tél. 43 94 44 716 ou par mail à francoise.puty@cic.lu

www.shopsandtrends.lu



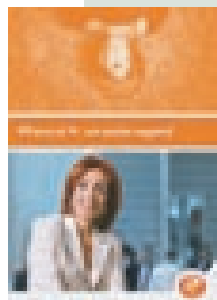
EN BREF

45 ans et plus

L'âge est-il un handicap aussi lourd qu'on le prétend ?

Une personne de «45 ans et plus» coûte trop cher. Est-ce vrai? Les personnes de plus de 45 ans ont-ils des aides spécifiques dans leur recherche d'emploi? Autant de questions que les 45 ans et plus se posent dans leur quotidien professionnel et auxquelles une nouvelle brochure s'efforce d'apporter quelques réponses. Elle est éditée par le Centre de Formation sociale Jean-Baptiste Rock, qui, avec le soutien du Ministère du

Travail et de l'Emploi et du Fonds Social Européen, travaille, depuis 2007, sur une campagne de sensibilisation qui s'adresse à la fois aux salariés et aux entreprises. La campagne compte plusieurs actions de sensibilisation et d'information dont un aperçu complet se trouve sur le site Internet www.45plus.lu.

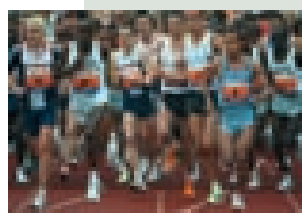


ING europe-marathon

Début des inscriptions pour la 4^e édition

A partir du 1^{er} septembre 2008 il sera possible de s'inscrire en ligne pour le 4^e ING europe-marathon luxembourgeois. Tous ceux qui désirent participer le

23 mai 2009 à cet événement sportif et culturel au Grand-Duché, sont priés de se presser. Car comme les années précédentes, le nombre limite des coureurs est fixé à 8 000 et le premier échelonnement de prix (marathon 36 euros / semi-marathon 21 euros) n'est valable que jusqu'au 30 septembre 2008. Pour ce «Night Run» au Luxembourg dont la réputation n'est plus à faire, plus de 100 000 visiteurs sont attendus le long du trajet et le festival de samba avec plus de 50 groupes débutera déjà deux jours avant la course. Un feu d'artifice illuminera les zones de départ et d'arrivée pour la fête de clôture. Par ailleurs, les coureurs pourront aussi profiter des infrastructures de natation, sauna et massage. Pour ceux qui veulent être certains d'être parmi les participants, les inscriptions sont possibles sur le site www.ing-europe-marathon.lu. Le premier échelonnement de prix s'appliquera du 1^{er} octobre au 20 novembre 2008 (marathon: 41 euros / semi-marathon: 26 euros).

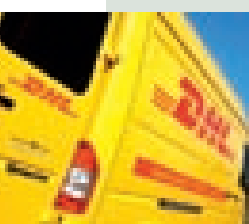


DHL Express

Liaison aérienne quotidienne vers Leipzig-Halle

Poursuivant sa politique d'amélioration de la qualité de service pour ses clients, DHL Express Luxembourg a mis en place une liaison aérienne quotidienne entre les aéroports de Luxembourg-Findel et Leipzig-Halle en Allemagne. Cette nouvelle route

aérienne permet aux clients luxembourgeois de bénéficier pleinement des nouvelles installations ultramodernes du centre de tri de DHL à Leipzig, qui offre une porte ouverte sur l'Allemagne, l'Europe du Nord, les Etats-Unis, le Moyen-Orient, l'Asie et l'Océanie. L'appareil utilisé est un ATP de la compagnie aérienne Atlantic Airlines, d'une capacité totale de 8,2 tonnes pour un volume de 78 m³. Les expéditions luxembourgeoises sont mises en conteneur aérien dans les locaux de DHL à Contern avant d'être acheminées au Findel pour un départ à 22h45. Le retour s'effectue le lendemain à 6h10 avec tout le matériel en provenance des régions du monde citées précédemment.



ProCompetence sàrl

Création du Leadership-Institute au Luxembourg

ProCompetence sàrl, société de conseil dans le domaine du développement personnel et organisationnel, vient de créer le «Leadership-Institute». Sebastian Eberwein, le directeur de ProCompetence explique : «En 2006, nous avons obtenu la licence pour Franklin-Covey, la société pour la performance et le développement personnel la plus renommée à l'échelle interna-

Alimentation

Ouverture d'un Proxy Delhaize à Luxembourg-Cents



Monsieur Jean-Marie Schimpfessel (Conseillé affilié), Monsieur Jean-Paul Kieffer (Administrateur) et Madame Kieffer, Monsieur François Valdivieso (Directeur Delhaize Luxembourg) et Madame Sylvie Fouquet (Gérante Proxy Delhaize Cents).

« Avec 800 m², petit n'a jamais été si grand ! ». C'est avec ces mots que fut inauguré fin juillet un tout nouveau Proxy Delhaize de 800 m² à Cents. Empreint de beaucoup d'émotion, Jean-Paul Kieffer, administrateur de la société exploitant ce dernier mais également le Proxy Delhaize de Ellange, s'est dit fier de cette petite merveille et du succès immédiat dès l'ouverture des portes. Le concept de magasin à taille humaine est de plus en plus apprécié. Tout en offrant un assortiment complet de produits frais, le nouveau Proxy Delhaize de Cents est un magasin qui répond aux besoins du consommateur: facilité, rapidité et convenance, offre qualitative de produits alimentaires et bien évidemment, comme son nom le laisse entendre, la proximité, tant du point de vue de la localisation que des rapports avec ses clients.

Idéalement situé dans le nouveau fonds de logement du Cents et en bordure

de l'axe principal, ce magasin est destiné à toutes les personnes qui vivent ou travaillent dans les environs. Un magasin offrant des heures d'ouverture aussi étendues manquait jusqu'ici à cette zone en plein développement. Non seulement pour les gens qui vivent ou qui vont bientôt venir vivre dans le fonds de logement du Cents (actuellement en construction) mais également pour tous les gens des alentours tels que le Grund, Neudorf, le Findel, Hamm, Weimershof,... Le Proxy Delhaize Cents est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30, le samedi de 7h30 à 18h00 et le dimanche matin de 8h30 à 12h00.

Remise des 1^{ers} trophées des Rubans du développement durable



Les premiers lauréats des «Rubans du développement durable» ont été félicités par le président du Comité de direction de Dexia BIL, Frank Wagener (à gauche) et le ministre de l'Environnement, Lucien Lux (au centre)

Lancés à l'initiative de Dexia en France en 2003, les Rubans du développement durable visent à identifier et à valoriser les pratiques exemplaires en matière de développement économique, écologique ou social. Bien au-delà d'une simple récompense, le concours contribue non seulement à sensibiliser les grands acteurs de notre société à ces enjeux primordiaux mais aussi et surtout à les inciter à en faire usage afin de jouer un rôle actif dans les différents domaines.

En 2008, Dexia Banque Internationale à Luxembourg a lancé la 1^{ère} édition luxembourgeoise du concours s'adressant à deux catégories de candidats: les entreprises privées («profit») et le secteur public («non-profit»). La remise des trophées a eu lieu le 22 juillet 2008.

Parmi les 25 projets soumis, le jury a choisi de récompenser la commune d'Heiderscheid, dans la catégorie «non-profit» pour le projet «Buttik vum Séi» et la société AirFlowControl, dans la catégorie «profit» pour son système d'économie d'énergie pour ascenseurs.

La «Buttik vum Séi» propose une large gamme de produits biologiques

régionaux aux habitants vivant dans les environs d'Heiderscheid. En plus d'éviter de longs trajets d'acheminement, le travail des petits producteurs locaux est valorisé et les habitants de la région bénéficient ainsi de services de proximité.

Grâce au système d'économie d'énergie développé par AirFlowControl, l'utilisateur peut réduire ses frais de chauffage et émet moins de CO₂. Le système présente également des avantages du point de vue du confort, de la salubrité et de la qualité de l'air dans les pièces adjacentes aux paliers d'ascenseurs.

La remise des prix s'est déroulée en présence de Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, et de représentants du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, du Ministre du Travail et de l'Emploi ainsi que du Syndicat des villes et communes luxembourgeoises.

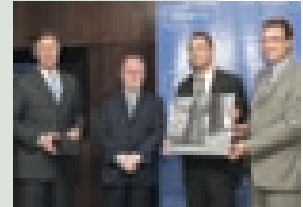
Vu le succès du concours, une deuxième édition est prévue en 2009. Les dossiers de candidature pourront être déposés via Internet à partir du mois d'octobre sur le site www.dexia-bil.com.

EN BREF

tionale. Son succès ici au Luxembourg était tel que nous avons décidé de transformer cette offre en une entreprise autonome.» Outre les activités principales relatives à la performance et au développement personnel, l'accent est mis sur la formation en leadership. En plus des séminaires internes FranklinCovey spécifiques à l'entreprise, le Leadership-Institute propose pour la première fois des séminaires publics à partir de l'automne. Pour toute information supplémentaire: Christina Hagehülsmann, tél. : +352 266 244 40.

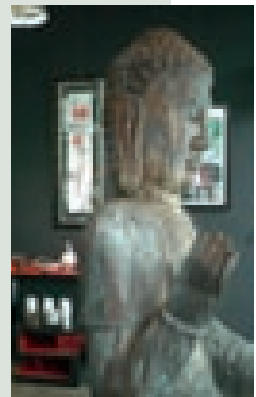
AirFlowControl 1^{er} prix au concours des «Rubans du développement durable»

Grâce à son innovation, le système d'économie d'énergie thermique pour gaines d'ascenseurs Blue-Kit, la société AirFlowControl a remporté le 1^{er} prix des «Rubans du développement durable» dans la catégorie «profit» à l'unanimité du jury. Organisé par Dexia BIL, ce concours a dénombré 25 participants pour sa première édition. Les prix dans les deux catégories «profit» et «non-profit» ont été décernés le 22 juillet dernier au siège de la banque à Luxembourg en présence de Lucien Lux, ministre de l'Environnement qui s'est félicité de cette initiative. Lancé en France en 2003, le concours «Les rubans du développement durable» valorise les pratiques et projets exemplaires en matière de développement économique, écologique ou social émanant tant des collectivités que du secteur privé.



ArtiZen Décoration Objets de décoration et meubles du monde

Un nouveau magasin de décoration vient d'ouvrir ses portes au 15, rue Edward Steichen à Luxembourg-Kirchberg, proposant un large choix d'articles de décoration et de meubles provenant d'Asie. Le client a la possibilité de faire son shopping, tout en sirotant un thé accompagné de pâtisseries orientales. Les meubles peuvent également être commandés sur mesure, avec une large gamme de coloris et de finitions. Le client découvrira des bouddhas et des peintures originales, des pièces uniques, venues tout droit d'Inde, d'Indonésie, de Chine et de Thaïland. Musique lounge, encens, fontaines, bougies parfumées, luminaire, chez ArtiZen tout est mis en scène pour procurer au client un dépaysement total en plein cœur du quartier bancaire du Kirchberg. Pour plus d'informations: www.artizen.eu



Maitland

Growth prompts move

Maitland has announced that after several years at rue Adolphe Fischer, the firm is now strategically located at 58 rue Charles Martel, Merl, Luxembourg. The move was prompted by the growth of Maitland in Luxembourg over the past few years. In September 2007 the firm acquired Insinger de Beaufort's Luxembourg business, now Maitland Asset Management SA, which boosted staff numbers to 80. The move consolidates the integration of the businesses. Maitland is a professional services firm, providing fiduciary, asset management and fund services. It offers integrated, high value-added international business solutions to corporations, high-net-worth families and individuals. Its specialist knowledge and presence in multiple jurisdictions enable it to provide practical, effective solutions to complex, cross-border problems. In Luxembourg Maitland operates through three integrated divisions, namely Trust & Corporate Services, Fund Services and Asset Management. Maitland promotes the advantages of Luxembourg as a jurisdiction to its clients and is always eager to grasp new initiatives launched by the legislator. The new offices are housed in the ex-Allen & Overy building.

Ernst & Young

Un chiffre d'affaires en hausse de 17%



(De g. à dr.): Jean-Michel Pacaud, Associé en charge des Ressources Humaines ; Raymond Schadeck, Administrateur-délégué et Managing Partner d'Ernst & Young et Paul Junck, Secrétaire Général

Avec un chiffre d'affaires en hausse de 17% par rapport à l'exercice précédent, Ernst & Young a franchi pour la première fois la barre des 100 millions d'euros. Sur les trois dernières années, le taux de croissance s'élève à 65%. Spécialisée en audit, fiscalité et services de conseils financiers, la société précise qu'elle ne fait pas de domiciliation de sociétés, ni de fiducie.

Ernst & Young audite 22% des banques situées à Luxembourg et est impliquée dans des projets majeurs du secteur public. La société est numéro un en fonds immobiliers, avec une croissance de 40% cette année. L'activité «Private Equity» tous secteurs confondus a réalisé une croissance exceptionnelle et atteint une part de marché d'environ un tiers des structures existantes. L'activité fiscale a réalisé également une croissance à deux chiffres, valorisée notamment par les

activités de conseil fiscal auprès d'une clientèle internationale.

Côté organisation, Ernst & Young a effectué un grand changement. Depuis le 1er juillet de cette année, les cabinets d'Europe, du Moyen-Orient, d'Inde et d'Afrique ont été intégrés dans une zone appelée EMEIA. Cette nouvelle zone réunit 87 pays et gère les bureaux d'Ernst & Young en Europe, en Inde, au Moyen-Orient et en Afrique avec plus de 60.000 personnes et 3.300 associés et totalise un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards d'euros. Ce rassemblement de forces répond aux besoins de la clientèle et facilite les synergies entre les bureaux des différents pays.

En matière de recrutement, l'entreprise reste également très optimiste. Depuis le 1er septembre 2007, 312 nouvelles recrues ont rejoint la société, dont 75 personnes expérimentées. 60 nouvelles embauches sont

prévues d'ici 2009. Pour attirer les auditeurs juniors, la société a organisé deux «recruiting days» au cours de l'exercice 2007/2008. 55 candidats ont été accueillis. Suite à ces deux journées d'action, 28 offres de recrutement ont été signées.

Ernst & Young compte aussi des associés travaillant dans des bureaux à New-York, Chicago, San José (très prometteurs dans les domaines de la logistique et de la propriété intellectuelle) et Londres, pour promouvoir la place luxembourgeoise.

Depuis le 1er juillet, cinq nouveaux associés ont été nommés: Anja Taferner, Laurent Denayer, Bob Fischer, Nicolas Gillet et Olivier Jordant, portant ainsi à 41 le nombre d'associés parmi les quelque 800 personnes que compte Ernst & Young Luxembourg.



MONS - 18.09.08

[Lotto Mons Expo]

GROOT-BIJGAARDEN - 23.10.08

[Brussels Kart]

Le salon B2B qui booste votre business ...



Dynamic Day
by **KOMPASS**

En co-organisation avec :



WWW.**dynamicday.be**

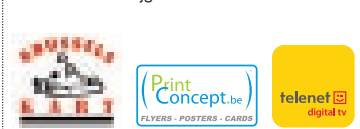
Main Partners



Partners Mons



Partners Groot-Bijgaarden



Premier semestre 2008

Fortis Banque Luxembourg réalise une performance solide

Malgré les signes de ralentissement économique et la baisse des marchés boursiers – synonymes de provisions croissantes et d'activité commerciale et boursière en net rétrécissement – Fortis Banque Luxembourg a réalisé au premier semestre 2008 un résultat consolidé net dépassant les EUR 380 millions.

Cette bonne performance témoigne de la stabilité de la banque et de la bonne tenue de ses activités dans un environnement difficile. La banque a continué à accueillir de nouveaux clients dans tous ses secteurs d'activité, lui permettant de réaliser un produit net bancaire d'EUR 786,3 millions, en progression de 2% par rapport au 30 juin 2007.

Les produits nets d'intérêts augmentent de 9% sur un an suite à l'importante croissance du volume de crédits accordés. En effet, sur le marché local, les encours des prêts immobiliers ont progressé de 10% tandis que les crédits d'investissement ont enregistré une hausse de 16%. Les crédits

à la consommation quant à eux ont augmenté de 11%.

Les commissions nettes ont bien résisté au ralentissement de l'activité boursière, leur régression étant limitée à 2,3%. Cette évolution qui peut être caractérisée de bonne dans le contexte actuel est entre autre due au succès permanent que connaissent les formules de package.

Côté coûts, l'augmentation des frais généraux est limitée à 3,3% par rapport au 30 juin 2007. Les frais de personnel sont en augmentation de 7,7% suite à l'engagement de personnel supplémentaire, l'indexation des salaires et les dispositions de la nouvelle convention collective. Sur les six premiers mois 2008, la banque a engagé 49 nouveaux collaborateurs à Luxembourg. Les autres frais et amortissements sont en baisse de 2% et reflètent le succès des mesures de contrôle des coûts décidées par la banque.

La banque est en train de renforcer substantiellement ses activités dans les domaines de l'Asset Management et du Private Banking par l'intégration



des entités d'ABN Amro au Luxembourg et en Suisse. La qualité continue de ses résultats, sa stratégie commerciale et ses investissements dans l'avenir de la banque ont amené les magazines financiers internationaux Euromoney et Global Finance à désigner Fortis Banque Luxembourg une fois de plus «Best Bank in Luxembourg» en 2008. ■

Assurance-crédit

Foyer s'associe avec Atradius

Foyer et Atradius viennent de signer un accord de partenariat par lequel Atradius met à disposition son offre de services complète dont un produit spécialement élaboré pour Foyer et distribué exclusivement à travers les réseaux de distribution Foyer. En s'associant avec Atradius, un des leaders mondiaux de l'assurance-crédit, Foyer renforce ainsi sa position sur le marché en proposant des services

permettant aux entreprises de développer leur chiffre d'affaires avec sérénité.

Protéger sa trésorerie contre l'insolvabilité éventuelle d'un acheteur est vital pour une entreprise. La mauvaise gestion et les problèmes de paiement sont à l'origine de presque 50% des cas de faillites d'entreprises. En effet, les créances commerciales peuvent représenter une part considérable de l'actif du bilan des entreprises et sont donc

un élément crucial du fonds de roulement net. En outre, les délais de paiement accordés aux clients sont un élément concurrentiel important pour les entreprises.

L'assurance-crédit offre à l'entreprise une protection optimale contre le défaut de paiement de ses clients. Elle se subdivise en trois missions: la prévention du risque par une analyse de la situation financière des clients et

contact

27-28 NOV. 2008

LUXEXPO EXHIBITION CENTRE

LE SALON B2B DES SERVICES AUX PME ET PMI

POUR COMMUNIQUER, PROSPECTER, VENDRE AU LUXEMBOURG

CHEFS D'ENTREPRISES ET DECIDEURS, RENCONTREZ LES PROFESSIONNELS LUXEMBOURGEOIS ET INTERNATIONAUX AU CŒUR DE LA GRANDE REGION : Salon, Conférences, Workshops, Matchmaking, Lounge, Afterwork, Awards...



VENEZ EXPOSER
www.contact-ene.lu



prospects, le recouvrement des factures impayées et l'indemnisation des factures impayées.

Foyer met à disposition des entreprises 2 solutions: Trade Zen et Modula.

Le produit Trade Zen a été développé spécialement pour le Luxembourg. Il s'agit d'une couverture d'assurance-crédit adaptée aux besoins des petites entreprises. Elle couvre essentiellement

contre l'insolvabilité déclarée en provenance de clients professionnels. Modula est une assurance crédit sur mesure. Basée sur différents modules, elle permet une approche flexible et offre aux grandes entreprises et aux PME une couverture parfaitement adaptée à leurs besoins. Elle les protège contre l'insolvabilité déclarée et présumée de leurs clients sur le marché luxembourgeois et/ou sur les marchés étrangers.

Etant un des leaders mondiaux de l'assurance-crédit et de la gestion des risques, Atradius assure annuellement 465 milliards d'euros de transactions commerciales contre le risque d'impayés. Avec sa base de données contenant plus de 52 millions d'acheteurs et ses 160 bureaux situés dans 40 pays, Atradius dispose d'informations fiables sur les entreprises du monde entier. Plus de la moitié de l'activité d'Atradius concerne les petites et moyennes entreprises.

Pour plus d'informations: www.atradius.com, www.foyer.lu

Horlogerie-bijouterie

Goeres Horlogerie: nouvelle adresse dans la rue Philippe II



La ville haute de Luxembourg s'enorgueillit depuis peu d'une nouvelle adresse de haut de gamme avec l'ouverture de Goeres Horlogerie au numéro 22 de la rue Philippe II.

L'installation de Goeres Horlogerie au cœur de la rue Philippe II reflète la constante croissance de l'entreprise et le désir d'être plus proche de la clientèle. Elle reflète aussi la confiance des principaux fournisseurs et partenaires de l'horlogerie-bijouterie et s'inscrit dans les démarches et actions des autorités communales et des acteurs commerciaux et économiques pour redynamiser le centre-ville et positionner Luxembourg-Ville en tant que pôle d'attraction commerciale au sein du pays et de la Grande Région.

Pour Robert Goeres, le transfert de l'enseigne fut «une décision qu'on ne prend pas à la légère». Mais après mûre réflexion et sur base d'une étude approfondie de la situation, il s'est décidé pour cette adresse de tout premier ordre dans la ville haute. Dès 2004, plusieurs études et analyses de marché avaient été réalisées pour détecter le meilleur emplacement

possible. Au numéro 22 de la rue Philippe II, la surface commerciale est répartie sur quatre étages. Le rez-de-chaussée est destiné à l'accueil de la clientèle, les étages supérieurs hébergent les services administratifs. L'espace disponible permet une mise en scène et une mise en valeur optimales des montres et bijoux. Les couleurs et les décors du nouveau magasin sont

inspirés par l'image mondiale de Rolex et Patek Philippe.

Le point de vente de la rue Philippe II est ouvert du lundi au samedi sans interruption de 9h30 à 18h30. Plus d'informations sous www.goeres.lu

Banques

Ouverture des locaux entièrement réaménagés de l'agence Raiffeisen à Merl



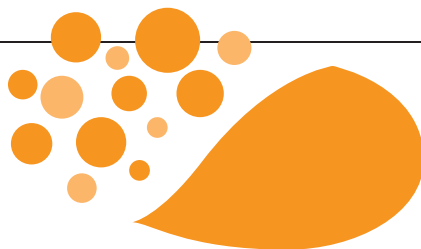
Les zones résidentielles et commerciales dans le sud et le sud-ouest de la ville de Luxembourg ont connu un essor continu au cours des dernières années. S'étendant de Belair à Cessange en passant par Merl, Hollerich et Gasperich, cet espace connaît une croissance dynamique à caractère multifonctionnel. Quartiers d'habitation prisés d'une part, ces quartiers accueillent, d'autre part, un grand nombre d'entreprises

du secteur des services, ainsi que des administrations et des écoles. Parallèlement, de nombreuses nouvelles zones d'activités voient le jour dans la périphérie.

L'ouverture de l'agence entièrement réaménagée au rez-de-chaussée du siège social Raiffeisen à Merl s'inscrit ainsi dans le développement urbain de cette zone. Bénéficiant d'une situation idéale, l'agence entièrement modernisée propose une gamme

complète de services bancaires s'adressant tant aux particuliers qu'aux entreprises. Sur une surface totale de 300 m², l'agence Raiffeisen située 46, rue Charles Martel à Merl se tient à la disposition des clients tant pour le financement de leurs projets qu'en matière de conseil en placement de leur épargne. Le site de la Banque Raiffeisen, qui est adapté aux besoins des personnes handicapées, offre des possibilités de parking en sous-sol et à l'extérieur. L'espace commercial proprement dit de l'agence, avec la nouvelle structure «ouverte» de la salle des guichets, est l'expression directe de la recherche permanente du contact avec le client. La salle des guichets est entourée des espaces conseil et des bureaux des employés. En plus, l'agence dispose de locaux «coffres clients».

Encadrée par le gérant de l'agence, M. Marcel Mertzig, une équipe de huit conseillers se tient à la disposition de la clientèle, que ce soit durant les heures d'ouverture de l'agence (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30) ou lors de rendez-vous individuels (prendre rendez-vous au 2450-2498).



BOURSE D' ENTREPRISES



La «Bourse d'entreprises» a laissé place à la «Bourse transfrontalière d'entreprises». Cette initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de Namur, du Luxembourg belge, de Meurthe-et-Moselle et du Grand-Duché de Luxembourg vise à dynamiser la reprise d'entreprises sur le Luxembourg, la Belgique et la France en se dotant d'un outil informatique confidentiel et performant permettant la gestion des offres de cession et des demandes de reprises d'entreprises.

La bourse est disponible en ligne sous:

www.bourse-entreprises.org

«**Bourse transfrontalière d'Entreprises**»

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

Envie de reprendre ou de céder?

Envie de devenir intermédiaire
dans cette bourse?

Pour de plus amples renseignements,
l'Espace Entreprises reste
à votre disposition:

Espace Entreprises – Bourse d'Entreprises

7, rue Alcide de Gasperi

L-2981 Luxembourg

E-mail: bourse@cc.lu

Tél.: +352 / 42 39 39 - 338

Fax: +352 / 43 83 26

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Bourse transfrontalière d'entreprises

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org. Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Nord

Réf C1492: Vends Hotel-Restaurant Bar au Nord du pays, excellente situation, zone piétonne, grande terrasse, entièrement rénové 2003-2004.

Centre

Réf C1190: Vends commerce de vente alimentaire (Sandwichs, croissants, tartes diverses, cafés et boissons etc.) 75 places (dont 50 places extérieur pour l'été).

Réf C1425: Vends Restaurant 50 couverts + 25 couverts Terrasse. Cuisine française et italienne. Vieille ville voie piétonne, possibilité logement.

Réf C1432: Vends fond de commerce de café avec grande surface à l'arrière (concerts, fêtes) Grande cuisine, réserve, cave, garage logement au-dessous avec 5 pièces. Bonne clientèle à 15 min. de la ville.

Réf C1453: Vends fonds de commerce restaurant. 25-30 places, cadre chaleureux + terrasse.

Réf C1460: Vends fonds de commerce restaurant 35-40 couverts, situé sur un site touristique avec une magnifique terrasse de 30 couverts avec vue panoramique.

Réf C1779: Vends Restaurant 80 couverts. Cuisine internationale, quartier très actif en pleine rénovation.

Sud

Réf C1188: Vends fonds de commerce d'un restaurant 16 couverts, cuisine rapide, emplacement centre-ville, devant les écoles et l'arrêt de bus, du train.

Réf C1257: Vends fonds de commerce HORECA, Restaurant haut de gamme.

Réf C1264: Vends fonds de commerce horeca, restaurant cuisine française et italienne.

Réf 1335: Vends restaurant 35 couverts, rénové à neuf. Mobilier et matériel neuf, cuisine traditionnelle française.

Réf 1471: Vends fonds de commerce d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec location de 13 chambres. A céder meubles de chambres, linge de lit, machine à café, cuisine équipée.

Réf 1446: Vends fonds de commerce d'un restaurant haut de gamme. 40 couverts, équipement impeccable, terrasse, parking en face, climatisation, salon. 3 Appartements au-dessus + 4 chambres au sous-sol + Cave à vin.

Réf 1603: Vente de l'immeuble comprenant café, restaurant, terrasse, appartement avec jardin. Part Restauration 435 m², Part habitation 395m², Jardin 985 m². Restaurant 80 couverts.

Commerce de détail

Nord

Réf C1490: Vends fonds de commerce, magasin de vêtements sportifs pour homme et femme.

Centre

Réf C1699: Vends une franchise Fashion Marques, vêtements Guess, Guru, JP Gaultier, Coop Copines Energie ou vends d'un pas de porte.

Réf C1091: Vends fonds de commerce au centre ville de Luxembourg spécialisé dans la vente de vêtements d'enfants.

Réf C1105: Vends commerce d'accessoires et pièces de rechange automobiles.

Réf C1209: Vends fonds de commerce de Magasin de fleurs.

Réf C1221: Vends commerce spécialisé dans produits naturels et bien-être haut de gamme. Bon emplacement dans le cœur du centre-ville et terrasse extérieure pour repas légers.

Réf C1259: Vends fonds de commerce de détail et services décoration d'intérieur et extérieur.

Réf C1282: Vends fonds de commerce de société de nettoyage et désinfection des containers et poubelles et rentrées et sorties des containers poubelles aux particuliers.

Réf C1287: Vends fond de commerce de tabac, presse et cadeaux.

Réf C1304: Vends fonds de commerce de détail. Vente de Décoration intérieur et extérieur.

Réf C1322: A céder librairie et édition.

Réf C1579: Cession commerce, vente journaux, tabacs, papeterie, petite confiserie, loterie, service copie, impression textile et articles scolaires.

Réf C1589: Cession Commerce, Salon de thé 20 places, vente de produits Bio, très bon emplacement en plein centre touristique.

Réf C1673: Vends fonds de commerce, vêtements d'enfants.

Réf C1705: Vends fonds de commerce, textile femmes, 90 % Basler, 10 % G. Weber, tailles 38-46, moyen de gamme.

Réf C1768: Vends fonds de commerce magasin spécialiste dans le domaine de la B.D., Films, Comics, Manga.

Réf C1797: Vends stock d'environ EUR 22.000,00, mobilier d'environ EUR 25.000,00, contrat de bail à réparer et renégocier avec le propriétaire, cession du concept et marque enregistrée, site web+domaine, le local a été complètement rénové, équipement technique, ordinateurs, imprimantes...

Est

Réf C1141: Vends fonds de commerce d'un petit supermarché avec clientèle très fidèle.

Réf C1367: Magasin de fleurs, plantes et de décoration intérieure et extérieure. Cession des actifs, vends installation du magasin et stocks, bail à loyer pour les surfaces commerciales.

Réf C1598: Vends fonds de commerce de décoration de table, couverts, lampes, bougies et accessoires, potpourri et huiles, articles de décoration pour jours de fêtes, serviettes en papier, bijoux de mode.

Réf C1624: Vends fonds de commerce. Articles spirituels, statues tibétaines, pierres semi-précieuses, fontaines, cristaux, bijoux.

Sud

Réf C1194: Vends fonds de commerce (Café-Thé-Alcool, eaux de vie, liqueurs, vins et champagnes) Bon emplacement, clientèle fidèle existante.

Réf C1247: Vends fonds de commerce de détail, épicerie fine en spécialités italiennes.

Réf C1300: Vends fonds de commerce d'articles pour enfants, petite et grande puériculture, meubles, accessoires et vêtements bébé.

Réf C1384: Cession Commerce achat-vente en détail de meubles, objets mobiliers, meubles anciens et modernes, tableaux, tapis, et autres.

Réf C1471: Vends fonds de commerce de boutique de textile homme.

Réf C1491: Vends fonds de commerce de confectons enfants et accessoires haut de gamme. Vente du stock disponible après liquidation. Boutique bien connue dans le pays et les pays voisins (France-Belgique) avec grande clientèle existante.

Ouest

Réf C1255: Vends fonds de commerce de détail, vente de bijouterie magnétique et fantaisie.

Commerce de gros

Sud

Réf C1216: Vends commerce de négoce en sel, sel de déneigement, sel adoucisseur, sel alimentaire, sel technique.

Réf C1423: Vends Commerce d'équipements et procédés destinés aux installations de stockage et de manutention pour l'industrie ainsi que pour la pré-fabrication d'éléments en béton pour la construction.

Services

Centre

Réf 1006: Vends société de transport avec des locaux administratifs et les places de parking obligatoires.

Réf 1308: Vends Agence Immobilière.

Ouest

Réf C1071: Vends commerce de logiciels et de services informatiques aux PME dans le domaine de la gestion et du décisionnel.

Sud

Réf C1710: Vends commerce de nettoyage à domicile de tapis, canapés, matelas etc, portefeuille de +/- 1000 matelas.

Aide à la reprise possible.

Industrie

Est

Réf C1377: Cession distillerie sous régime forfaitaire. Fabrication, Importation, Embouteillage Alcool.

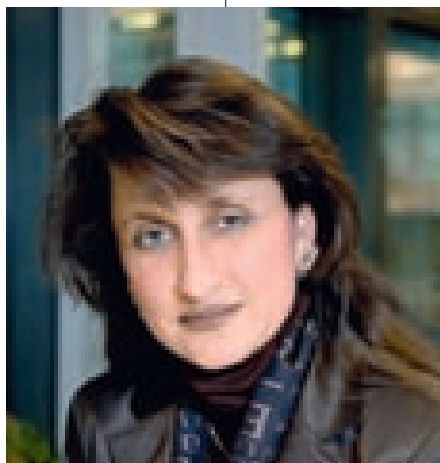
Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition
e-mail: bourse@cc.lu
Tél.: 42 39 39-338
Personnes de contact:
Géraldine Flammang et Blaza Bartolovic



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ Sabrina Sagramola

Conseillère, Gérante de l'Enterprise Europe Network et Responsable des affaires européennes au sein du Département International

Sabrina a fait ses débuts à la Chambre de Commerce en 1988 en tant que responsable de la promotion des intérêts économiques des PME dans le contexte européen. Depuis plus de 5 ans, Sabrina coordonne les activités du pôle « Affaires Européennes » auprès du Département International, dans le cadre duquel le nouveau «Enterprise Europe Network» (anc. Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI) est intégré. Ce réseau européen de la Commission européenne offre un éventail de services destinés à soutenir et conseiller les PME dans le cadre de l'espace économique européen et dans leurs démarches d'internationalisation. Avec l'aide de son équipe, Sabrina supervise en particulier la mise en œuvre des projets européens, les missions économiques et les stands collectifs à l'étranger. Elle gère également le développement du concept «b2fair» et des autres plateformes de rencontres «b2b».

«Après plus de 20 ans dédiée au travail de réseau, les aspects relationnels et

culturels, notamment dans les méthodes de travail, m'offrent une ouverture très intéressante. Etre au service des intérêts de l'économie luxembourgeoise rend mon travail particulièrement passionnant. Une autre activité dans laquelle je me suis beaucoup investie et qui a eu d'excellentes retombées pour les participants, est le «matchmaking» ou la mise en relation entre entreprises à travers des plateformes de rencontres avec le lancement du concept «b2fair» en 2004», constate Sabrina avec satisfaction.

A côté d'une vie professionnelle bien remplie, Sabrina avoue son goût pour la littérature du 18^e et 19^e s. Par ailleurs, elle voue une passion pour la musique classique, avec une préférence pour Bach. Enfin, Sabrina regrette de ne plus avoir le temps de pratiquer régulièrement le tennis et le badminton, deux sports qu'elle affectionne. Elle se console en faisant du shopping dans les capitales et les grandes villes européennes.



■ Patrick Ernzer

Conseiller en communication, Rédacteur en chef Merkur, Secrétaire du comité de direction

Patrick est responsable du Service Communication, et assure à ce titre plusieurs fonctions au sein de la Chambre de Commerce. En tant que rédacteur en chef du magazine d'information «Merkur» tiré à 34.000 exemplaires par mois, il veille au respect de la ligne rédactionnelle du mensuel, assure le lien avec la direction et les rédacteurs ainsi qu'avec l'imprimerie et la régie en charge respectivement de l'impression et de la vente de l'espace publicitaire du magazine. La liste des dossiers et sujets à traiter dans le «Merkur» est fixée en début d'année dans le cadre d'une conférence de rédaction qui réunit tous les services de la Chambre de Commerce.

En tant que responsable du Service Communication, Patrick coordonne, en étroite concertation avec la direction, la stratégie de communication globale de la Chambre de Commerce et propose les plans et budgets de communication annuels. Le travail de communication est riche et varié: envoi de communiqué de presse, organisation de conférences de presse, soutien à l'organisation de manifestations, suivi des dossiers de

sponsoring, publication du rapport annuel et de brochures d'information, développement et administration du site Internet, réalisation d'une revue de presse, rédaction d'articles, etc. Bien sûr, Patrick ne saurait assurer toutes ces tâches sans le soutien indéfectible de ses deux collaboratrices.

«Etre en charge de la communication est une fonction très gratifiante, puisque votre travail aboutit toujours à un résultat tangible et visible par tous. Bien évidemment, vous devez apprendre à vivre avec la critique puisque le fruit de votre travail est très exposé, mais cette interaction avec le public fait tout le charme de la profession», assure Patrick. Afin d'être au plus près du centre de décision de la Chambre de Commerce, Patrick assure également le secrétariat du comité de direction.

Côté loisirs, Patrick est un grand amateur de sports et de cinéma. Membre fondateur du Festival Cinénygma, il a assuré la communication et la comptabilité pendant les 7 premières éditions et monte aujourd'hui avec son a.s.b.l. (www.obskura.lu) ses propres projets de films indépendants.



BUSINESS POST

c'est si simple d'avoir confiance

Constamment à l'écoute de vos préoccupations, nous avons développé **des solutions à valeur ajoutée** pour tout votre courrier.

La **formule confort** pour vous épargner les travaux d'affranchissement, la **formule export** dédiée aux envois destinés à l'étranger, **distri+**, service de livraison sur mesure ou encore la **prise à domicile** de votre courrier.

N'hésitez pas à vous appuyer sur nos compétences, notre priorité est de vous apporter **une solution fiable, efficace et personnalisée.**

BUSINESS POST

Les solutions courrier pour professionnels





« Acquérir une entreprise c'est avec eux !

L'acquisition d'une entreprise n'est pas toujours chose facile. Pour garantir sa pérennité, il m'a fallu dresser un diagnostic précis. J'ai dû entre autres m'assurer de sa santé financière, l'évaluer correctement, rechercher le meilleur financement... autant d'étapes importantes que je n'aurais pu franchir sans le soutien de Dexia et de son programme AVEC. »

C'est parce que vous ne voulez pas vous engager dans la reprise d'une entreprise sans en avoir apprécié tous les aspects que vous choisirez Dexia. Grâce à son programme AVEC, Dexia met tout en œuvre pour vous aider à faire les bons choix : évaluation de l'entreprise, recommandations en matière de structure juridique, aides à la recherche de partenaires, conseils lors des négociations et bien sûr un financement sur mesure... Spécialement dédié à l'achat et à la vente d'entreprises, AVEC est le service indispensable à tout futur acquéreur. www.dexia-bil.lu

Professions indépendantes – tél : 4590-2980

PME – tél : 4590-2981

BANQUE
Luxembourg

DEXIA